Mercure de France : dédié au Roy

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : dédié au Roy. 1744-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

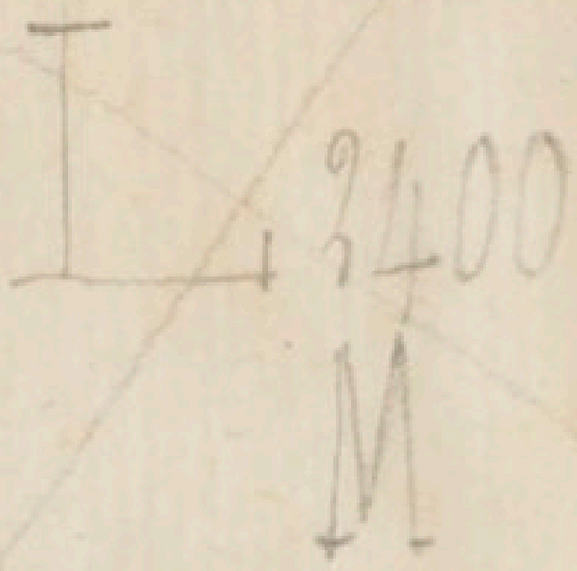
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(Siehe oben
372 - 373.)

~~Double~~
~~1563~~
~~936.~~



Uu 5373

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1744.

BIBLIOTHEQUE IMPLE



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

L'ADRESSE générale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE
DE FRANCE.
DÉDIÉ AU ROI.
SEPTEMBRE. 1744.

PIECES FUGITIVES, *en Vers & en Prose.*

LES Progrès de la Comédie, sous le Regne de LOUIS LE GRAND.

ODE.

LAISSE tomber ce masque, ô divine
THALIE;
Ton front pour le triomphe est déja couronné,
Et derriere ton char, par l'humaine folie
Je vois l'Univers enchaîné.
Par tes rians attraits des Mortels adorée,
Par de sages leçons à jamais révérée,

Parois ; tout fléchit ſous tes Loix ;
Si le plus grand des Dieux te donna la naiſſance ;
Tes rapides progrès, ta gloire, & ta puiſſance
Sont les dons du plus grand des Rois.

Quels Cyniques appas t'avoit prêté la Gréce !
Tu les vis, & ton front rougit de tant d'excès.
La pudeur diſſipa cette honteuſe yvreſſe ;
Mais le tems borna tes ſuccès.
Au mépris de ton nom, l'Ignorance groſſiere
Sur ſes vils brodequins rampa dans la pouſſiere,
Du peuple amuſant les regards :
Louis te fait renaître, & ſçait venger ta gloire ;
Louis, qui remporta les fruits de la victoire,
La Paix, l'Abondance, & les Arts.

Ton éclat a banni l'aveugle barbarie ;
L'Ordre, le Vrai, le Goût, rétabliſſent tes droits ;
La décence, les mœurs, la fine raillerie,
Donnent des charmes à ta voix.
Mais quels nobles accords ont frappé mon oreille ?
Melpomene eſt jalouſe, & t'enleve *Corneille* ;
Par toi *Moliere* eſt inſpiré.
Dignes du premier rang, où l'un & l'autre aſpire,
A l'envi, du Théatre ils partagent l'empire,
De nos Ancêtres ignoré.

Dans un étroit eſpace, & dans un champ ſterile,
Le Comique jadis épuiſa ſes travaux.
Quels modéles heureux & la Cour & la Ville
Offrent à ſes riches tableaux!
C'eſt ainſi que la Terre, ouvrant ſon ſein avare,
Prodigua des tréſors, ignorés du Barbare,
A nos talens induſtrieux.
Prends ton Pinceau, *Moliere*, & d'une main ſçavante
Exprime de nos mœurs la Peinture vivante;
Rends nous riſibles à nos yeux.

Trace dans *l'Etourdi* la fougueuſe imprudence;
La Jeuneſſe indiſcrette, & le fourbe intérêt;
Surmonte par degrés l'Envie & l'Ignorance;
Qu'elles t'admirent à regret!
Diffame pour toujours la fade *Précieuſe*,
La *Sçavante* au ton fier, la Prude impérieuſe,
La Coquette aux yeux ſéduiſans:
Peins du ſombre jaloux les ſoupçons, les ſupplices;
D'un ſexe déguiſé les ſubtils artifices,
Et les faux airs des Courtiſans.

C'eſt peu; donne à ta Muſe un eſſor digne d'elle;
Rends dans un ſeul tableau mille tableaux divers;
Fais de ton *Miſantrope* un ſi parfait modéle,
Qu'il ſoit l'amour de l'Univers.

Par quel heureux contraſte, enfant de ton génie,
As-tu fait de ce tout adorer l'harmonie,
En rendant les ris ſérieux ?
Ces objets oppoſés, dont ta bile s'enflâme,
Enchantent la Raiſon, & ne portent dans l'Ame
Que des plaiſirs dignes des Dieux.

Riche de ces tréſors, que la France idolâtre,
Et qui feront envie à la Poſterité,
Ira-t'il dépouiller le ſterile Théatre
De la ſuperbe Antiquité ?
Tout eſt neuf ſous ſa main; tout renaît de ſes veilles:
Les déſerts à ſa voix ſont féconds en merveilles;
La Beauté germe, & reproduit :
L'*Avare* qu'il retrace, eſt-il le même Avare ?
De quels divins attraits, belle *Alcmene*, il te pare !
Jupiter même en eſt ſéduit.

Rival de Roſcius, de Plaute, & de Menandre,
Seul tu ſçais encherir ſur leur Art ſi vanté ;
Dans cette aimable Ecole, où tu te fais entendre,
Que de grace, & de nouveauté !
Quel Comique, avant toi, joüa ſans retenuë
L'Art douteux, dont l'abus impunément nous tuë,
Nous égorgeant avec froideur ?
Le Citoyen d'Athéne appriſ-il de THALIE,

A fuir le fol excès du *Bourgeois* qui s'oublie,
Singe & duppe de la Grandeur ?

Qu'on eût acquis de gloire & ravi le Parterre ;
Si de traits enjoüés armant la Vérité,
Aux *Dandins* de la Gréce on avoit fait la Guerre,
Et ri d'un ſot de qualité !
Quel Mime eût mieux atteint l'Art fortuné de plaire,
Qu'un *Malade* expirant d'un mal imaginaire,
Aux yeux des Romains expoſé ?
Eh ! Rome auroit peut-être applaudi ſans ſcrupule
Au bizarre *Scapin*, dont le ſac ridicule
Sur notre Scéne eſt mépriſé.

Quoi ! ta gloire effaça la Gréce & l'Italie ;
Siécle heureux de Louis, & déja tu n'es plus !
Ramene tes beaux jours, immortelle Thalie ;
Calme nos regrets ſuperflus.
Nos vœux ſont exaucés : ton flambeau ſe rallume ;
Tes ſucceſſeurs, *Moliere*, héritent de ta plume ;
Tu ſembles revivre à nos yeux :
Brueis, de l'Iſle & *Renard* t'ont choiſi pour modéle ;
Marivaux, *la Chauſſée*, épris du même zéle,
Eterniſent encor nos jeux.

LA SUPERIORITE' des Dames ſur les Hommes. Extrait d'un Diſcours de M. La Coſte, le Cadet.

SI les Hommes paroiſſent quelquefois injuſtes dans leurs déciſions, c'eſt, ſurtout, à l'égard des Dames. La Nature ayant donné aux premiers un corps plus robuſte, ils ont crû que la raiſon du plus fort étoit la meilleure : convaincus de la Superiorité d'un Sexe qu'ils eſtimoient hier, qu'ils mépriſent aujourd'hui, & qu'ils adorent tous les jours, ils ont voulu, pour autoriſer leurs caprices, obtenir de la force, ce que le mérite leur refuſoit. Fiers du Deſpotiſme qu'ils ont uſurpé, ils s'imaginent que les Dames doivent ſouſcrire à des Loix, où jamais elles n'ont eu de part.

Quoique le préjugé & la mode me ſoyent favorables, la vérité m'excite à prendre la défenſe d'un Sexe, qui ſe ſeroit déja juſtifié, ſi nous n'avions eû ſoin d'écarter de ſon éducation l'Art d'écrire. Il falloit en venir là. En effet, il auroit bien-tôt recouvré la place qui lui avoit été marquée par la Sageſſe, mais dont nous l'avons chaſſé, ſi on lui avoit enſeigné l'Art de ſe défendre, com-

comme on nous a inſtruit dans la maniere de l'attaquer.

Nous ne pouvons aſpirer à la Superiorité ſur les Dames, que par l'Eſprit & par le Cœur. La force eſt étrangere au mérite, parce qu'elle ne dépend pas de nous. D'ailleurs, la Beauté étant le partage des Dames, & l'écueil où vient échouer tous les jours l'orgueil de l'Homme, nous n'avons juſqu'ici aucun reproche à leur faire. Au contraire, ſi moins robuſtes que nous, elles ont pris un aſcendant ſur notre ſexe, cela caracterife aſſés notre foibleſſe.

Je vais donc tâcher d'établir que les Dames ont beaucoup plus d'Eſprit, & les ſentimens plus nobles que les Hommes. Ces deux Propoſitions feront l'œconomie de ce Diſcours. Je ne me ſervirai que du Raiſonnement, laiſſant la pitié à l'écart; le coupable l'employe comme le juſte, & ce ſeroit deshonorer l'innocent que de le juſtifier par des moyens qui lui ſeroient communs avec le criminel. D'ailleurs, l'Homme eſt trop endurci ſur ce point, pour ſe laiſſer fléchir; heureux ſi la Raiſon peut encore ſe faire entendre, & ſi on ne l'étouffe pas, avant qu'elle prenne la parole!

PREMIERE PARTIE.

Une Perſonne qui a l'imagination vive,

les penſées fines, les expreſſions naturelles, polies & délicates, peut paſſer pour avoir de l'Eſprit. La Science, l'Erudition, la Litterature s'acquierent avec le tems. Il ne faut pas beaucoup de génie, pour être Juriſconſulte, encore moins, pour ſçavoir l'Hiſtoire, & peut-être point du tout, pour devenir grand Géométre. L'Etude eſt la Mere des Connoiſſances. On pourroit même penſer de quelques Sçavans, ce que diſoit Scarron des Sots, qu'ils mourront ſans rendre l'eſprit.

Qu'eſt-ce qu'Eſprit ? Raiſon aſſaiſonnée.

. . . . . ?

Eſprit ſans ſel eſt fade nourriture ;
Sel ſans Raiſon eſt ſolide pâture ;
De tous les deux ſe forme Eſprit parfait,
De l'un ſans l'autre un Monſtre contrefait.

Or, s'il n'eſt pas douteux que les Dames n'ayent beaucoup plus de ſel & de prudence que les Hommes. Ayant les fibres plus déliées, elles doivent avoir les ſaillies plus agréables que nous. Auſſi voit-on tous les jours que les Hommes ne ſçavent ce qu'on appelle bien vivre, que lorſque les Dames s'en ſont mêlées. Le Monde eſt une Ecole où l'on apprend à faire uſage de ce que l'on a vû dans les Livres ; cependant, ſans les Dames, où en ſeroient la plûpart de nos Sçavans,

vans, renfermés dans leur misantropie, n'ayant pour régle que leurs caprices ? On les verroit comme les anciens Humains

. . . . Errants au gré de la Nature,
Avec les Ours disputer la pâture.

Leur génie qui, selon S. Evremond, est ennuyeux & pésant, connoîtroit-il ce que c'est que l'Amitié, la Douceur, la Politesse ? L'Homme, né pour la Société, l'éviteroit comme sa perte, si ses bizarreries n'étoient temperées par les manieres gracieuses d'un objet qu'il croit inférieur à lui. Il ne frequenteroit point ses pareils, ou bien-tôt le flambeau de la Discorde romproit une union, qui ne peut être bien cimentée que par le Commerce des Dames.

A peine un jeune Homme a-t'il du monde, qu'il s'imagine s'acquerir l'estime du Public, en déchirant un Sexe qui l'a formé. D'autres accusent les Dames d'être comme imbecilles, parce qu'elles ne sont ni impies, ni dépourvûës de sens commun ; ces traits partent des prétendus esprits forts.

Les Dames, accoûtumées à parler d'un air poli, ingénieuses à relever leurs pensées par des expressions vives, s'abstiennent avec soin de ces termes équivoques, de ces paroles grossieres, dont se servent nos jeunes Libertins. La modestie des Dames, loin de

les juſtifier, paroît un crime. Elles ſont accuſées de n'avoir point d'eſprit par ceux, qui n'en ayant pas aſſés pour voir qu'ils en manquent, ne ſont pas Juges compétens en pareille matiere.

Si l'Eſprit doit briller quelque part, c'eſt ſans doute dans la converſation. Les entretiens familiers, quoiqu'ils ne doivent pas occuper toute notre vie, ſervent beaucoup à maintenir la Société. En effet, la converſation, comme le remarque Balzac, a du rapport au Gouvernement Populaire; chacun y a droit de ſuffrages; tous y jouiſſent de la liberté. On peut dire avec S. Evremont, que ſi l'Etude augmente les talens de la Nature, c'eſt la converſation qui les met en œuvre & qui les perfectionne.

Combien d'avantages les Dames n'ont-elles pas ſur nous dans ce lien de la Société? Avec quelle énergie leurs Eſprits ſe communiquent-ils leurs penſées? Avec quelles graces leurs cœurs expriment-ils leurs mouvemens? Les Doctes n'avancent rien qui ne ſoit étudié; les Ignorans diſent tout au hazard; l'Eſprit & la Nature parlent avec les Dames.

C'eſt peu d'être agréable & charmant dans un Livre; Il faut ſçavoir encor & converſer & vivre.

Auſſi, pour ſuivre le Précepte de Boileau,

Legiſte,

Legiſte, Cadet, Mouſquetaire, Robin, tout vient à l'Ecole des Dames. Ciceron avouë que, quoiqu'il eût étudié l'Eloquence ſous Molon, la Poëſie ſous Archias, la Juriſprudence ſous Scœvola, que quoiqu'il eut eû pour Maîtres de Philoſophie Phédre, Philon & Diodore le Stoicien, il eſt en partie redevable de ſon ſuccès dans l'Art oratoire au Commerce qu'il a eû avec la Mere de Gracchus, la fille de Caïus, l'Epouſe de Craſſus, & les deux Licinies.

N'eſt-ce pas manquer de prudence, que de faire profeſſion de ne point eſtimer les Dames, quand on ſent qu'on peut les aimer? Auſſi arrive-t'il ſouvent qu'on eſt puni de ſon imprudence. Les Dames ſont ignorantes pour la plûpart; je l'avouë; mais, injuſtes que nous ſommes, n'avons-nous pas eû ſoin d'éloigner de leur éducation les Maîtres, qui auroient pû leur donner les lumieres que nous avons acquiſes? Nous avons borné leur Science à être belles; l'Etude nous les rendroit inſupportables.

Il s'eſt cependant trouvé des Dames, qui ont percé l'obſcurité des ténébres, dont nous avions eû ſoin de les envelopper. Quelle Erudition dans une *Chriſtine*! Quelle délicateſſe dans les Poëſies d'une *Desboulieres* & d'une *Villedieu*! Quelle legereté dans la plume d'une *la Suze*, d'une *Scudery*!

2°. Une des preuves les plus convaincantes de l'Esprit des Dames, c'est que dépourvûës de la force & de la Science, avec ces Brasselets, ces Coëffures, ces Coliers, ces foibles armes que nous mépriſons, elles enchaînent les plus redoutables Guerriers, ces Hommes dont le bras étoit invaincu, & dont le cœur eut été invincible, s'il n'y eut point eû de femmes. Le Philoſophe s'attendrit; la Raiſon s'égare, elle autoriſe ſouvent une Paſſion qu'elle condamnoit, avant que de la connoître.

Si nous aimons les Femmes avec leurs défauts, ſi la Coquetterie même n'eſt pas un antitode ſouverain contre nos foibleſſes, ou il y a dans le Sexe quelque choſe de ſupérieur, qui nous attire, ou les plus honteuſes Paſſions nous dominent. De quelque côté que l'Homme ſe tourne, il trouvera dans ce Dilemme une preuve de ſon infériorité.

D'ailleurs, il eſt sûr que les Dames ont naturellement plus de retenuë que les Hommes; ſi donc nous rampons devant celles qui ont perdu ce caractere pour mener une vie licentieuſe, à plus forte raiſon devons-nous fléchir le genou devant celles, qui joignent aux dons de la Nature une Vertu à toute épreuve. Le contraire, dit-on, arrive jour-

journellement ; je l'avouë, & c'eſt en cela que nous faiſons paroître moins d'Eſprit & de Raiſon que le beau Sexe. Les Hommes préférent les Concubines à des femmes reſpectables ; les Dames préférent les Hommes vertueux aux débauchés, quelle difference de goût !

Une troiſiéme preuve de l'Eſprit des Dames, c'eſt que, plus foibles que nous, elles viennent plûtôt à bout de leurs entrepriſes.

Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur ?

S'écrie l'expérience avec Corneille ; auſſi lorſque la Confidente de Medée lui dit :

Votre Pays vous hait ; votre Epoux eſt ſans foi ;
Dans ce revers fatal que vous reſte-t'il ?

Medée répond :

Moi.

Quel reſſort, quelle adreſſe dans une Femme qui aime !

Theſée eut été immolé aux Manes d'Androgée, ſans le ſecours d'Ariane, & s'il ſortit du Labyrinthe, c'eſt que cette Princeſſe lui conſeilla d'attacher un fil dès l'entrée, qui le conduiſit dans tous les détours & le reconduiſit.

Un jeune Homme, magnifique au dehors, petit en lui-même, extravagant par tout, refusera dans ses sottes décisions la Superiorité aux Dames pour l'Esprit, mais s'il est encore capable de refléxions, il embrassera le sentiment contraire; ce n'est pas à dire qu'il n'en est point qui n'en soient dépourvuës, mais en général les Dames ont plus de saillies, & en même-tems plus de retenuë, plus de prudence que les Hommes. Parce que dans une Ville il se trouvera peut-être vingt Femmes, qui n'auront jamais pensé délicatement, il ne faut pas que l'affront rejailliſſe sur tout le Sexe.

SECONDE PARTIE.

Doit-on refuser le Courage aux Dames? Non sans doute. Sémiramis ajoûta aux Conquêtes de Ninus la Lybie, la Perse, l'Egypte; elle recula les Frontieres de son Empire jusqu'à l'Inde. Babylone lui dût ses Jardins admirables & en quelque façon suspendus, la triple enceinte de ses Murs, ces fameuses Tours, qui l'emportoient sur celle de Ninive, & ses 50 Portes d'Airain massif. La fierté modeste de Sysigambis rendit respectueux le redoutable vainqueur de Darius. Avec quel courage Polixéne brava-t'elle la fureur

du

du fils d'Achille, qui l'immola aux Mânes de ſon Pere! L'intrépide Judith, en abattant la tête coupable d'Holopherne, délivra Béthulie, que le Général Aſſyrien, envoyé par Nabuchodonoſor, tenoit aſſiégée. Le corps enſanglanté de Lucrece chaſſa les Tarquins de Rome, & cette Dame violée, en ſe donnant la mort, affranchit ſa Patrie de l'eſclavage où l'avoient tenu ſept Rois conſécutifs. Coriolan, ayant battu pluſieurs fois les Romains, alloit réduire leur Capitale en cendres, ſi ſa Mere n'eût parlé. Elle adoucit l'humeur de ſon fils; le vainqueur admire ſon courage; Rome eſt délivrée, & les Volſques ſe retirent. Paroiſſez Illuſtre Matrone, qui dans une pareille conjoncture, ſauvâtes votre Patrie, en parlant en Mere courroucée à votre fils rebelle. Dans peu il ſe ſeroit emparé de Babylone, ſi Balthazar eût hérité de la grandeur d'Ame de Nitocris?

J'avouë que les Dames n'étant pas dans l'uſage d'aller à la guerre, leurs exploits ſont plus rares, mais ſi les Hommes ſont chargés du ſoin de défendre les Etats, ce ſont eux qui les ont troublés. L'ambition de vaincre ſes pareils, eſt le partage des Héros. Les femmes s'attachent à donner de l'éducation à leurs enfans, à entretenir la paix

dans

dans leur famille, voilà où se borne leur ambition. Le tumulte des affaires, l'horreur que les armes entraînent après elles, ne troublent point leur vie paisible, mais aussi lorsqu'elles sont forcées à se défendre, quelle intrépidité ! Sans aller chercher dans l'Histoire ces Illustres Héroïnes, qui de leurs cheveux firent des cordes pour les Machines de guerre, consultons l'expérience. Représentons-nous ces Meres furieuses, arrachant leurs filles tremblantes des mains effrenées d'un Soldat qui s'est emparé d'une Ville, &c.

La véritable grandeur d'Ame consiste à vaincre ses Passions, à triompher du vice, à remplir les devoirs de l'Amitié, à pratiquer les Vertus Morales ; on accorde aussi aux Dames, avec l'Eglise, la Dévotion.

Rien n'est d'ailleurs plus héroïque que la fidélité dont se pique une Dame de 15 à 20 ans, envers un Mari plus que sexagenaire. La chose arrive cependant tous les jours. L'intérêt est ordinairement l'origine & la baze de la fidélité dans les Hommes. Massinissa, vaincu par les charmes de l'Epouse de Syphax, auroit peut-être toujours aimé Sophonisbe, si l'intérêt n'eût agi sur lui. Allié des Romains, il leur immola le soir de ses nôces cette Princesse Africaine.

Les

Les femmes ont naturellement le cœur plus tendre que nous. Nul objet sérieux ne les attache, aussi rempliſſent-elles, mieux que les hommes, les devoirs de l'Amitié. Ce ſuperbe Monument, qu'érigea Artemiſe en l'honneur de ſon cher Mauſole, ne ſubſiſte plus, quoiqu'il fût une des ſept Merveilles du Monde, mais la tendreſſe de cette Reine de Carie a bravé les injures du tems, & nous a mieux fait connoître le Roi, ſon Epoux, que l'Eloquence d'Iſocrate & de Théopompe. Toutes les Dames ſont bien aiſes de plaire, mais c'eſt un effet de l'amour propre, auquel les hommes ſont moins ſujets, parce qu'ils ont plus d'occupations.

On n'a peut-être jamais vû de femme qui ſe ſoit glorifiée du titre d'Athée ou de Déiſte, tandis qu'on voit de jeunes Gens, encore couverts de la pouſſiere des Bancs, qui donnent dans ces abominables Principes.

Les Dames ont ordinairement plus de ſoin de l'honneur de leurs Maris, que les Hommes n'en ont de celui de leurs Epouſes. Elles s'efforcent de ſe cacher à elles-mêmes leurs défauts, qu'elles dérobent aux yeux du Public. Un Jaloux inſtruit tout le monde de ſes ſoupçons mal fondés; il s'expoſe par-là à la riſée publique; ſa femme, dit-on, en eſt la cauſe; ſuppoſons un inſtant qu'elle

le fût coquette ; l'Homme, à coup sûr, manque plus souvent à ses engagemens que la Femme. Quelle Loi lui accorde ce Privilége ?

Enfin il s'écoula sept cent ans, sans qu'aucune Femme de l'Isle de Chio eût donné le moindre soupçon sur sa vertu. Les Matrônes Grecques poussèrent si loin la sagesse & la chasteté, que Pétrone, n'en trouvant aucune à qui il pût reprocher quelque incontinence, fut forcé d'inventer l'Histoire de la Matrône d'Ephése. Je serois infini, si j'entreprenois de rapporter ici tout ce qui peut entrer dans la défense des Dames, que je crois, en général, supérieures aux Hommes.

A Dijon le 6 Juin 1744.

EPITRE

EPITRE,

De M. Nericault Deſtouches, à M. Frigot.

QU'exiges-tu de ma veine aſſoupie ?
Que je l'excite à combattre l'Impie ?
Veux-tu toujours que ma Proſe & mes Vers,
Pour l'attaquer, parcourent l'Univers ?
N'eſt-il pas tems de finir cette guerre ?
Si l'Incrédule affronte le Tonnerre,
Si du ſophiſme il oſe ſe munir,
Pour braver Dieu, toûjours lent à punir,
Quelle recette aſſés bien préparée
Pourra guérir ſa raiſon égarée,
Ouvrir ſes yeux bleſſés par le grand jour,
Et que l'erreur a fermés ſans retour ?
A de tels maux il n'eſt point de remede,
Que d'implorer la Grace à qui tout cede,
Pour obtenir qu'elle daigne frapper
Un cœur ingrat, qui lui veut échapper.
Qu'opéreront nos argumens ſans elle ?
Sans ce ſecours l'ardeur du plus beau zéle
Eſt ridicule aux yeux d'un vain Docteur,
Fier partiſan d'un orgueil impoſteur
Qui le faſcine, & qui lui perſuade
Que tout Chrétien eſt un eſprit malade,
Un vil eſclave au ſcrupule enchaîné,

Par

Par ſes frayeurs follement entraîné.
Oui, plus l'Impie au Ciel eſt redevable,
Plus il s'efforce à ſe rendre coupable ;
Eſprit, talens, ſçavoir, ſagacité,
Tout s'arme en lui contre la Vérité ;
Pour l'obſcurcir ſans ceſſe il les déploye ;
La décrier eſt ſa plus douce joye,
Son vrai triomphe, & ſon parfait bonheur.
Il ſçait ſe faire un malheureux honneur
De s'illuſtrer par de fameux blaſphêmes :
Charmé d'un nom, fruit de cent anathêmes,
Il s'applaudit de ſe voir révéré
Par mille fous dont il eſt entouré.
Comment matter cet eſprit frénétique ?
Contre les Faits il n'eſt point de réplique ;
Tout doit s'y rendre avec ſoumiſſion,
Mais rien n'impoſe à la préſomption,
Qui ne connoît aucune Loi ſuprême,
Que les decrets qu'elle dicte elle-même.
Tu vois, ami, qu'à cet aveuglement
En vain j'oppoſe un zele véhément ;
D'un fol orgueil l'Incrédule s'enyvre ;
La Providence à lui-même le livre,
Terrible prix de ſa témérité,
Qui loin de lui fait fuir la Vérité.
Déplore donc ſon aveugle manie,
Sans exiger que mon foible génie,
Qui fit contre elle un aſſés vain effort,

Pour

Pour la dompter prenne un nouvel essor.
Que m'ont produit mon ardeur & mon zéle?
Mille ennemis : Querelle sur querelle.
Mes amis même entre eux ont murmuré,
Quand ils m'ont vû d'un visage assûré
Livrer bataille à la Raison perverse,
Qui contre Dieu dans ce siécle s'exerce,
Et sur la foi de Bayle, son Docteur,
Ose douter de son divin Auteur;
Car le Démon, pour vaincre mon courage,
Toujours sur moi fait tomber quelque orage,
Et pour venger ses fideles suppôts,
Use ses traits à troubler mon repos.
Tantôt d'un Poëte, impudent Anonyme,
Et froid railleur, il exerce la rime
Pour m'insulter, & veut faire d'un sot,
D'un ignorant, un Singe de Marot.
Tantôt il pousse un rêveur lunatique
A m'excéder de sa Métaphysique,
Dont il oppose à mes raisonnemens
La profondeur & les fins argumens,
Amas confus de chimeres subtiles,
Contre les Faits ressources inutiles.
Une autrefois il me fait envoyer
Un vil monceau du plus sale papier,
Assaisonné d'un billet, qui me marque
Que ce papier, digne d'un Aristarque,
Et d'un Prêcheur aussi profond que moi,
Mérite bien que j'en fasse l'emploi,

Pour ſignaler mon eſprit ſec & triſte,
Contre l'Impie & contre le Déïſte.
Ce n'eſt pas tout. Il ſuſcite un pié plat,
Eſprit Normand, qui pourtant n'eſt qu'un fat,
(Si par le ſtyle on connoît la perſonne)
Pour m'atteſter que chacun me ſoupçonne
De n'être au fond qu'un hypocrite altier;
Que contre Bayle en vain j'oſe crier,
Que je ne ſuis qu'un Nain puſillanime,
Près d'un Géant, qu'une éternelle eſtime
Fera paſſer pour le plus bel eſprit,
Et le plus grand, qui jamais ait écrit;
Que s'il vivoit, ſa plume, comme un foudre,
Du premier coup me réduiroit en poudre,
Prompt châtiment par moi trop mérité
Par mon audace & par ma vanité;
Qu'en mes Ecrits mon orgueil ſe décelle,
Quoique caché ſous le maſque du zéle:
» Et taiſez-vous, plat Théologien,
» Laiſſez en paix vivre l'anti-Chrétien,
Ajoûte-t'il; » & d'un ſtyle folâtre,
» Allez plûtôt prêcher ſur le Théâtre,
» Où quelquefois on vous a ſupporté.
» Fixez-vous-là. Votre zéle emporté
» Contre l'Impie & contre l'Incrédule,
» Paroît en vous un tic fort ridicule,
» Loin d'impoſer, vous nous faites pitié,
Suis je, *Frigot*, aſſés humilié?

Car

Car chaque jour, par cent routes obſcures,
Il pleut ſur moi des volumes d'injures;
Tous les matins c'eſt mon plus doux régal.
Mes ennemis m'endurciſſent au mal.
De tant d'efforts tu vois la récompenſe;
Voilà les traits que le Démon me lance,
Pour ſe venger de mes vives clameurs,
Contre l'eſſain de ſes noirs Sectateurs,
Que tour à tour en ſecret il déchaîne,
Pour amortir le zéle qui m'entraîne,
Et me forcer à reprendre un métier,
Que malgré lui, j'ai fait vœu d'oublier.
Eh! plût à Dieu qu'un rayon de lumiere
M'eût fait moins tard ſortir d'une carriere,
Où, trop jaloux d'un frivole talent,
Je n'ai jamais couru qu'en chancelant,
Pour acquérir, avide de fumée,
Le foible éclat d'un peu de renommée!
A ce trait-ci, mes ennemis ſecrets
Vont s'écrier: *D hypocrites regrets*
Notre Tricheur veut faire en vain parade;
Son air pieux n'eſt qu'une maſcarade,
Pour impoſer aux crédules Dévots,
Sots Partiſans de ſes maigres travaux:
Son Orviétan n'eſt fait que pour des gruës.
Qu'il le débite à tous les coins des ruës,
Où la canaille en fera ſon profit;
Mais quant à nous, que la Nature fit,

Crece au hazard, d'une plus fine étoffe,
Nous voyons tout d'un œil trop philoſophe,
Pour nous laiſſer ébloüir au jargon
De ce Tartuffe. Il lui faut un Orgon,
Pour ſavourer ſes fades balivernes.
Gens, tels que nous, ne vont point ſans lanternes.
Nous voyons clair dans la plus ſombre nuit.
Un beau dehors jamais ne nous ſéduit;
Le moindre fard nous frappe, nous irrite,
Et de cent pas nous flairons l'hypocrite.
Eh! par quel art peut-on venir à bout
De nous tromper, nous qui doutons de tout?
Doute éclairé: ſource du Pyrrhoniſme,
Tu fais regner tout au moins le Déiſme!
Doute charmant, par qui la Vérité,
S'il en eſt une, eſt dans l'obſcurité,
Pénétre nous juſqu'en nos moindres fibres,
Et fais de nous des Etres toûjours libres,
Aux préjugés, aux vulgaires frayeurs,
Par ton pouvoir toûjours ſupérieurs,
Et que le nom de Bayle notre Maître,
Vive à jamais, pour t'avoir fait renaître.

Un tel propos te ſurprend & t'aigrit,
Ou tu le crois un jeu de mon eſprit;
Non, cher ami, c'eſt le ſuc d'une Lettre
Qu'on s'empreſſa de me faire remettre,
Huit jours après que je t'eus répondu
Par le Mercure, & qui m'eût confondu,

S'il

S'il étoit vrai que mon orgueil fantaſque
D'un vrai Chrétien m'eût fait prendre le maſque,
Pour ajoûter au vain titre d'Auteur,
L'air d'un Sçavant, & d'un Prédicateur.
Heureuſement, ma candeur eſt connuë,
Et mon humeur n'eſt que trop ingénuë.
Mon cœur ouvert m'a ſouvent compromis,
Et m'a privé d'un grand nombre d'amis.
Si Bayle en moi trouve un vif Adverſaire,
C'eſt que j'ai crû cet eſſor néceſſaire,
Pour décrier un Philoſophe adroit,
Qui croit douteux tout ce qu'un Chrétien croit;
D'ſſertateur d'autant plus redoutable,
Qu'il cache mieux ſon venin déteſtable,
Et que le ton qu'il prend, quand il écrit,
Corrompt le cœur, en amuſant l'eſprit
J'en fis d'abord l'épreuve malheureuſe.
Duppe autrefois de ſa candeur trompeuſe,
Je me jettai, le ſuivant pas à pas,
Dans un bourbier que je ne voyois pas;
Heureux enfin d'avoir ſçû reconnoître
L'objet affreux d'un ſi dangereux Maître;
Mais non content de l'avoir déteſté,
Je fis la guerre au Docteur empeſté,
Dont les talens, ſéduiſant l'innocence,
Jettent partout le doute & la licence,
Et d'un Chrétien, peu précautionné,
Font un impie, au vice abandonné.

Oüi ; je l'ai dit, & je le dis encore,
Un faux ſçavant le révére, l'adore,
Mais un cœur pur, muni d'un vrai ſçavoir,
Ne voit en lui qu'un eſprit ſouple & noir,
Qui toujours cache & vomit le blaſphême,
Et j'oſerois l'en convaincre lui-même,
En m'expoſant à ſon foudre irrité.
Quand pour appui l'on a la Vérité,
Qu'a-t'on à craindre ? un Nain très-ridicule,
Peut avec elle attaquer un Hercule.
Après m'avoir enſeigné mon chemin,
Elle m'a mis les armes à la main,
Pour la défendre, & rempli d'un vrai zéle,
J'ai riſqué tout, en combattant pour elle.
Et plût au Ciel qu'un auſſi long débat,
Eût mis enfin l'Impie hors de Combat !
Mais à Dieu ſeul appartient cette gloire ;
C'eſt de Dieu ſeul que j'attends la victoire,
Pour me venger de mes Perſécuteurs,
Je la demande à ce Maître des cœurs.

OB-

OBSERVATIONS sur l'usage de la Critique, par M. L. Yart.

ON sçait que la Critique consiste à juger des Ouvrages, & à marquer précisément leurs beautés & leurs défauts ; cet Art bien exercé, est d'une grande utilité ; il s'oppose au mauvais goût ; il perfectionne les Sciences ; il forme & il éclaire les Gens de Lettres, mais dès qu'on en fait un mauvais usage, il décourage les Auteurs ; il divise les Sçavans ; il trouble le repos de la Société.

Il n'est point d'hommes qui nous soient plus odieux que ces Censeurs, qui n'ouvrent les yeux que pour découvrir nos défauts, qui n'ont que des avis à donner, & qui nous font appercevoir à chaque instant qu'ils sentent la supériorité de leurs lumieres, & la foiblesse des nôtres. Boileau se fit beaucoup d'ennemis par ses Satyres ; il ne fut jamais tranquille, & il eut toujours à essuyer des médisances, des calomnies, de mauvais traitemens. Les Académies, le Gouvernement, les Auteurs, & tous les honnêtes gens ont horreur de ces hommes dangereux, qui, de l'obscurité où ils se cachent, répandent de tous côtés des Critiques que

la demangeaiſon d'écrire, le vil intérêt, la haine du mérite, l'habitude de contredire, de médire, de railler, leur inſpirent, & qui ſous prétexte de réſiſter au mauvais goût, s'oppoſent à la tranquillité publique.

Tyrans de la République des Lettres, ils regardent bien moins les Auteurs comme leurs Confreres, que comme leurs ennemis, & ſous prétexte de vouloir perfectionner les Arts, ils n'ont pour but que l'abbaiſſement de ceux qui les cultivent; s'ils portent leur jugement ſur un Livre, ils employent toutes les lumieres de leur eſprit, pour en démêler les défauts, & parce qu'ils déſirent en trouver, ils en trouvent toujours; ils ne font grace ni au fond, ni au ſtyle; ils foüillent chés les Ecrivains Anciens & Modernes, chés nos voiſins dans leurs propres Ecrits, pour faire des paralleles déſavantageux à l'Auteur, ou pour avoir le plaiſir de lui reprocher qu'il les a pillés, lorſque le plus ſouvent il ne les a point lûs. S'ils ſont aſſés heureux pour faire quelque découverte contre la réputation d'un homme de Lettres; s'il tombe entre leurs mains quelque Epigramme qui le deshonore, quelque Anecdote qui l'humilie, ils la répetent à toute la terre; ils la font imprimer, & ils ont grand ſoin que celui, contre qui ils écrivent, en ſoit inſtruit des premiers.

Ils

Ils n'en veulent, disent-ils, qu'aux Ouvrages, mais ils attaquent les personnes; ils font ce qu'ils peuvent pour leur enlever l'estime du Public; ils jettent sur eux un ridicule que l'impression rend souvent immortel, & ils les humilient dans ce qui distingue le plus tous les hommes dans leur esprit.

Quel courage ne faut-il pas avoir, pour écrire de sang froid contre des gens aimables, qui s'efforcent d'être utiles à leur Patrie! Quelle fureur pour s'attacher aux endroits foibles d'un Ouvrage, pour en difformer ou en défigurer les beautés, comme ces Harpies, qui corrompoient tout par leurs attouchemens!

Contactu que omnia fœdans

Immundo.

Et quelle folie que de se consumer d'études & de recherches pour dire du mal de tout le monde, & se faire détester! Le plaisir de critiquer peut-il donc consoler quelqu'un du supplice d'être haï?

Si ces Critiques ont réellement pour but de perfectionner les Lettres, & d'éclairer ceux qui les cultivent, ne peuvent-ils pas y parvenir par des moyens plus sûrs & plus raisonnables?

Le premier seroit de fournir aux Ecrivains des Modéles qu'ils pussent imiter; un

Ouvrage de génie & d'invention inſtruit mieux que tant d'avis & de préceptes. Je ſens plus le ſublime dans les Poëtes que dans les ſçavantes Explications que Longin m'en donne. L'Art avec lequel les Vers de Boileau ſont faits, a plus formé de Verſificateurs, que tous ſes traits ſatyriques; les Odes de Rouſſeau ont plus inſpiré de Poëtes Lyriques, que ſes Epigrammes contre celles de M. de la Motte, & s'il m'eſt permis de nommer après eux un Poëte qui ne fut jamais ſatyrique, & qui n'a été Critique que dans un Ouvrage fort court, M. de V. a plus fait d'Ecrivains par l'harmonie de ſes Vers & l'élégante préciſion de ſa Proſe, que par ſon Temple du Goût. Une Bataille d'Alexandre, par le Brun; une Tête de Rubens, perfectionnent plus un Peintre, que tout ce que Félibien a jamais écrit ſur la Peinture. Une Phyſique de M. l'Abbé Nollet; une Piéce d'Eloquence du Pere de Neuville, un Morceau d'Hiſtoire de M. Rollin; une Tragédie de M. de Voltaire, contribuent plus au progrès des Arts & du Goût, que toutes les Critiques qu'on a faites en chacun de ces genres. L'exemple eſt toûjours sûr de ſon effet. Ariſtote & Quintilien n'ont fait qu'enſeigner les Regles aux Poëtes & aux Orateurs. Homere & Démoſthéne leur ont élevé le génie; l'un a enfanté Virgile, l'autre Ciceron.

Les

Les Préceptes ſont un autre moyen de perfectionner les Arts, mais il n'appartient qu'aux Artiſtes d'en donner ; eux ſeuls en connoiſſent les ſecrets, puiſqu'ils les ont mis en œuvre ; les autres ne font que les deviner ; il ſeroit avantageux pour les Arts, que tous les Artiſtes ajoûtaſſent aux grands Exemples qu'ils donnent, les Remarques qu'ils font. Comme il ne convient qu'au Militaire de parler de Campemens, de Siéges, de Batailles, il ne devroit être permis qu'au Poëte d'écrire ſur la Poëſie, qu'à l'Hiſtorien de raiſonner ſur l'Hiſtoire, &c. J'ai une plus grande idée de l'Eloquence dans l'Orateur de Ciceron, que dans les Préceptes des Rhéteurs. Je préfere l'Art Poëtique d'Horace aux Sçavantes Poëtiques d'Ariſtote, & j'aime beaucoup mieux lire les Remarques ingénieuſes de M. de V. ſur le Poëme Epique, que le long Traité du Pere le Boſſu.

Cependant il y auroit de l'injuſtice à proſcrire de la République des Lettres tant de Traités, d'Obſervations, de Remarques, de Diſſertations, de Commentaires, qui ont leur utilité. Ces differens Ecrits peuvent arrêter le progrès du mauvais goût, & combattre les défauts dominans de la plûpart de nos Auteurs, le ſtyle précieux ou empoulé de preſque toutes nos Piéces de Théatre, les fictions chimériques de nos Romans,

l'inutilité de ces petites Brochures, qui ne ſervent qu'à entretenir le goût des riens, & de la plûpart de ces Recherches ſçavantes, qui ne font qu'appéſantir l'eſprit; tel a été le but des Ouvrages immortels des meilleurs Critiques; ils ont tous attaqué les défauts de leur Siécle Ariſtote, Longin, Denis d'Halicarnaſſe, Quintilien, parmi les Anciens; M. de Fenelon, le P. Bouhours, le P. Rapin, le P. Buffier, Mrs de la Motte, Rollin, de Fontenelle, &c. parmi les Modernes, ont donné des Préceptes pour parvenir à la perfection en chaque genre, & ils ont porté leurs jugemens ſur les Ecrivains célébres, mais la plûpart d'entre eux n'ont propoſé que des doutes, ou ils n'ont parû approfondir les matieres que pour s'inſtruire eux-mêmes; ils ont trouvé le ſecret de critiquer & d'être aimables.

C'eſt preſque toujours déplaire, que de donner des Préceptes; c'eſt offenſer, que de nommer publiquement ceux à qui on les donne; c'eſt inſulter, que de les donner impoliment; c'eſt ſe faire mépriſer, que de les donner mal-à-propos. Quelle attention un Critique ne doit-il donc pas avoir à ne jamais donner des Préceptes, ſur tout avec le ton de Maitre; à ne nommer jamais publiquement ceux qu'il critique avec ſévérité; à être d'autant plus poli, que ſes avis

ſont

ſont plus raiſonnables, & peuvent plus mortifier l'amour propre ; enfin à refléchir long-tems avant que de décider, ou plûtôt à ne jamais décider, quelques reflexions qu'il ait faites, de peur de ſe tromper honteuſement ?

Les petits eſprits décident toujours, n'étant jamais frappés que d'un petit nombre d'objets, & ne pouvant les conſidérer de pluſieurs côtés differens, ils ne ſont jamais embarraſſés ni partagés entre le pour & le contre. Voilà pourquoi ceux, qui n'ont que des préjugés & de la prévention, qu'une lecture ſans ordre, & qu'une étude ſans génie, décident de tout, apprécient le mérite des plus grands hommes, blâment preſque toujours les vivans, & ne loüent ordinairement que les morts. Cependant les morts ne ſentent point nos loüanges.

Id cineres credis aut manes curare ſepultos ?

Elles ne ſont point perduës pour les vivans; elles peuvent les encourager au travail, orner les vérités qu'on leur dit, & leur adoucir la rigueur de la Critique.

Nous ne ſommes plus aux ſiécles des Scaligers, des Burmans & de ces Sçavans, qui ſe diſoient les plus groſſieres injures; la Societé Civile a poli la Societé Littéraire. Un Critique, qui veut être eſtimé, fait entrer

dans ſes Ecrits toute la politeſſe des François, la douceur de leurs mœurs, & ſurtout cette attention que les honnêtes gens ont à ne ſe rien dire qui puiſſe les offenſer.

Tels ſont nos bons Ecrivains. Mrs les Journaliſtes de France ne font jamais appercevoir dans leurs Critiques ni hauteur, ni ironie, ni mépris; ils dédaignent de faire des Extraits d'Ouvrages mauvais ou médiocres, & ils ne rendent compte que de ceux dont la Critique peut être utile au Public, & agréable aux Auteurs; ils caractériſent autant la Nation Françoiſe par leur modération & leur politeſſe, que par leur ſcience & leur goût.

M. de la Motte, dans ſa diſpute contre Madame Dacier & ſon illuſtre Ami M. de Fontenelle, ſeront des Modéles immortels de douceur & de modeſtie. L'adreſſe avec laquelle M. de V. réfute M. de la Motte, ſur ſes differens Syſtêmes de Poëſie, en rendant juſtice à ſes talens, l'habileté avec laquelle il loüe M. le Marquis Maffei, en critiquant ſa Tragédie de Mérope, font bien voir que les plus grands Génies ſont les hommes les plus doux & les plus modeſtes. *J'ai toujours penſé*, dit notre Poëte Epique, *j'ai dit, j'ai écrit que les gens de Lettres devroient être Confreres; ne les perſécute-t'on pas aſſés, ſans qu'ils ſe perſecutent eux-*

eux-mêmes les uns les autres? Plût à Dieu qu'ils pûssent s'aider, se soûtenir, se consoler mutuellement!

Les Académies sont encore des moyens sûrs d'épurer le goût & de perfectionner les Sciences; elles fourniſſent aux gens de Lettres des ſecours de toute eſpece, des conſeils qui les éclairent, & des amis qui les critiquent. L'uſage où l'on eſt dans ces Aſſemblées ſçavantes, de lire ſes Ouvrages, & de les ſoûmettre à l'examen, avant que de les mettre au jour, contribuë déja beaucoup à diminuer le nombre des mauvais Livres, & à augmenter celui des bons Auteurs. Il manquoit à la Patrie du grand Corneille, des Fontenelles, des Durenels, un ſi grand avantage. Il y a lieu d'eſpérer que la Ville de Roüen, ſi féconde en Grands Hommes, va le devenir de plus en plus, étant éclairée par ſa nouvelle Académie.

EXTRAIT d'une Ode sur les Conquêtes du Roi.

LA résolution que le Roi a prise de se mettre à la tête de ses armées, pour avancer le grand Ouvrage de la Paix, ayant ranimé les Muses en France, a fait éclore un nombre infini de Piéces de Poësie. M. l'Abbé Freron a fait part au Public d'une Ode de sa façon, assés belle pour exciter la Critique : nous avons cru qu'on nous sçauroit bon gré d'en donner une idée dans ce Journal par un Extrait.

Cette Ode qu'on peut dire belle, sans la garantir bonne dans toutes ses parties, a pour objet & pour titre *les Conquêtes du Roi* : commençons par l'œconomie que l'ingénieux Auteur y a mise. La Guerre vient se présenter au jeune Monarque, & l'invite à ne plus differer de venger les droits violés. L'Auteur, avant que de la faire parler, la peint sous ces horribles traits :

Quelle Divinité barbare
S'offre à mes yeux épouvantés !
Deux glaives, forgés au Tartare,
Arment ses bras ensanglantés ;

Des Serpens forment ſa Couronne ;
L'ombre du trépas l'environne ;
Le tonnerre gronde à l'entour ;
Les inexorables furies,
Les Gorgones, de ſang nourries,
Compoſent ſon horrible Cour.

On a trouvé cette image trop noire ; on auroit voulu, que cette Guerre que l'Auteur confond avec Pallas ou Bellonne dans les autres Strophes, inſpirât plus de terreur que d'horreur, ſurtout devant ſervir de guide à un Roi, dont il fait cette aimable peinture dans ſa troiſiéme Strophe.

Je ſçais que mon pouvoir ſuprême
Ne fut jamais l'appui du tien ;
Que l'éclat de ton Diadême
A la clémence pour ſoutien ;
Mais ſur des Rivaux mercénaires,
Yvres d'exploits imaginaires,
C'eſt aſſés verſer de bienfaits ;
L'ennemi, que ta vertu bleſſe,
Taxeroit enfin de foibleſſe
La juſte horreur de mes forfaits.

Bellonne animeroit le vengeur des droits, par l'exemple de Titus devant Solime, & ſurtout par celui de ſes plus grands Ayeux, comme on le voit dans la ſeptiéme Strophe :

Tes Peres, Souverains Arbitres
Des querelles des Potentats,
Ne t'ont eux-mêmes qu'à ces titres
Transmis de si vastes Etats ;
Ce n'est qu'en marchant sur la trace
Du Dieu Conquerant de la Thrace,
Que leurs pas se sont annoblis ;
Au haut du Temple de la Gloire,
Sur les aîles de la victoire,
Ils n'eussent point porté tes Lis.

LOUIS, instruit par des leçons si nobles, suit Bellonne dans la Flandre. Voici quels sont les Guerriers, à la tête desquels il va se mettre :

LOUIS apperçoit dans sa course
Ces vieux Guerriers, Maîtres du Sort,
Avides de tarir la source
D'un sang respecté par la Mort.
Ce Sang dans leurs veines boüillonne ;
De leur Prince, aux Champs de Bellonne,
Ils brûlent de suivre les pas ;
Dans ses yeux leur ame ravie
Puisant une nouvelle vie,
Ne respire que le trépas.

Nous supprimons, pour abbreger, plusieurs Strophes, & nous passons à la dixiéme, où il s'agit de la prise de Menin ; voici la

la Deſcription de cette premiere Place conquiſe :

Suſpendant ſon deſtin tragique,
A l'abri des retranchemens,
Vainement le Lion Belgique
Remplit l'air de rugiſſemens ;
Vainement ſa gueule enflâmée
Vomit le ſang & la fumée ;
Effrayé de nos appareils,
Il héſite, il tremble, il recule ;
Dans LOUIS il croit voir Hercule,
Le Deſtructeur de ſes pareils.

Armé de la terrible Lance,
Que la Guerre mit dans ſa main,
Le Héros s'approche & s'élance
A travers cent foudres d'airain ;
Le bruit, l'horreur, les eaux, la flâme,
Rien n'épouvante ſa grande Ame ;
Ses Soldats en ſont ébloüis ;
Bellonne elle-même l'admire,
Orgueilleuſe que ſon Empire
Ait un Guerrier tel que LOUIS.

La douziéme Strophe eſt conſacrée à la gloire d'un de nos vaillans Princes ; le Public la verra avec ſatisfaction.

Mais

Mais tandis que ma voix rapide
T'arrête au milieu des hazards,
Quel eſt ce Guerrier intrépide
Qui brave les horreurs de Mars ?
Mes yeux peuvent-ils méconnoître
L'Auguſte Sang qui le fit naître ?
C'eſt le tien ; c'eſt le Sang des Dieux ;
Clermont tonne ; le Ciel s'embraſe ;
La foudre gronde, tombe, écraſe
L'antre du Lion furieux.

L'Auteur ayant paſſé avec le même feu, de la réduction de Menin à celle d'Ypres, & aux autres Conquêtes du Roi, pourſuit ainſi :

Sur les débris de ces murailles
Bellonne s'éleve ſoudain.
D'affreux monceaux de funerailles
Soûtiennent ſon Trône d'airain ;
Son œil farouche au loin contemple
Tous les Peuples, qui dans ſon Temple
Rendent hommage à ſes fureurs ;
Son ame de joye enyvrée,
Voit la terre aux combats livrée,
Et s'applaudit de ces horreurs.

Quelques Proſateurs ont critiqué le terme de funerailles, priſes pour des enterremens,

mens, & non pour la mort même. Mais l'exemple de Corneille dans le Cid, autorise l'Auteur à s'exprimer, comme il a fait; eh! que deviendroit le langage des Dieux, si l'on le réduisoit à s'en tenir à celui des Hommes : passons à une Strophe qui a réuni tous les suffrages; c'est Bellonne qui parle :

Ah! dit-elle, quel doux spectacle
Les Alpes offrent à mes sens!
CONTY s'indigne de l'obstacle
Des Rocs sous ses pas renaissans.
Rival du Héros de Carthage,
Sa gloire devient ton partage;
L'orgueil des Monts est démenti,
Et ces roches du Ciel voisines,
Dans l'Histoire de leurs ruines
Verront Annibal & CONTY.

L'Histoire ne fait point passer les Alpes à Annibal, mais de cette Critique, quelque juste quelle soit, il n'en revient que plus de gloire au Prince que l'Auteur veut célébrer, puisqu'il a plus fait qu'Annibal.

Bellonne finit l'Ode par cette Strophe, adressée aux François :

François, sous de plus doux auspices
Vous verrez renaître ces jours,

Dont les Dieux, jadis ſi propices,
Prenoient ſoin d'embellir le cours ;
Et moi, plongeant aux noirs abîmes
L'horrible amas de mes victimes,
La Mort, le Tumulte & l'Effroi,
J'irai dans les demeures ſombres
Etonner les plus fiéres ombres
Des triomphes de votre Roi.

Les voix recueillies ſur cette Piéce, on peut dire que ſi elle a eu des Contradicteurs, l'Auteur doit ſe flater que les vrais Connoiſſeurs lui ont rendu avec éloge la juſtice qui lui eſt dûë.

*A M. B**. C. D. V. à l'occaſion du jour de ſa Fête.*

RONDEAU.

Tout eſt dit, en Vers comme en Proſe;
Tout eſt donné, Tulipe & Roſe;
Tout gentil Bouquet eſt écrit;
Tout s'eſt offert à quelque eſprit,
Et l'Art d'inventer ſe repoſe.

On ſe reſſemble en quelque choſe;
Juſques ſur Voltaire l'on gloſe;
Soit en grand, ou ſoit en petit,
Tout eſt dit.

Même toute fleur eſt éclоſe.
Tendre amitié, malgré ſa doſe,
Dans tout mortel enfin périt:
La mienne, que le cœur régit,
Ne craint point de Métamorphoſe;
Tout eſt dit.

Laffichard.

SUITE

SUITE de la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie.

LE ſecond Mémoire qui fut lû dans cette Aſſemblée, eſt de M. Puzos ; il traite de l'inverſion ou du renverſement de la Matrice : c'eſt une maladie, dit ce Chirurgien, qui n'a été bien connuë avant nous, que quand elle a été portée à la plus fâcheuſe extrêmité, & qu'elle eſt devenuë ſenſible à la vûë & au toucher, par l'inverſion totale de la Matrice, c'eſt-à-dire, que cette partie étoit pendante au dehors.

La cauſe d'une telle maladie, dépendante immédiatement de l'extraction du *Placenta*, adhérent au fond de la Matrice, ne devoit pas être alors plus ignorée que la maladie même, puiſque le moment qui produiſoit la cauſe, étoit commun à la naiſſance de l'effet ; enfin, le danger qui ſuivoit la maladie de très-près, ne ſouffroit aucune équivoque ſur le parti qu'il y avoit à prendre ; ou réduire ſur le champ la Matrice, pour ſauver une femme ainſi maltraitée, ou la voir périr une heure ou deux après l'accident, ſi le ſecours lui manquoit. L'Auteur conclut de-là que les Anciens n'ont réelle-

ment

ment connu que le renverſement de Matrice porté au dernier degré, & fait par une cauſe externe, c'eſt-à-dire, fait dans l'extraction forcée du *Placenta*, adhérent au fond de la Matrice.

C'eſt par rapport à une connoiſſance ſi bornée ſur une maladie, qui peut ſurvenir par d'autres cauſes, & qui a differens degrés d'inverſion, que M. Puzos a crû néceſſaire de donner tous les éclairciſſemens dont elle a beſoin ; il eſpere par là rendre les gens qui s'adonnent à l'Art des accouchemens, plus circonſpects pour prevenir cet accident ; mieux inſtruits pour le connoître dans les cas où il peut être ignoré, & plus hardis pour y rémédier, dans quelque degré d'inverſion que ſoit la Matrice.

Avant que d'entrer en matiere, il avertit que, quoique le renverſement de la Matrice ait communément pour cauſe l'impéritie, ce malheur peut néanmoins arriver à des gens prudens, & raiſonnablement inſtruits, ſoit que la Matrice y ſoit diſpoſée par foibleſſe, ſoit qu'elle ſoit forcée d'obéir, & de ſuivre un *Placenta* charnu, & trop péſant pour le plancher qui le ſoutient. Cependant l'Auteur met une difference eſſentielle entre la main expérimentée, & la main téméraire : la premiere, dit-il, s'apperçoit bien-tôt du déſordre qu'elle a fait ; elle y rémédie

ſur

ſur le champ ; l'autre, au contraire, ignorant le déplacement des parties, les entraîne juſqu'au dernier degré ; elle n'a pas le courage, ni la capacité d'y mettre ordre, & faute d'un ſecours prompt, elle met la femme en danger de périr peu de tems après.

A la ſuite d'une diſtinction qui paroiſſoit néceſſaire, & qui ſe trouve autoriſée par l'aveu du ſçavant Ruiſch, & de pluſieurs bons Praticiens, à qui pareil malheur eſt arrivé plus d'une fois dans le cours de leur vie, l'Auteur paſſe au renverſement de Matrice par cauſe interne, cauſe inconnuë juſqu'ici, & tellement indépendante de l'accouchement, que la maladie qu'elle produit, a été reconnuë à des filles hors de tout ſoupçon, à des femmes qui n'avoient jamais eu d'enfans, à d'autres qui, depuis quinze ou vingt ans, qu'elles étoient accouchées pour la derniere fois, n'avoient ſenti aucune incommodité, ſi ce n'eſt vers le tems où la maladie avoit commencé à prendre naiſſance.

Pour prouver l'exiſtence de ces renverſemens, il rapporte des faits dont il a été témoin, & qu'on ne peut révoquer en doute, par les circonſtances qui les ont accompagnées ; pour ce qui regarde la cauſe qui ne peut pas être auſſi ſenſiblement démontrée

que

que la maladie, il l'établit sur des signes qui se sont trouvés communs à toutes les femmes, attaquées de renversement par cause interne, & qui doivent autoriser le jugement qu'en porte l'Auteur.

Pour mettre le Public en état d'en décider, on rapporte l'endroit du Mémoire où il est dit, que tous les renversemens reconnus pour être de cause interne, ne se sont déclarés que dans l'âge Critique des femmes, qu'à des personnes extrêmement grasses, & à qui l'exercice ou le marcher coûtoit beaucoup de peines. En conséquence il assûre que la graisse énorme, & le poids considérable des visceres du bas ventre, qui porte perpendiculairement sur le fond de la Matrice, principalement dans le tems de son affaissement, l'enfonce peu à peu, & fait passer ce fond de la Matrice au travers de l'orifice, en forme de hernie, par succession de tems. Cette maladie, dit M. Puzos, est incurable, parce qu'on ne peut en détruire la cause, qui est le poids énorme des visceres sur la Matrice; & quand bien même on pourroit réussir à la replacer dans son lieu naturel, le succès ne seroit pas de longue durée: exposée à soûtenir comme auparavant une charge au-dessus de ses forces, elle succomberoit de nouveau, & son enfoncement ne tarderoit pas à reparoître, comme

il arrive aux hernies d'inteſtins, qui retombent toujours, quoique bien réduites, ſi on ne ſoutient l'effort & le poids des parties par un bandage convenable.

Auſſi l'Auteur dit-il naturellement, que mal-à-propos il a tenté deux fois cette eſpéce de réduction ſans ſuccès ; il conſeille d'abandonner cette maladie aux ſoins de la Nature, plûtôt qu'à l'événement de l'opération, parce qu'il a l'expérience, que le tems a ſouvent adouci la plus grande partie de ces incommodités, & que l'opération, abſolument inutile, peut-être funeſte par les douleurs qu'elle cauſe.

A l'égard des renverſemens de Matrice par cauſe externe, cauſe immédiatement attachée à l'accouchement dans l'extraction du *Placenta*, l'Auteur y diſtingue differens dégrés, qu'il croit très-eſſentiel de reconnoître pour la curation.

Le renverſement au premier degré, ſe nomme incomplet. Dans cette eſpéce, l'enfoncement du fond de la Matrice eſt quelquefois ſi léger, & ſi éloigné de ſon orifice après l'extraction du *Placenta*, qu'il eſt très-poſſible d'ignorer ce déplacement de partie ; de croire au contraire l'opération heureuſement terminée, ſi on ne prend, pour s'en aſſûrer, les précautions qu'on preſcrit dans le Mémoire, & qu'il ſeroit trop long de rap-

rapporter ici. Or ce renverſement ignoré, qui forme une maladie, à laquelle on rémédieroit ſur l'heure avec facilité, ſi on s'en appercevoit, devient dans la ſuite incurable, tant par ſon accroiſſement, que par les adhérences qu'il contracte avec des parties d'où il ne ſeroit pas prudent de le ſéparer.

Le renverſement au ſecond degré eſt preſque complet. La tumeur qu'il forme eſt encore renfermée dans le Vagin, mais elle y préſente un ſi gros volume, qu'il faut être abſolument ſans expérience pour ne pas connoître que la Matrice eſt renverſée. On l'a cependant priſe en cet état, pour une Môle, ou une tête d'enfant, & tirée très-mal-à-propos. Quoique cette maladie ait des accidens aſſés urgens, & qu'elle ait beſoin d'une prompte réduction, elle a quelquefois ſoutenu les délais de pluſieurs jours, après leſquels la réduction n'a pas été moins heureuſe, que ſi elle avoit été faite ſur le champ.

Enfin le renverſement complet & au dernier degré, eſt lorſque la Matrice a été entraînée hors des parties naturelles, lorſque tout à fait retournée, elle repréſente en dehors la figure qu'elle avoit auparavant au-dedans. Cette maladie auſſi effrayante à voir, que funeſte, lorſqu'on eſt une ou deux heures ſans lui donner le ſecours dont elle a be-

ſoin, eſt cependant plus communément guérie radicalement, que celle de la premiere eſpéce dont nous avons parlé, parce que cette grande maladie ſaute aux yeux, & qu'elle ſemble demander elle-même l'opération qui lui eſt néceſſaire, au lieu que l'autre, inconnuë dans ſa naiſſance, ne ſe manifeſte que lorſqu'il n'eſt plus poſſible d'y rémédier.

Une réfléxion faite par l'Auteur ſur les differens accidens qui accompagnent & ſuivent les accouchemens, lui fait croire que le défaut d'inſtructions, n'y a que trop ſouvent part : il ſe plaint de ce que cette partie de la Chirurgie eſt la ſeule pour laquelle l'Etat n'a point établi de Leçons publiques ; que les connoiſſances en ſont commiſes, pour la plûpart de ceux qui l'exercent, au hazard ou par habitude; que pour beaucoup d'autres, trois mois paſſés dans un Hôpital, où le difficile ſe voit rarement, dans un eſpace ſi court, & où l'on n'apporte aucune théorie, ſuffiſent pour obtenir le droit de pratiquer l'Art des accouchemens.

Enfin, M. Puzos exhorte à ne point craindre de bleſſer la Matrice, quand il eſt queſtion de la replacer. Il aſſûre, d'après l'expérience, qu'il eſt plus avantageux de la meurtrir, de l'entamer même, quand on ne peut s'en diſpenſer, pour la remettre dans ſa

place,

place, que de la laiſſer renverſée, par la crainte d'y faire quelque déſordre. La Matrice, dit-il, eſt une partie charnuë qui ſuppure, qui *s'exfolie* & ſe cicatriſe comme fait un muſcle; & c'eſt bien mal-à-propos que la Tradition a conſervé de Siécles en Siécles, le faux *Axiome*, que la moindre écorchûre à la Matrice eſt mortelle, quand il s'en eſt trouvé d'extrêmement maltraitées, ſoit par entamûre, ſoit par renverſement, qui peu de tems après avoir été rétablies, ſont devenuës ſuſceptibles de conception, & ont apporté des enfans à terme & bien vivans. C'eſt à l'appui de pluſieurs exemples qu'en a l'Auteur, qu'il eſt en droit de détruire le faux préjugé qu'on avoit eu de tous tems ſur la Matrice.

M. Verdier lut enſuite la ſeconde partie d'un Mémoire ſur la hernie de la Veſſie, dont il avoit donné la premiere partie dans l'Aſſemblée publique de l'année précédente.

Après avoir combattu dans cette ſeconde partie le ſentiment de ceux qui veulent que la hernie de la Veſſie ſoit toujours un vice de la premiere conformation, M. Verdier explique comment la dilatation conſidérable qui arrive à la Veſſie dans la rétention d'urine, peut produire la hernie, en occaſionnant le paſſage d'une portion de la Veſſie, par les anneaux des muſcles du bas ven-

tre, *&c.* Il y indique enſuite les ſignes qui diſtinguent cette hernie particuliere ; le moins équivoque lui paroît être l'augmentation du volume de la hernie, lorſque le malade a été long-tems ſans uriner, & ſa diminution par la ſortie des urines.

A l'égard du prognoſtic, ou jugement que l'on doit faire ſur les ſuites de cette maladie, il fait connoître qu'elle n'eſt pas dangereuſe, lorſqu'il y a une communication libre entre la partie de la Veſſie deſcenduë dans les bourſes, & celle qui eſt reſtée dans le baſſin, & qu'il n'y a de danger, que lorſque cette communication vient à ceſſer, ſoit par quelque pierre arrêtée dans la portion de la Veſſie qui répond à l'anneau, ſoit par une inflammation ſurvenuë à cette même portion de la Veſſie.

Dans le traitement de la hernie de la Veſſie, M. Verdier conſeille l'uſage du ſuſpenſoir, lorſqu'elle s'avance juſques dans le *Scrotum*, que ſon volume eſt conſidérable, & qu'elle ne peut ſe vuider, qu'en la ſoulevant, & la comprimant avec les mains. Mais ſi la hernie ſe bornoit à l'aine, il penſe qu'on doit employer le bandage ordinaire, ou *Brayer*, pour contenir la portion de la Veſſie qu'on aura fait rentrer. Si la hernie ſe trouve accompagnée d'étranglement, on aura recours à l'opération.

L'Au-

L'Auteur finit, en avertiſſant les jeunes Chirurgiens de ne jamais entreprendre l'opération d'une hernie, ſoit d'inteſtin, ſoit d'épiploon, deſcendus dans les bourſes, ſans s'être aſſûrés, ſi la Veſſie n'eſt pas comprise dans la tumeur, ce qu'ils reconnoîtront aiſément par le ſigne indiqué ci-devant. Car s'ils ſe déterminoient à emporter une portion du Scrotum & du ſac herniaire, ou étoit renfermé l'inteſtin ou l'épiploon, & qu'il y eut complication de la hernie de la Veſſie avec celle de l'inteſtin ou de l'épiploon, ils riſqueroient d'emporter une portion de la Veſſie, qui ſe trouveroit alors cachée immédiatement derriere le ſac herniaire; on ſent bien que ce retranchement d'une portion de la Veſſie, ſeroit capable de faire périr le malade.

M. Baſſuel termina la Séance par la lecture d'un Mémoire ſur la fracture de la rotule: l'objet de la premiere partie de ce Mémoire, eſt d'achever de diſſiper l'eſpece de ſurpriſe où l'on eſt reſté touchant cette fracture, parce que la cauſe n'en avoit pas été apparemment aſſés développée; & c'eſt ce que M. Baſſuel a entrepris de faire. A cette occaſion, il publie avec reconnoiſſance dès le commencement du Memoire, ce qui eſt dû à un grand Chirurgien (M. Petit) qui a mis le premier ſur la voye qu'il falloit

tenir pour découvrir les agens de cette fracture.

Afin de mieux conduire à ſon but, il rappelle d'abord toutes les parties relatives à cette fracture ; os, articulation, ligamens, muſcles, tendons, *&c.* & il tâche de mettre à profit la ſtructure & la poſition par rapport à ſon ſujet, ce qui le fait entrer plus avant dans differens effets méchaniques : effets qui ne doivent pas moins réſulter des mouvemens les plus déréglés qui peuvent conduire à une chûte prochaine, que des mouvemens réguliérement combinés pour l'action naturelle d'une partie.

M. Baſſuel fait ſentir que l'on avoit raiſon de n'être pas entierement rendu ſur la force admiſe pour déterminer cette fracture : effectivement tout bien examiné, les quatre muſcles extenſeurs de la jambe qui s'attachent à la rotule, qui eſt un os très-court pour ſon épaiſſeur, ne devoient point paroître ſuffire, quelque contraction qui y arrivât ; encore peut-elle n'être pas ſi grande qu'on le croiroit bien, dans le ſens dont l'accident a été conçû. Un changement d'attitude qui doit arriver en un inſtant aux os du baſſin, eu égard à ceux des cuiſſes, quand on eſt prêt à tomber, fait préſumer à l'Auteur, que d'autres muſcles poſterieurs viennent en même-tems à la charge contre la ro-

rotule. Ceux ci en saisissant dans le fort de leur contraction le point avantageux du balancement imprimé par la pésanteur du corps, &c. entraînent tout d'une piéce les muscles extenseurs contractés : car il juge qu'alors tous les muscles environnans sont tout à la fois & subitement en action ; c'est surquoi il a crû devoir insister.

On ne peut suivre, ni même parcourir dans les bornes d'un Extrait, le détail où est entré M. Bassuel, par rapport aux preuves méchaniques de tout ce qu'il avance. En général, il considere dans l'os des hanches un lévier qui traverse son articulation avec la cuisse : à ce lévier inégalement posé, selon qu'il le fait voir, s'attachent les muscles qui en deviennent les moteurs ; les extenseurs au bras le plus court, les fléchisseurs au plus long. C'est de-là, à ce que prétend M. Bassuel, que doit se tirer tout le dénoûment, à l'égard des forces multipliées qui exécutent si précipitamment la rupture de la rotule : la longue branche du lévier ne peut être abaissée, par un renversement en arriére du bassin, qu'elle n'entraîne impérieusement en haut les muscles qui s'inserent en devant à la courte branche, qui s'éléve pour lors aux dépens de la rotule.

La seconde partie du Mémoire renferme des réfléxions Historiques, & ensuite cura-

tives touchant la fracture de la rotule.

M. Baſſuel dit que par la lecture des Auteurs de Chirurgie, à remonter juſqu'à Hypocrate, il a vû que l'on a été pendant bien des Siécles, ſans donner, ou au moins ſans avoir de véritables ſecours pour cette ſorte de dérangement : quelques guériſons, à ce qu'il croit, s'opéroient ſans doute quelquefois, ſi les difficultés n'étoient pas trop grandes, encore falloit-il les mains rares des plus habiles : il ajoûte que c'eſt ſeulement dans le dernier Siécle que des Chirurgiens de Paris, entr'autres M. Verduc, le pere, ont procuré à leur Art, des moyens preſque sûrs pour réuſſir, qui ſouvent depuis par des changemens arbitraires & malentendus, ſe ſont affoiblis dans la Pratique.

M. Baſſuel termine ſon Mémoire par la deſcription d'un bandage qu'il a rendu fort ſimple, & d'autant plus utile pour la guériſon de cette fracture, que des Chirurgiens moins expérimentés peuvent l'employer aiſément & avec ſuccès.

L'HON-

L'HONNESTE-HOMME,

ODE.

JE chante cet homme héroïque,
Qu'à la honte du genre humain,
En plein jour, un fameux Cynique
Cherchoit la lanterne à la main.
Si ce n'eſt point un vain phantôme,
Sous des lambris ou ſous le chaume,
En quel Lieu qu'il frappe mes ſens,
Pour lui ſeul je monte ma Lyre;
C'eſt le ſeul mortel que j'admire,
Le ſeul digne de mon encens.

Que vois-je? d'un mortel ſi rare
Chacun veut uſurper le nom.
Mais c'eſt vainement qu'on ſe pare
D'une adroite imitation.
Ainſi qu'aiſément on démêle
D'avec la beauté naturelle
La beauté qui provient du fard,
On reconnoît la difference
De l'honnête-homme par eſſence
D'avec l'honnête-homme par art.

Que le Public ſe préoccupe
Pour d'apparentes qualités,
Je ne ſerai jamais la dupe
De quelques dehors empruntés.
Dans le ſage que j'imagine
La Vertu doit prendre racine,
Et germer au fond de ſon cœur.
Il doit, toujours droit, équitable,
Sçavoir de l'honneur véritable
Bien diſtinguer le faux honneur.

La paſſion, qu'on s'eſt permiſe,
Croit ſouvent que tout eſt permis.
A ſoi-même l'on ſe déguiſe
Les crimes que l'on a commis.
Jadis un Prince formidable
Crût être un Héros reſpectable
Par les excès de ſa valeur;
Il ne vit pas que ſon courage
N'étoit que fureur & que rage,
Et lui, qu'un inſigne voleur.

Qu'on ſoit au rang le plus ſuprême,
Qu'on ſoit aſſis au dernier rang,
Tout mortel d'un autre lui même
Doit craindre de verſer le ſang.
Il doit à toute autre victoire

Préférer la ſolide gloire
D'avoir vaincu ſes paſſions ;
Et déteſtant toute avarice,
Régler ſur l'exacte juſtice
Ses deſirs & ſes actions.

Celui que la Vertu dirige,
Ami de la tranquillité,
Aucun intérêt ne l'oblige
A troubler la Societé.
Une ambition importune
De voir accroître ſa fortune,
Ne cauſa jamais ſon ennui ;
Toujours content de ſon partage,
Tout Terme d'un autre héritage
Eſt encore un vrai Dieu * pour lui.

Jaloux l'un de l'autre, on ne ceſſe
De s'envier de vains honneurs.
L'honnête-homme aime la ſageſſe,
Plus que les biens & les grandeurs.
Dans un ſort propice ou contraire,
Son cœur, que jamais rien n'altere,

* *Les Romains, pour marquer combien les bornes qui ſéparent les Domaines & les Héritages devoient être ſacrées & reſpectables, en avoient fait une Divinité, qu'on révéroit ſous le nom du Dieu Terme.*

Toujours grand, toujours généreux,
Souffre des maux du miſérable,
Goûte une joye inexprimable
A la rencontre d'un heureux.

Porté de lui-même à bien faire,
Il n'a beſoin de nul attrait,
Et ne prétend d'autre ſalaire
Que le plaiſir d'avoir bien fait.
Puiſſant, il n'aime ſa puiſſance
Que pour proteger l'innocence,
La juſtice, & la vérité,
Et s'il fait cas de la richeſſe,
C'eſt pour fournir avec largeſſe
Aux beſoins de la pauvreté.

Abhorrant toute politique
Contraire à l'auſtere Vertu,
Le Sage jamais ne s'explique
Par un diſcours feint ou tortu.
Né l'eſclave de ſa parole,
Dans aucun cas il ne viole
Ses promeſſes & ſes Sermens.
Fidéle à ſa foi qu'il engage,
Regulus retourne à Carthage
Sûr d'y ſouffrir mille tourmens.

Exempt des préjugés vulgaires,
Mon Héros n'eſt pas moins ſoumis
Au divin culte, que ſes peres
Des uns aux autres ont tranſmis.
Exact à ſuivre leurs exemples,
A l'Eternel dans ſes ſaints Temples
Il rend des reſpects aſſidus,
Mais il croit que de tout hommage,
Celui qui lui plaît davantage
Eſt la pratique des Vertus.

Les Jugemens irrévocables
Du Créateur de l'Univers,
A des peines épouventables
Livrent les méchans, les pervers;
Conſtant dans la Vertu qu'il aime,
Le vrai Sage contre lui-même
N'irritera jamais les Cieux,
Non par la crainte des ſupplices,
Mais par la ſeule horreur des vices
S'abſtenant d'être vicieux.

J'ai peint la Vertu la plus pure,
Cher Maſſiere, *& ton ſouvenir*
Dans le cours de cette Peinture
N'a ceſſé de me revenir.
Il convient que je te l'adreſſe.

N'as-

N'as tu pas droit ſur une Piéce
Dont tu m'as fourni chaque trait ;
Quand je te préſente l'image
De l'honnête-homme, du vrai Sage,
C'eſt te préſenter ton Portrait.

LE PLAN ou l'Idée générale d'un nouveau Syſtême du Monde, qui ſera inceſſamment mis au jour par le Baron de Carbonnieres.

L'Auteur ſe défend depuis pluſieurs années de rendre ſon Syſtême public, mais les inſtances réiterées de pluſieurs bons Phyſiciens, & l'explication qui ſe fait par ſes principes de tous les Phénomenes, qui ſe préſentent journellement ſous les ſens, l'ayant parfaitement convaincu, n'ayant rien trouvé d'ailleurs dans les Obſervations & les Expériences anciennes & modernes, qui combatte ſon Syſtême, & qui au contraire ne lui ſerve de preuve, il s'eſt enfin déterminé à le mettre au jour, par le ſeul motif, que pouvant être adopté par quelque perſonne capable, il pourra être perfectionné, au point de devenir utile, ſoit pour la Chymie, la Médecine, la Navigation, l'Agriculture, &c.

L'Auteur ne penſoit point à faire un

Syſ-

Syſtême, car il ne s'eſt appliqué, depuis plus de 12 ans, à la recherche de la Vérité, que pour ſa ſatisfaction particuliere ; il étoit d'ailleurs ſi prévenu de certains faits que la Philoſophie Scholaſtique a toujours regardés comme indubitables, qu'il eut lui-même pris pour une abſurdité de les révoquer en doute.

En effet, lorſque ſes ſens & ſa raiſon ſe révoltoient contre l'opacité de la Lune, ainſi que ſur pluſieurs autres Phénomenes, que la Phyſique lui avoit expliqués, par des preuves qui avoient été juſqu'ici univerſellement reconnuës pour indubitables, ſes préjugés décidoient ſouverainement.

Cependant, à force de combattre, il parvint à ſuſpendre la violence des préjugés, pour laiſſer ſes ſens & ſa raiſon agir en pleine liberté.

Ce fut dans cette nouvelle ſituation, que ſe trouvant comme régénéré dans un nouveau Monde, il conçût le Syſtême dont il s'agit ici, lequel ſappe par le fondement tous ceux qui ont parû juſqu'à préſent.

Deux motifs le déterminent d'en faire inſérer une idée générale dans les Journaux publics ; le premier eſt, que comme il en a conféré avec beaucoup de Philoſophes, & qu'il a même communiqué ſes cahiers, il ne ſeroit pas impoſſible que quelqu'un ne

pût

pût se l'adopter, & qu'il ne fût par là défiguré.

Le second est, qu'après que ce Systême aura essuyé dans cet abbregé la Critique publique, il aura plus de force pour pénétrer au travers des préjugés, par son évidence, dans la raison du Public.

Voici donc l'Idée générale & superficielle du nouveau Systême. Cet Ouvrage n'est autre chose que l'Anatomie simple & facile du Monde, par laquelle l'esprit le plus borné appercevra distinctement, sans peine, ni méditation,

1. Que le Monde est un seul Corps, renfermé dans une boëtte, qui est le Ciel, qui lui sert comme de peau; que cette boëtte est immobile, que sa matiere peut être considerée comme une glace aqueuse, & d'une épaisseur prodigieuse & sans pores.

2. Que le Soleil, la Lune, les Etoiles & tous les Astres avec la Terre, qui est immobile au Centre, sont les parties qui composent ce Corps.

3. Qu'une Âme obscure ou ténébreuse, fluide & universelle, extrêmement compressée dans cette boëtte Céleste, ne pouvant y laisser aucun vuide, unit toutes les parties de ce Corps, & le rend continu.

4. Que pour avoir une notion sensible de cette Âme ténébreuse, on peut la consi-

derer

derer comme de la fumée extrêmement rarefiée.

5. Que de même que d'un Vin noir il s'en ſépare la ſubſtance la plus ſubtile, & qui eſt clair à proportion de ſa ſubtilité, comme l'Eau-de-Vie, l'Eſprit de Vin, &c. ainſi s'exprime-t'il de la flâme ténébreuſe une ſubſtance, d'autant plus ou moins ſubtile, que les pores où elle eſt filtrée, ſont plus ou moins ſerrés.

6. Que la matiere exprimée de la flâme ténébreuſe, eſt une flâme de même ſubſtance, mais d'autant plus ou moins lumineuſe & ardente, qu'elle a été plus ou moins ſubtiliſée, ſuivant que les pores où elle a été filtrée, ſont plus ou moins ſerrés.

7. Que c'eſt la compreſſion extrême & univerſelle où eſt la flâme ténébreuſe, qui opere cette filtration.

8. Que c'eſt de cette même compreſſion que dérive l'élaſticité de la flâme ſubtile ou lumineuſe, laquelle étant dégagée des parties homogénes où elle étoit enfermée par le briſement de ces mêmes parties, trouve du vuide, pour s'étendre dans les pores de la flâme ténébreuſe, laquelle étant plus groſſiere, a ſes pores aſſés grands, pour y recevoir la flâme ſubtile.

9. Que conſéquemment l'élaſticité eſt proportionnée à la ſubtilité de la flâme lumineuſe.

10. Que les Corps ne ſont inflâmables & combuſtibles, que parce qu'il s'eſt filtré dans leurs parties matérielles de la flâme ſubtiliſée par cette filtration, & qui en reſſort par ſon élaſticité, à meſure que les particules qui la contenoient, ſont briſées; tels ſont le Nitre, le Souffre, le Bithume, le Bois, l'Huile, *&c.*

11. Que le Soleil, la Lune, les Etoiles, & généralement tous les Aſtres, ne ſont autre choſe que des flâmes lumineuſes & ardentes.

12. Que la matiere qui produit ces flâmes, n'eſt autre choſe que le Souffre, le Nitre, le Bithume, l'Huile, *&c.* dont les Cercles aſpiraux ſimples ou doublés que parcourent ces flâmes, ſont imbibés ou impregnés.

13. Que la difference de lumiere ou de lueur & ardeur, qui ſe trouve entre ces flâmes, ne provient que de celle qu'il y a entre les pores de la matiere qui les produit.

14. Qu'à meſure que la matiere qui produit ces flâmes eſt réduite en combuſtion, elle eſt remplacée par de ſemblable matiere, dont les Cercles s'imbibent de nouveau.

15. Que ce remplacement ſe fait par une circulation continuelle de la flâme ténébreuſe, laquelle eſt chaſſée & pouſſée par l'élaſticité de toutes ces flâmes lumineuſes, les-

lesquelles ayant leurs cours parallele à la Ligne Equinoctiale, font prendre son cours à la flâme ténébreuse vers les deux Poles Célestes.

16. Que comme la boëtte Céleste est faite en façon d'un Œuf, n'étant pas absolument ronde, à mesure que la flâme ténébreuse, remplit ou compresse les Poles Célestes, elle ne peut prendre d'autre cours que par le centre où est la Terre; & c'est aux approches de la Ligne Terrestre que ces cours Polaires se rencontrent, ensorte que ne pouvant rétrograder, ils ne font plus qu'un seul cours, qui ne peut être que vers les Astres, où ils reprennent de nouveau le cours de chaque Pole, & ainsi successivement il s'ensuit une circulation continuelle.

17. Que comme la flâme lumineuse ou ardente ne consomme rien, ne faisant que briser & diviser les parties de la matiere qui est réduite en combustion, & que rien de ce qui est contenu dans la boëtte Céleste, ne sçauroit en sortir ni se perdre, il s'ensuit que la matiere inflâmable, dont les Cercles s'imbibent continuellement de nouveau, ne sçauroit rien diminuer du volume de matiere dont le Monde est rempli.

18. Qu'à mesure que la matiere combustible des Cercles est réduite en cendres, en poussiere, en fumée, *&c.* ces mêmes cendres,

dres, cette même pouſſiere, &c. ſont rapportées par la même circulation à la Terre, où elles remplacent la matiere inflâmable, qui en eſt continuellement ſéparée, en s'imbibant dans la flâme ténébreuſe, qui y circule toujours.

19. Car de même que la Terre morte qui a été dépoüillée de ſon Nitre ou Salpêtre, étant miſe dehors, s'imprégne de nouveau Salpêtre que la flâme ténébreuſe y dépoſe, en la traverſant par la circulation, ainſi la flâme ténébreuſe s'imbibe, en paſſant par la Terre, d'autant de matiere inflâmable qu'elle en avoit dépoſé, & les Cercles qu'elle traverſe par la même circulation, en font de même, s'imbibant d'autant de matiere inflâmable, dont ils ont été dépoüillés, & qu'ils ſont capables d'en contenir, laquelle ils reçoivent de la flâme ténébreuſe.

20. De même que ſi on met dans une Cuvette de l'Eau, de l'Huile & autres Liqueurs, & qu'on imprégne de petites piéces de Drap de chacune de ces Liqueurs, chaque morceau de Drap ne s'imbibera dans la Cuvette que de la même Liqueur dont il étoit imbibé, & dont la glutinoſité étoit conforme, auſſi chaque Cercle ne s'imbibera-t'il que de la même matiere dont il avoit été imprégné, & dont la glutinoſité ſe trouve de même nature ou pareille.

21.

21. Comme l'eau dans laquelle on fait diſſoudre du ſel, s'en imbibe d'autant qu'elle eſt capable d'en contenir, après quoi elle n'en peut plus diſſoudre, auſſi la flâme ténébreuſe, ainſi que les Cercles s'imbibent-ils continuellement par la circulation d'autant de matiere inflâmable, dont ils avoient été dépoüillés & qu'ils en peuvent contenir.

22. La prodigieuſe quantité de matiere inflâmable qui eſt réduite en combuſtion par tant de differens Cercles enflâmés, n'empêche pas qu'il ne s'en trouve toujours la même quantité pour la remplacer, parce que cette matiere, briſée, en paſſant par la circulation dans tant de differens Cercles, dont la chaleur eſt differente, elle y reçoit une nouvelle trituration & concoction, qui la diſpoſent à recevoir ſa premiere figure d'inflâmable, en paſſant par la Terre.

23. Il s'enſuit donc que toutes les parties du Corps du Monde s'entretiennent mutuellement par la circulation, & que la matiere qui leur ſert de nourriture, reçoit la même trituration, concoction & digeſtion, de même que s'entretient le corps de l'Animal irraiſonnable, qui eſt le ſeul dont l'Auteur entend parler dans ſon Ouvrage, comme de la Vie materielle d'une Plante ou autre Végétal: car pour l'Animal raiſonnable,

qui

qui eſt l'Homme, dont la Vie n'eſt pas materielle, mais pure, ſpirituelle, & qui vient immédiatement de Dieu, il n'a garde de toucher à ce qui eſt purement Métaphyſique, & dont il ſe reconnoît ſi indigne d'approcher.

24. Ainſi le Monde eſt un grand Animal, & l'Animal eſt un petit Monde, ne differant entr'eux que par la grandeur & la ſenſibilité, la Vie Végétative de l'un & de l'autre s'entretenant par les régles d'un ſeul & même Méchaniſme, qui conſiſte uniquement dans la compreſſion, où Dieu a mis la flâme ténébreuſe dans la boëtte Céleſte, car cette compreſſion cauſe l'élaſticité, & celle-ci produit la circulation, & conſéquemment le mouvement, qui eſt le ſiége de la Vie, ou plûtôt la Vie même du Corps mondain & du Corps animal, ainſi c'eſt cette compreſſion univerſelle de la flâme ténébreuſe qui eſt le grand reſſort, qui fait agir toute la Nature.

25. Comme la matiere inflâmable eſt l'humide radical, ou le Chyle qui entretient dans les vaiſſeaux de l'Animal, qui repréſentent les Cercles du Corps mondain, la flâme ſubtile, qui par ſon élaſticité produit la circulation & le mouvement qui vivifie materiellement l'Animal, eſt une matiere dont les pores ſont plus groſſiers ou moins ſer-

ſerrés que ceux du Nitre, du Souffre, *&c.* elle produit auſſi une flâme moins ſubtile,& conſéquemment moins ardente, laquelle ſe trouve proportionnée au tempérament de l'Animal, & n'en peut brûler ni alterer les parties, de même que la flâme,produite par l'Eau-de-Vie, ne brûle pas le linge.

26. Mais s'il s'engendre parmi le liquide du corps Animal d'autre matiere, qui ait ſes pores plus ſerrés que celle du Chyle ou de l'humide radical, & qu'elle vienne à s'enflâmer, la flâme qu'elle produira, étant plus ſubtile, occaſionnera une circulation plus rapide & plus ardente, conſéquemment une pulſation du poulx plus vive; c'eſt ce que l'on nomme la fiévre, laquelle durera autant qu'il y aura de cette matiere étrangere diſpoſée à s'enflâmer; & comme il faut enſuite du tems, pour qu'il ſe forme de ſemblable matiere, & qu'elle s'enflâme de nouveau, c'eſt ce tems qu'on appelle l'intervalle des accès.

27. Lorſque cette matiere étrangere commence à s'enflâmer peu à peu, elle bouche par ſon élaſticité les conduits, & empêche la flâme naturelle ou du Chyle d'avoir ſon cours libre; c'eſt ce qui occaſionne les friſſons au commencement de la fiévre, qui durent juſqu'à ce qu'il y ait une ſuffiſante quantité de cette matiere étrangere,qui ſoit

enflâmée, pour produire une circulation rapide.

28. Si l'Animal avale d'autre matiere, dont les pores ſoient groſſiers, elle produira une flâme moins ſubtile, laquelle érant mêlée avec celle qui occaſionne la fiévre, en temperera l'ardeur & l'activité, & pourra la rendre conforme à la flâme naturelle, & guerir le Malade; mais ſi la matiere étrangere, qui produit la fiévre, eſt trop abondante, elle pourra ſuffoquer par ſon élaſticité la flâme naturelle; enſorte que l'accès finiſſant par défaut de matiere étrangere, l'Animal ſe trouvera ſans flâme, conſéquemment ſans circulation, ſans mouvement & ſans vie.

29. Comme la flâme ténébreuſe eſt univerſellement compreſſée dans la boëtte Céleſte, elle ne ſçauroit avoir d'élaſticité, n'y ayant aucun vuide pour s'étendre; mais la flâme ſubtile trouve moyen de s'étendre dans les pores de la flâme ténébreuſe, leſquels ſont aſſés grands pour la recevoir: c'eſt pourquoi ſi l'on bouchoit un four allumé, la flâme ſeroit ſuffoquée, dès qu'elle ſeroit privée de la flâme exterieure, qui eſt la ténébreuſe, qui lui fournit des pores pour s'étendre; & de même, dès que la flâme ſubtile du corps Animal a bouché les pores de la flâme ténébreuſe, il repouſſe en dehors celle-ci, pour en reſpirer de nouvelle

velle à la place, ſans quoi la flâme naturelle ſeroit ſans action, ne pouvant s'étendre, & l'Animal mourroit.

30. Toutes les fermentations, en général, ſont le pur effet d'une matiere qui s'enflâme, auſſi voit-on que lorſque les particules du levain commencent à s'enflâmer, l'élaſticité de leur flâme fait peu à peu gonfler la pâte, juſqu'à ce que la matiere du levain ayant fini, la pâte s'affaiſſe & reprend ſa premiere ſituation. Il en eſt de même du Mouſt ou Vin nouveau, ainſi que de toutes ſortes de fermentations, qui ſont plus ou moins grandes & violentes, que la matiere, qui s'enflâme, a ſes pores plus ou moins ſerrés, d'où peuvent s'enſuivre l'effervescence, & une infinité de Phénomenes qui arrivent par le mêlange de certaines Liqueurs, leſquels ſont expliqués naturellement par ce principe, ſans avoir recours à des acides & à des alkalis chimeriques.

31. Puiſque rien n'eſt ſi naturel que de concevoir, que la compreſſion extrême où Dieu a mis le fluide ou flâme ténébreuſe dans la boëtte Céleſte, doit néceſſairement operer une filtration de la ſubſtance la plus rafinée dans les pores de la matiere, où la flâme ténébreuſe eſt trop groſſiere pour s'y filtrer, que cette flâme rafinée doit néceſſairement, à cauſe de la compreſſion géné-

rale, être élaſtique, dès qu'elle trouve une eſpece de vuide pour s'étendre dans les pores de la Hâme ténébreuſe, à meſure qu'elle eſt dégagée de la matiere où elle s'étoit filtrée, par le briſement de ſes parties, que cette élaſticité met néceſſairement la matiere en action & en mouvement, il eſt donc abſurde d'admettre aucune vertu dans la matiere, pour expliquer les Phénomenes & pour démontrer la cauſe du mouvement des Aſtres & autres, ni de donner au feu, qui eſt une matiere, la vertu ou propriété d'échauffer, puiſqu'il eſt ridicule, encore un coup, d'admettre quelque vertu ou propriété dans la matiere, rien n'étant ſi facile à démontrer que ce n'eſt point par une propriété que le feu produit la chaleur, mais par un pur effet de l'élaſticité, comme on le trouvera démontré par le nouveau Syſtême.

32. Si les Anciens Philoſophes euſſent compris ce qui eſt démontré dans le nouveau Syſtême ; ſçavoir, que la Lune eſt une pure flâme, quelle eſt la cauſe de ſa variation à notre aſpect, quelle eſt celle de ſes taches invariables, & celle de ſon Eclipſe par l'abſence des rayons du Soleil, ils n'euſſent pas abandonné la raiſon, pour ſe livrer à une opacité Lunaire, auſſi impoſſible qu'elle eſt abſurde.

33. C'eſt cependant de cette erreur où l'on

l'on a demeuré enſeveli juſqu'à préſent, que ſe ſont engendrés Syſtêmes ſur Syſtêmes, tous contraires au ſens & à la raiſon, & qui pis eſt, à la Religion, pour la plûpart; mais comme l'erreur ne ſçauroit être ſtable, tous ces Syſtêmes erronnés ſe ſont ſucceſſivement détruits, & ſe détruiſent journellement les uns les autres.

34. La ſeule Académie Royale des Sciences, invariable dans ſes ſublimes lumieres, n'en a encore adopté aucun, regardant juſqu'à préſent la Phyſique, comme enſevelie dans les ténébres, & comme étant du moins encore au berceau, comme le dit un Sçavant Auteur Moderne *; c'eſt par cette raiſon qu'elle eſt obligée de propoſer annuellement des Prix pour l'explication des Phénomenes les plus ſimples, & que le nouveau Syſtême mettroit un Villageois, même ſans étude, en état de les expliquer ſur le champ, ſans héſiter.

35. En effet, l'homme le plus borné verra dans le nouveau Syſtême, d'un ſeul trait, que l'élaſticité des Hâmes Céleſtes, dont le cours eſt parallele à la Ligne Equinoctiale, doit néceſſairement produire un cours de fluide d'un Pole à l'autre, que ce cours doit produire un flux d'environ ſix heures, & ſuc-

* *M. Rollin, dans ſon Extrait de l'Hiſt. des Egypt. Carthag. &c. Edit. 1739. Tom.* XIII. *p.* 75.

ceſſivement un reflux, que les Marées doivent être plus grandes aux Equinoxes qu'aux Solſtices, qu'elles doivent auſſi être plus hautes aux nouvelles & pleines Lunes qu'aux Quadratures, que le flux & le reflux doivent être conformes au cours journalier de la Lune, qu'ils devoient arriver à differentes heures ſur les Côtes, & que celles du Midi devoient l'avoir avant celles du Nord, que dans les mêmes Lieux & à la même heure, où les Marées ſont les plus hautes en nouvelle & pleine Lune, elles devoient être les plus baſſes dans les Quadratures, que ſans le flux & le reflux, le Monde finiroit néceſſairement, qu'il doit y avoir des cours variables dans la Mer, que le flux & le reflux de la Méditerranée ne peut être ſenſible que dans l'embouchure de l'Euripe, qui eſt à ſon Levant; il verra enfin que tous ces effets ſont produits par une ſeule cauſe.

36. De cette même cauſe, il concevra la ſource des vents & celle des rivieres & fontaines, & l'explication de tous les Phénomenes de l'Aimant.

37. Enfin on verra par ce nouveau Syſtême, qu'on n'a pas beſoin d'avoir recours à tous ces prétendus miracles Philoſophiques, pour appercevoir diſtinctement la propagation & la vivification de l'Animal, cel-

celles du Végétal, & la formation du Mineral.

L'Auteur refutera exactement les Objections qui lui ſeront faites par le même Journal public. Il avoit même le deſſein de commencer l'attaque, en mettant en pleine évidence l'impoſſibilité de l'opacité & ſolidité de la Lune, & en prouvant tout de ſuite ſa lumiere, mais il differera cet article pour placer celui de l'Aimant.

Cette préférence qu'il donne à l'Aimant, provient de l'émulation qu'il a euë, en voyant dans la Gazette de France du 23 Mai 1744, que depuis 1742, l'Académie des Sciences n'ait pû parvenir à avoir aucun Mémoire ſuffiſant ſur ce ſujet, & qu'elle ſoit obligée d'en renvoyer ſa déciſion juſqu'en 1746.

Il y a déja long-tems que l'Auteur auroit envoyé un Traité à l'Académie des Sciences ſur ce ſujet, s'il n'avoit crû que ſon Ouvrage eut été imparfait, s'il n'eut prouvé la cauſe du cours d'un fluide d'un Pole à l'autre, & c'eſt ce qu'il ne pouvoit faire qu'en mettant au jour tout ſon Syſtême.

Mais comme d'un côté, il a donné ici une idée, du moins ſuperficielle, de la cauſe de ce cours de fluide Polaire, & que de l'autre, ce cours eſt reconnu, & n'eſt conteſté par perſonne, l'Auteur va ſur ce principe ex-

pliquer en détail tous les Phénomenes de l'Aimant ; il le rend public, afin que son sentiment ayant essuyé pendant deux ans la Critique & les objections du Public, l'Académie des Sciences soit mieux à portée de donner sa décision en 1746.

L'Auteur soûtient en premier lieu, que l'Aimant étant une matiere, elle ne sçauroit avoir ni vertu ni proprieté attractive, ni autre, non plus que le Fer ni le Pole, ni aucune autre sorte de matiere.

Il s'agit d'examiner si, sans s'écarter de ce principe indubitable, on peut expliquer quelle est la cause de la direction de l'Aiguille Aimantée vers le Nord, à la difference de toute autre matiere, & celle de l'attraction du Fer par l'Aimant, qui est exclusive de toute autre matiere, & enfin la cause de tous les autres Phénoménes de l'Aimant.

L'explication de ces Phénomenes n'est pendant pas la Pierre Philosophale, car il n'y a rien de surprenant ni de merveilleux, rien au contraire n'est si simple, ni plus à la portée de tout le monde. Voici donc de quoi il s'agit.

Tout le mystere consiste à sçavoir que le Fer est un composé de petites familles, couchées les unes sur les autres, à la difference des autres matieres qui ont leurs Poles droits ;

droits; l'Analyse que les Chymistes ont faite du Fer, qui est imprimée, & qui n'est pas contestée, rend ce fait certain.

L'Aimant est une matiere dont les pores sont extraordinairement plus serrés que ceux de toute autre matiere, ensorte que le fluide Polaire n'y sçauroit pénétrer.

L'Aimant, dont on frotte l'Aiguille de Fer, s'insinuant entre les petites lamilles qui le composent, en bouchent étroitement tous les pores, & de même que l'on voit un bâton mis en façon d'Aiguille Aimantée sur un pivot dans le courant rapide d'un Ruisseau, ce bâton tournera toujours tandis que l'eau le frappera obliquement, & il n'aura d'assiette stable que lorsque sa pointe regardera la source, de même qu'un Coq qui sert de giroüette au haut d'un Clocher, n'a de stabilité que lorsque la pointe de son bec regarde la source du vent.

C'est ainsi que le cours rapide du fluide Polaire, ne pouvant traverser l'Aiguille de Fer, parce que l'Aimant en bouche les pores, cette Aiguille ne peut avoir d'assiette fixe, tandis que ce fluide la frappe obliquement, & ne devient stable que lorsque sa pointe regarde la source du fluide, qui vient directement du Nord.

Comme deux Ruisseaux qui auroient leur source opposée, recevroient nécessairement

de la variation dans leur cours, lors de leur rencontre, ainſi les deux cours de fluide Polaire étant directement oppoſés, & venant à ſe rencontrer aux environs de la Ligne Equinoxiale, leur cours reçoit néceſſairement de la variation à leur rencontre, & conſéquemment l'Aiguille Aimantée; c'eſt ce que l'on nomme déclinaiſon & inclinaiſon de l'Aiguille Aimantée, qui arrive aux environs de la Ligne, plus ou moins près, ſuivant la ſituation où ſe trouve le Soleil, par la raiſon qui en eſt expliquée par le Syſtême.

A l'égard de l'attraction, nous voyons par expérience que la matiere qui a ſes pores très-ſerrés, comme la Cire d'Eſpagne, le Corail, &c. ne pouvant recevoir que le plus ſubtil de la flâme ténebreuſe, ſi l'on frotte cette matiere, on agite par conſéquent cette flâme ſubtile, qui la pénetre, laquelle ſortant & ſe trouvant très rarefiée, donne moyen à la flâme ténébreuſe de s'étendre pour remplir cette rarefaction, enſorte qu'elle enleve avec elle la paille, le fétu, qui en étoient pénetrés.

L'Aimant ayant ſes pores encore plus ſerrés que ces matieres, n'eſt traverſé que par une flâme encore plus ſubtile, & dont la rarefaction eſt encore plus grande, mais elle ne l'eſt cependant pas aſſés, pour

enlever

enlever le Fer, à cauſe de ſa peſanteur, elle n'enleveroit même pas la paille, parce que ſa flâme étant infiniment ſubtile, elle ſe gliſſe dans les pores de la flâme ténébreuſe, ſans violence & ſans lui cauſer d'agitation, ainſi celle-ci n'en peut donner à la paille, qui en eſt remplie.

Il faut donc chercher une rarefaction plus grande que ne l'eſt celle qui ſe trouve dans la flâme qui pénetre l'Aimant, & qui augmente la force de l'attraction.

En voici une expérience bien facile; prenez un fuſil, bouchez-en la lumiere, rempliſſez-le d'eau, pliez le bout de la baguette à la groſſeur du calibre avec de l'étoupe de filaſſe, enfoncez-là dans le fuſil juſqu'à un pied du fond, il en tombera de l'eau, parce que le canon eſt trop plein, mais il reſtera de l'eau au-deſſus du bouchon de la baguette; agitez la baguette, comme pour nettoyer le canon, en la retirant d'environ un pied, il ſe forme entre l'eau du fond & celle d'au-deſſus du bouchon, une rarefaction qui eſt comme une eſpece de vuide. Comme la flâme, dont la baguette eſt remplie, trouve moyen de s'étendre dans cette eſpece de vuide ou de rarefaction, vous ſentirez une attraction ſi violente, qu'à peine aurez-vous la force de tenir la baguette, & ſi vous la lâchez, elle s'enfoncera avec tant

de violence, qu'elle enleveroit un poids de plus de 20 livres, qui ſeroit attaché à l'autre bout, & elle heurte avec force & avec grand bruit contre l'eau du fond.

De-même que dans le cours rapide d'un Ruiſſeau, y mettant un caillou ou autre maſſe, que l'eau ne puiſſe pas pénetrer, l'eau rejaillira contre & laiſſera un vuide derriere cette maſſe; c'eſt ainſi que le cours du fluide Polaire ne pouvant pénétrer la Pierre d'Aimant, rejaillit contre, & laiſſe à l'oppoſite une eſpece de vuide ou rarefaction, qui augmente celle de la flâme ſubtile, qui pénetre l'Aimant, réciproquement celle-ci augmente la premiere par le choc qu'elle lui donne en ſortant de l'Aimant, & c'eſt à la faveur de cette rarefaction que la flâme ténebreuſe, dont le fer eſt rempli, trouve moyen de s'étendre, & comme elle ne peut facilement ſe débarraſſer d'entre ces couches de limilles de Fer, elle entraîne le Fer avec elle, & c'eſt là l'attraction du Fer.

Comme ce fluide, qui venant du Nord, rejaillit contre l'Aimant, comme s'il rétrogradoit, ce fluide Polaire repouſſe en arriere la limaille de Fer, ce qui a fait croire que l'Aimant avoit deux vertus magnétiques, l'une attractive & l'autre expulſive.

Lorſque la Pierre d'Aimant eſt armée, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt bordée de Fer aux deux

deux côtés, l'attraction en est plus grande, parce que le fluide subtil qui pénétre l'Aimant, ne pouvant facilement pénétrer ces couches de lamilles de fer, glisse entre le Fer & l'Aimant, & sort avec plus d'abondance par les deux bouts de la ferrure; c'est pour cela que c'est à ces deux bouts que le Fer s'accroche, parce que la rarefaction y est plus grande.

Ce Sujet demanderoit un plus ample détail, tel qu'il est dans le Systême nouveau, mais l'Auteur se flate qu'il y en a assés ici pour exciter la Critique & les Objections, dont la réfutation éclairera la matiere, au point de pouvoir être décidée par l'Académie des Sciences.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure d'Août sont la *Langue*, *Bail* & le *Papier*. On trouve dans le premier Logogryphe *Ail*, *Lia* & *Bal*.

ENIGME

ENIGME.

LEcteur, je ſuis un excrement,
A tout le monde fort utile,
Et, quoique de nature vile,
Je ſers à l'Homme d'ornement.
On exprime par moi ce qu'on ſçait ſûrement;
J'embarraſſe fort les Poëtes;
Je change de nom chés les Bêtes,
A qui je ſers également.
Pour peu de progrès que je faſſe,
D'abord on m'arrête ſans bruit,
Et je crois que pour toute grace,
On dit que l'on me fait, lorſque l'on me détruit.
Auſſi je détruis à mon tour,
Et dans ma ſaiſon favorite,
Quoique de taille bien petite,
J'en fais mourir plus de mille par jour.

AUTRE.

QUoique dépourvû d'exiſtence,
J'ai bien des attributs divers;
Quand Dieu conſtruiſit l'Univers,
Entre ſes mains je pris naiſſance;
Ici bas, comme dans les Airs,
Je ſuis en tous lieux néceſſaire;

Je

Je fais des maux dans les Enfers ;
Je fais des heureux ſur la Terre ;
Je fais la paix, je fais la guerre,
Et je fais gronder le Tonnerre ;
Sans moi, ſur leurs Trônes les Rois
N'auroient ni bonheur ni puiſſance ;
Toute la Nature aux abois,
Se ſentiroit de mon abſence ;
L'Univers s'anéantiroit ;
Que dis-je ? Rien ne finiroit,
Et quand Dieu même le voudroit,
A peine en ſeroit-il le maître ;
Vous me voyez partout paroître,
Mais trouvez mon nom ſeulement ;
Ce qui définit mon Eſſence,
N'eſt point à votre connoiſſance ;
On la recherche vainement.

LOGOGRYPHE.

JE marche ſur neuf pieds, Lecteur ; c'eſt mon allure,
Mais pour ne point d'abord te montrer ma figure,
Je partage mon tout en differens Portraits.
Un, quatre, trois, neuf, cinq, d'un Tyran ſont les traits ;
Six, ſept, neuf, font un nom qu'un ignorant mérite,
Et dont, pour l'ordinaire, il s'offenſe & s'irrite.

Trois, deux, cinq, neuf, je fais les desirs d'un Joüeur;
Cinq, deux, trois, quatre & huit, font un mauvais Sauteur;
Ajuste à mon milieu la moitié de ma tête,
Je supporte dans l'Homme, ainsi que dans la Bête,
Ce qui le plus il importe à son tout;
Joins cinq, six, quatre & huit, je fais plaisir au goût;
Et sans moi, quelque bien qu'un Rotisseur travaille,
Dans son métier souvent, ne feroit rien qui vaille.
Cinq, trois, sept, joints à neuf, je suis un corps brillant,
Servant également le Riche & le Manant;
Assemblant quatre, six, huit & neuf, un Pilote
Me desire ardemment, quand la mer le balotte.
Un, deux, quatre, sept, neuf, une fois réünis,
Je deviens la terreur des malheureux Maris;
Sept & six, quatre & huit, font ensemble une Plante,
Dont l'odeur est toujours très-odoriferante;
Pour ne plus t'ennuyer, en me décomposant,
Mon tout dépend d'un Grand; devine maintenant.

L. C. D. M.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

MR *Fontaine des Crutes*, vient de faire imprimer chés *Quillau*, Libraire, ruë Galande, près la Place Maubert *à Paris*, un Traité complet sur l'*Aberration* apparente des Etoiles fixes, qu'il avoit annoncé dans le second Volume du Mercure & dans le Journal de Trévoux du mois de Juin de l'année derniere, à l'occasion de l'Occultation d'une Etoile du *Sagittaire* par la Lune, arrivée le 2 Août, vers les dix heures & demie du soir.

Cet Ouvrage, qui est *in*-8°. imprimé sur de bon papier & en beaux Caractéres, est orné de huit Planches, & distribué en quatre Parties, lesquelles sont précédées d'une Histoire Générale de l'Astronomie ancienne.

La premiere partie contient un Exposé du Systême Général du Monde, selon les Principes de la Philosophie ancienne & moderne, d'où l'on déduit le mouvement annuel de la Terre autour du Soleil, & sa rotation en 24 heures autour de son Axe.

La

La ſeconde Partie eſt un Abregé de la Sphére, où il eſt ſeulement traité des principaux Cercles, Lignes & Points les plus néceſſaires pour l'intelligence du reſte de l'Ouvrage ; on y traite auſſi, en peu de mots, des réfractions, de la parallaxe & de leurs effets.

On trouve enſuite un Traité complet & fort étendu ſur *l'Aberration* des Etoiles fixes, avec pluſieurs Tables qui ont rapport à cette matiere, ce qui fait le ſujet de la troiſiéme Partie ; on y fait voir dans quel tems, & qui ont été les Aſtronomes, qui les premiers, ſe ſont apperçus de l'Aberration ; qui ſont ceux, qui, en conſéquence de cette heureuſe découverte, ont fait des Obſervations innombrables pour la confirmer ; enfin, après avoir été convaincu de ces apparences, & avoir rejetté differentes hypothéſes, qu'on auroit formées pour les expliquer, on verra comment on ſauve ces apparences, & de quelle façon on vient à bout de les expliquer, au moyen du mouvement annuel de la Terre autour du Soleil, comparé au mouvement ſucceſſif de la lumiere.

On ſçait de quelle importance ſont les corrections que l'on fait ordinairement dans les hauteurs des Aſtres, par rapport aux réfractions, & à la parallaxe, & que l'effet

l'effet de celle-ci détruit toujours une partie, très-petite à la vérité, de l'effet de l'autre, parce qu'elles ſont en ſens contraires ; mais enfin quoique la parallaxe produiſe un effet d'autant plus petit, que l'Aſtre eſt proche du Zénith, ſi néanmoins il faut y avoir égard, combien, à plus forte raiſon, doit-on tenir compte de l'*Aberration*, qui influë, non-ſeulement ſur la Latitude d'un Aſtre, comme les deux cauſes précédentes, mais encore fait varier ſa Longitude, ſon Aſcenſion droite & ſa Déclinaiſon ?

Cela fait voir qu'on étoit très-éloigné d'avoir la vraie ſituation des Etoiles fixes, & qu'on auroit été perpétuellement dans l'erreur, ſans cette admirable découverte ; en effet, ſi la parallaxe ne cauſe que quelques ſecondes d'erreur dans les hauteurs, l'*Aberration* a un effet bien plus conſidérable, & on voit ſouvent qu'elle peut déranger en apparence, d'une certaine quantité, non-ſeulement de ſecondes, mais même de pluſieurs minutes, certaines Etoiles de leur vrai lieu. C'eſt ainſi que dans l'Etoile Polaire ſon *Aberration* annuelle en Latitude eſt de 36 ſecondes & demie ; elle eſt d'une minute 40 ſecondes en Longitude, d'environ 40 ſecondes pour la Déclinaiſon, & l'Aſcenſion droite de cette Etoile eſt preſque de 17. minutes.

Après

Après que l'Auteur de cet Ouvrage a démontré dans le courant de cette Partie, toutes les regles & les formules qu'on doit ſuivre pour calculer les differentes Aberrations d'une Etoile quelconque, après avoir averti de l'ordre qu'il convient de ſuivre, & même avoir fait l'application des regles au Calcul d'une Etoile, il a jugé à propos, afin que le Lecteur ne fût point embarraſſé dans la recherche de toutes ces regles, de les récapituler dans un Chapitre particulier, & de renfermer dans des Cartouches, les formules qu'il a déduites de la Théorie.

Il a de plus calculé & donné dans l'Ouvrage une Table des plus grandes *Aberrations* des Etoiles en Latitude, ſelon leurs diſtances de l'Ecliptique, de 10 minutes en 10 minutes, & depuis 0 juſqu'à 90 degrés.

Il a auſſi donné deux autres Tables, l'une des Longitudes & des Latitudes, & l'autre des Aſcenſions droites & Déclinaiſons de 20 des principales Etoiles, telles qu'elles étoient au commencement de l'année 1740, & vis-à-vis de chaque Etoile, il a eu ſoin de placer ſon mouvement annuel, tant en Aſcenſion droite, qu'en Déclinaiſon, afin qu'on puiſſe faire les réductions convenables pour d'autres années, ſoit précédentes ou à venir.

Deux autres Tables ſuccedent à celles dont

dont on vient de parler ; la premiere contient les Lieux où ſe trouve le Soleil, lorſque l'*Aberration* des mêmes 20 Etoiles eſt nulle en Aſcenſion droite, elle contient encore leurs plus grandes variations en *Aberration*, qu'on trouve poſées entre les deux tems de l'année où elles arrivent ; la Partie du Monde vers laquelle ces variations ſe font, eſt indiquée par ces mots *Or.* & *Occ.*, c'eſt-à-dire *Orient* & *Occident*.

La deuxiéme Table contient l'*Aberration* en Déclinaiſon de ces 20 Etoiles, avec le même ordre qu'on vient de dire pour l'Aſcenſion droite. Toutes ces Tables ſont ſuivies de leurs uſages, c'eſt-à-dire, de la maniere d'appliquer l'*Aberration*, ſoit par rapport aux Calculs, ou par rapport aux Obſervations Aſtronomiques ; avec des Remarques très-curieuſes touchant les proprietés de la lumiere lancée par les Etoiles.

Enfin la quatriéme & derniere partie traite de l'Occultation des Etoiles fixes par la Lune. On a déja fait remarquer dans le Mercure & dans le Journal dont on a parlé ci-devant, de combien ces ſortes d'Occultations étoient préférables aux Phaſes obſervées dans une Eclipſe de Lune, & même aux Eclipſes des Satellites de Jupiter dans la détermination des Longitudes ; car dans les premieres Obſervations, on eſt au moins

une

une minute ou deux dans l'incertitude du commencement ou de la fin d'une Phase, & dans les Eclipses des Satellites, une demie minute & plus; joint à cela que pour observer ces sortes d'Eclipses, il faut employer des Lunettes depuis 7 ou 8 pieds jusqu'à 18 & 20 de longueur. Les Occultations des Etoiles par la Lune, ne sont point sujettes à tous ces inconvéniens, car à cause de la rapidité du mouvement de la Lune, lorsqu'elle passe au-dessous d'une Etoile, l'Eclipse est instantanée, c'est-à-dire, qu'elle se fait si subitement, qu'il n'est pas possible qu'un Observateur soit une demie seconde de tems dans l'incertitude, ce qui est un grand avantage, sans compter qu'une Lunette de deux ou trois pieds suffit pour l'observer.

Toutes ces considérations ont engagé l'Auteur à donner une Methode courte & aisée pour déterminer facilement ces sortes d'Eclipses, au moyen d'une projection; il conduit même son Lecteur dans la construction de cette figure, & lui en fait faire l'application, en prenant pour exemple une Etoile du Sagittaire dont l'Eclipse est arrivée le 2 Août 1743, & à l'occasion de laquelle il lui en fait déterminer toutes les Phases; cependant malgré la simplicité de cette Méthode, elle deviendroit souvent inutile, si, avant que d'entreprendre le Calcul,

cul, on ne pouvoit pas s'assûrer si une conjonction de la Lune avec une Etoile sera Ecliptique & de plus, visible sur l'Horison, c'est à quoi l'Auteur s'est attaché, de façon qu'il espere que le Public n'aura plus rien à désirer sur cette matiere.

L'Auteur avertit encore les Curieux qu'ils vont avoir la plus belle occasion de s'exercer avec utilité sur cette matiere, qu'on puisse souhaiter; car la Lune pendant trois ou quatre années de suite, va rencontrer chaque mois quelques unes des 72 Etoiles qui composent la Constellation des Pleïades; peut-on rien trouver de plus favorable à la Géographie, pour la rétablir & la porter au plus haut degré de perfection? En effet, si l'on observe ces Occultations avec soin dans les Villes principales & dans tous les Ports de Mer, pour ensuite se les communiquer, il est hors de doute qu'on aura la situation de tous ces Lieux, les uns à l'égard des autres, dans la derniere exactitude; c'est ce qu'on a lieu d'esperer dans la suite, & ce qui a été le but de l'Auteur.

On doit bien observer que le Lecteur aura la satisfaction de voir comment on peut faire application de l'Aberration dans de pareils Calculs.

DISSERTATIONS & Consultations Médi-

Médicinales de Mrs *Chirac*, Conseiller d'Etat, & Premier Médecin du Roi, & *Silva*, Médecin Consultant du Roi, & Premier Médecin de M. le Duc; *à Paris*, chés *Durand*, ruë S. Jacques, à S. Landry, & au Griffon. Deux vol. *in*-12. Le premier Tome de 342 pag. sans les commencemens de 107 pag. le second de 420, y compris la Table des Matieres des deux vol. 1744.

HISTOIRE de la Conquête du Mexique & de la Nouvelle Espagne, par Fernand Cortez, traduite de l'Espagnol de Dom Antoine de Solis, par l'Auteur du Triumvirat. Deux volumes *in*-12, *à Paris*, chés *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'Or.

NOUVELLE EDITION *des Lettres de S. Jerôme*, traduites en François sur l'Edition Latine des Bénédictins, avec des Maximes morales & des Remarques sur les endroits difficiles, par Don Guillaume *Roussel*, Religieux de la Congrégation de S. Maur; *à Paris*, chez *Gissey*, Libraire, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

LA RELIGION CHRETIENNE *éclairée des lumieres de l'intelligence, par le Dogme & par la Prophétie.* Deux vol. *in*-12; le premier

mier de 405 pages, & le ſecond de 266; *à Paris*, chés la Veuve *de la Tour*, ruë de la Harpe, aux trois Rois.

La Salamandre, *Nouvelle Allegori-Comique*, petite Brochure *in*-12, de 62 pages; l'Auteur de cet Ouvrage dédie ſon Livre à la Dlle *Coraline*, Actrice du Théatre Italien, & lui adreſſe l'Epitre ſuivante, placée à la tête.

Acceptez, belle Coraline,
Le préſent que mon cœur vous fait;
Ma Muſe, pour qu'il fût parfait,
Voudroit pouvoir être divine:
Son vol rapide, dans les Cieux
Devroit aller puiſer la rime,
Et pour mieux ſe mettre en eſtime,
Vous parler, comme on parle aux Dieux.
En vous je vois une Déeſſe,
Pour la beauté, pour les talens:
Chés vous que d'Art! que de fineſſe!
Que de pas flateurs & brillans!
En vous offrant ma *Salamandre*,
C'eſt ſans doute vous offrir peu;
Mais quel préſent peut-on attendre,
Qui, comme le mien, ſoit tout feu?
Quand on vous voit ſur le Théatre,
Chaque cœur de vous idolâtre,

Forme des vœux à tout moment :
Epris de vos graces naïves,
De vos façons nobles & vives,
Tout Spectateur eſt votre Amant.
Je ne prétends de mon Ouvrage,
En vous rendant un juſte hommage,
Que le plus délicat plaiſir ;
C'eſt de voir s'accroître mon zéle ;
De vous voir toujours auſſi belle,
Et le Public vous applaudir.

Ce Livre mérite de la part du Public un favorable accueil, par la maniere enjoüée dont il eſt écrit ; il ſe vend *à Paris*, chés *de Lormel*, à l'entrée du Quai des Auguſtins, au Nom de Jeſus ; chés *Prault*, Fils, à la Charité, Quai de Conty, & chés *Morel*, le jeune, au Palais.

On débite actuellement chés *Viallanes*, Libraire, à Clermont-Ferrand, en Auvergne, une nouvelle Edition de la *Coûtume de la Marche*, avec des Notes & des Obſervations très-utiles, pour en entendre le véritable ſens, & corriger les fautes qui ſe trouvent dans l'Edition de *Jabely*, & une Préface curieuſe ſur l'Origine de la Comté-Pairie de la Marche, par M. *Couturier de Fournoüe*, Ecuyer, Conſeiller, ancien Procureur du Roi de Gueret, Capitale de la Marche.

Hiſ-

HISTOIRE du Traité de Westphalie, ou des Négociations qui se firent à Munster & à Osnabrug, pour établir la Paix entre toutes les Puissances de l'Europe, composée principalement sur les Mémoires de la Cour & des Plénipotentiaires de France, par le P. *Bougeant*, de la Compagnie de Jesus. Quatre vol. *in*-12. Le premier Tome de 506 pages, le second de 493, le troisiéme de 457, & le quatriéme de 510. *A Paris*, chés P. J. *Mariette*, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule, 1744.

Le Clerc, Libraire au Palais, & *Prault*, fils, à la descente du Pont-Neuf, débitent une nouvelle Edition, revûë, corrigée, & augmentée du MEMORIAL *de Paris, & de ses Environs, à l'usage des Voyageurs*, par M. l'Abbé Antonini, 1 vol. *in*-12. 1744.

Jean & Paul *Knapton*, Imprimeurs-Libraires *à Londres*, dans Ludgate-Street, impriment & débitent par Souscription la Continuation de *l'Histoire d'Angleterre* de M. *Rapin de Thoyras*, en Anglois, depuis la révolution arrivée en 1688, jusqu'à l'avénement du Roi Georges II, à quoi on ajoutera un ample Sommaire, ou Epitome de toute cette Histoire, depuis la descente de Jules-César en Angleterre, jusqu'à la mort de

Georges I, par M. *Tindal*, M. A. &c.

Cet Ouvrage qui ſera imprimé *in-folio* & *in-octavo*, ſera orné des Eſtampes des Rois, des Reines & de pluſieurs grands Perſonnages, gravées par M. *Houbraken* & par d'autres habiles Maîtres, avec des Cartes, des Médailles & d'autres tailles-douces. On en débite chaque ſemaine un Cahier de quatre feüilles pour ſix ſols. Les Eſtampes gravées par M. *Houbraken*, ſont payées ſur le pied de ſix ſols chacune ; les Cartes & les autres tailles-douces en coûtent trois. Ce débit eſt ouvert du premier Samedi de Mai de cette année, & continuera juſqu'à ce que l'Ouvrage ſoit achevé.

L'Hiſtoire entiere de cet Auteur ſe débite chés les mêmes Libraires.

M. *Engel*, premier Bibliotécaire de la République de Berne, en Suiſſe, ayant réſolu de vendre ſa belle Collection de Livres rares, en a publié un Catalogue raiſonné, qui ſe trouve chés *Briaſſon*, Libraire à Paris, & comme, malgré les inſtances de pluſieurs Perſonnes de grande conſideration, il ne leur en a pas voulu céder des parties, quoique fort conſiderables, mais il préfére de vendre cette Collection en détail par une Vente publique, Argent comptant, & ſuivant la coûtume ; il donne Avis aux Curieux,

rieux, qui ſouhaiteroient de s'en procurer quelques Livres, qui ne ſe trouvent, que très-rarement, qu'il a fait tranſporter ces Livres à Leipſick, & que la Vente s'en fera le 14 de ce mois & jours ſuivans, dans ladite Ville, priant tous les Amateurs, de donner leurs Commiſſions de bonne heure; & en cas qu'on change de réſolution, ſoit pour le tems ou le lieu de cette Vente, le Public en ſera averti par un Avis inſéré dans le Supplément de ce Catalogue, actuellement ſous Preſſe, & qu'on trouvera chés le même Libraire.

Il paroît *à Leipſick*, un Ouvrage intitulé *Horæ Hebraicæ & Talmudicæ, in Theologiam Judæorum Dogmaticam antiquam & Orthodoxam de Meſſiâ impenſæ. Accedunt Rabbinicarum Lectionum Libri duo, & Indices neceſſariæ, apud Frederic* Hekel, deuxiéme vol. *in*-4°. de 996 pag. 1742.

On a entrepris *à Londres* une nouvelle Edition du grand Dictionnaire Latin de *Robert-Etienne*, ſous ce Titre : *Roberti Stephani Lexicographorum Principis Theſaurus Linguæ Latinæ, in IV Tomos diviſus, cui poſt noviſſimam Londinenſem Editionem, complurium eruditorum virorum curis inſigniter auctam, acceſſerunt nunc primum Henrici Ste-*

 phani,

phani, Robert. Fil. *Annotationes autographæ ex codice Bibliothecæ Pub. Civitatis Genevensis. Novâ curâ recensuit, digessit, ab Auctorum citationibus supervacuis, mendisque quam plurimis repurgavit, suasque passim Animadversiones adjecit Antonius* Birrius Philiater Fasil. *Typis & impensis*, E. & J. Thurnisiorum *Fratrum*, 1740.

INSTITUTIONES CATHOLICÆ *in modum Catecheseos, in quibus quidquid ad Religionis Historiam, & Ecclesiæ Dogmata, Mores, Sacramenta, Preces, Usus & Ceremonias pertinet, totum id brevi compendio ex Sacris fontibus Scripturæ & Traditionis explanatur, ex Gallico idiomate in Latinum sermonem transl*atæ, &c. *Auctore Francisco Arnato* Pouget *Montispessulano Presbytero Congregat. Oratorii Gallic.* &c. A Venise, chés Jean-Baptiste *Pasquali*, Imprimeur-Libraire. Deux vol. *in fol.* 1743.

ABREGE' de la Vie d'une Ste Religieuse, par M. André *Danti*, Prévôt de l'Eglise Collégiale de S. Pierre au Diocèse de S. *Miniato*, dédiée au Souverain Pontife Benoît XIV. *A Lucques*, chés Joseph *Salani* & Vincent *Giuntini*, Libraires, 1743, *in-octavo*.

LETTERA *all' Eminentissimo e Reverendissimo Signor Cardinale Angelo Maria Quirini Bibliothecario della Santa Romana Chiesa, Vescovo di Brescia, intorno agli Italiani, che del Secolo XI. insino verso la fine del XIV Seppero di Greco.* In Venezia, 1743, *in*-8°.

DOMINICI GEORGII *de Liturgia Romani Pontificis, in solemni celebratione Missarum Lib.* III, *ubi Sacra Mysteria ex antiquis Codicibus, præsertim Vaticanis, aliisque Monumentis plurimum illustrantur.* Romæ. Troisiéme Volume *in*-4°, 1743.

SYNOPSIS LAURETANA, *hoc est Summorum Pontificum Constitutiones Soc. Congregat. Lauretanæ Resolutiones super controversiis Jurisdictionalibus inter Episcopum & Gubernatorem Lauretanos, ac plurima dubia à SS. D. N. Benedicto XIV decisa, cum alphabetica Synopsi, omnia ejusdem Pontificis Maximi auctoritate edita & confirmata.* Romæ, 1743, *in*-4°.

IL paroît *à Rome* un Volume *in*-4°. contenant des Observations sur la Mérope du Marquis Scipion *Maffei*, & sur la Traduction de Lucrece *del' Marchetti* quelques Harangues, & des Lettres Latines qui n'avoient pas encore été imprimées, 1743.

LETTRE de M. Beauvais, à M. l'Abbé de Matigney, Chanoine de la Métropole de Beſançon, ſur la Mort de M. l'Abbé de Rothelin.

JE vous ai annoncé, Monſieur, avec beaucoup de douleur par ma derniere Lettre, la mort de l'Illuſtre Abbé de Rothelin ; vous connoiſſez les Relations que j'avois avec lui, l'amitié & la confiance dont il m'a honoré pendant les quatorze dernieres années de ſa Vie, & je crois vous faire plaiſir, en vous apprenant les particularités que je ſçais de la Vie d'un ſi grand homme ; c'eſt la moindre choſe à laquelle la reconnoiſſance m'engage, en attendant que l'Académie Françoiſe, & celle des Inſcriptions & Belles-Lettres célébrent ſa mémoire & faſſent connoître à la République des Lettres la perte qu'elle vient de faire.

CHARLES D'ORLEANS ROTHELIN nâquit le 5 Août 1691 d'Henri d'Orleans, Marquis de Rothelin, & de Gabrielle Eleonore de Montaud, fille de Philippe de Montaud, Duc de Navailles, Maréchal de France. Il n'avoit que ſix ſemaines, lorſque le Marquis de Rothelin ſon Pere, fut tué à la Bataille de *Leuze*, en combattant à la tête de la Gendarmerie, où il fut bleſſé de 32 coups,

coups, dont quatre étoient mortels.

M. de Rothelin, dont il s'agit ici, qui étoit le dernier des trois fils, que le Marquis avoit laissés, se détermina dès sa jeunesse à embrasser l'Etat Ecclésiastique, plûtôt que celui des Armes, où ses Ancêtres avoient beaucoup brillé : ce choix ne lui fut point inspiré par sa famille, comme on l'inspire assés ordinairement aux Cadets des Maisons Illustres ; il s'y sentit porté par l'amour qu'il conçût pour l'Etude, & en général pour toutes les Sciences, & on auroit pû prévoir alors, qu'il seroit un jour en France un des plus zélés Protecteurs des Belles-Lettres & des Sciences, ce qui s'est vérifié après le Régne, à cet égard, le plus brillant, qu'il y ait jamais eû.

Il fit ses Etudes avec un succès étonnant, & il devint en peu de tems excellent Humaniste, Philosophe profond, & un des plus grands Théologiens ; on sçait que ses Cahiers de Théologie servent encore aujourd'hui de modéles aux personnes, qui veulent étudier avec succès une Science où il faut joindre la solidité du jugement avec la vivacité de l'esprit.

Comme notre Illustre Abbé étoit un de ces hommes rares, qui naissent pour faire honneur aux Siécles où ils vivent, & qui sont sûrs de réüssir & de plaire dans tous

les genres qu'ils embraſſent, ſon mérite frappa, entr'autres, dès ce tems-là, M. le Cardinal de Polignac, & ces deux hommes d'un génie ſuperieur, s'inſpirerent réciproquement ces ſentimens d'eſtime & de vénération que le vrai mérite produit. Leur amitié, qui faiſoit l'admiration de tous ceux qui avoient l'avantage de les connoître particulierement, a duré juſqu'à la fin de leurs Vies.

Le Cardinal de Polignac, ayant été obligé d'aller à Rome après la mort du Pape Innocent XIII, pour aſſiſter à une nouvelle Election, M. de Rothelin, qui avoit achevé, il y avoit quelques années, le cours de ſes Etudes Eccléſiaſtiques, & reçû l'Ordre de Prêtriſe, fit le voyage d'Italie, & ſe renferma dans le Conclave avec ſon ami. Lorſqu'il en fut ſorti après l'Election de Benoît XIII, les Négociations dont M. de Polignac fut chargé de la part de la Cour de France, & dans leſquelles notre Illuſtre Abbé eut beaucoup de part, ne l'empêcherent pas de ſuivre ſon goût & de viſiter avec attention toutes les Merveilles de cette ancienne Capitale du Monde, principalement les Monumens Antiques, que ſon imagination juſte & pénétrante lui repréſentoit dans l'Etat majeſtueux, où les Romains les avoient autrefois élevés. Cette

idée

idée brillante de Rome Ancienne, qu'il faisoit renaître sur ses propres débris, lui inspira pour les Médailles Antiques, sur lesquelles la plûpart de ces Monumens sont représentés, ce goût qui l'a rendu un des plus Sçavans Antiquaires, & sûrement le premier Médailliste de son tems.

Il commença dès-lors à amasser ces fameuses suites de Médailles Impériales d'Argent, de Médaillons de même Métal, & de *Quinaires*, qu'il a perfectionnées pendant le reste de sa Vie, par l'acquisition de plus de trente Cabinets de Médailles Antiques, que differens Particuliers avoient recueillis avec beaucoup de soin & de dépense, & qui lui avoient à la fin formés ces trois Collections, qui ne sont égalées par aucun Cabinet en ce genre, qu'il y ait en Europe.

Elles sont aujourd'hui l'admiration des Connoisseurs, & les Sçavans peuvent les regarder comme les sources les plus sûres & les plus curieuses de l'Histoire Ancienne.

Il s'étoit aussi formé une Bibliotéque, qu'on peut considerer comme une des plus précieuses qu'il y ait à Paris, soit par les Manuscrits, soit par les Livres rares dont elle est composée; elle seroit plus complette, si son amour pour les Sçavans, & pour le bien public ne l'avoit pas engagé à dépo-

ſer dans celle du Roi les Manuſcrits & les autres Livres, qu'il poſſedoit, & qui y manquoient.

Quoiqu'il ſemblât que M. de Rothelin donnoit beaucoup de ſon tems à amaſſer des Médailles & à former ſa Bibliotéque, ces objets n'étoient cependant qu'un amuſement pour lui, leſquels lui ſervoient de délaſſement, dans des occupations, qu'il regardoit comme plus eſſentielles à l'Etat qu'il avoit embraſſé.

Il fut reçû à l'Académie Françoiſe le 28 Juin 1728, & enſuite dans celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, en qualité d'Honoraire. Nous avons le Diſcours qu'il prononça dans la premiere de ces deux Académies, & ceux qu'il a compoſés depuis à l'occaſion de differentes Receptions : on y remarque avec plaiſir cette éloquence qui lui étoit naturelle ; en effet M. de Rothelin étoit, de l'aveu de tous les Connoiſſeurs, un des Seigneurs qui parloit avec le plus de graces, & qui compoſoit avec le plus de facilité ſur toutes ſortes de ſujets. Son ſtyle Epiſtolaire a un naturel qui frappe & qui ne permet pas de lire ſes Lettres, ſans être charmé de la façon dont elles ſont écrites ; j'en parle, M. avec certitude, puiſqu'il m'a fait l'honneur de m'en écrire plus de 300, que je poſſéde, & qui auroient dû me former un

ſtyle,

ſtyle, s'il étoit poſſible, aux perſonnes qui naiſſent avec des talens bornés, d'imiter les Grands Hommes.

Il ſembloit, dans le tems qu'il fut reçû à l'Académie Françoiſe, qu'il ne fut pas fixé pour toujours à Paris, & cette Compagnie lui fit ſentir dans le Diſcours qu'elle lui adreſſa, l'appréhenſion qu'elle avoit de le perdre; elle le regardoit comme un ſujet qui lui ſeroit bientôt enlevé, pour briller dans une de ces Places où la Vertu & les talens doivent paroître dans tout leur éclat.

M. de Rothelin avoit des idées bien differentes; il avoit accepté à la fin de 1726, la ſimple Abbaye de Cormeilles, mais on ſçait auſſi qu'il avoit conſtamment refuſé l'Epiſcopat, & que le goût univerſel qui le dominoit pour les Sciences, le fit renoncer à toutes les idées de Grandeur & de Fortune, pour ne pas quitter Paris, & pour paſſer une partie de ſa vie dans ſon Cabinet, qui étoit un véritable Sanctuaire des Muſes, le rendez-vous des Sçavans, & ſurtout des hommes rares & ſinguliers dans chaque Science.

C'eſt dans cette ſituation, où il a paſſé les quinze dernieres années de ſa vie, que j'ai eû lieu de le connoître plus particuliérement & de l'admirer, où j'ai tâché de profiter

fiter de ſes lumieres ſur le goût commun qui nous uniſſoit. C'eſt dans cet état d'un homme, qui n'ambitionnoit que la qualité d'Amateur des Belles-Lettres, que je ſouhaite vous le faire connoître, & vous repréſenter un de ces hommes d'un caractere aimable, & de la politeſſe la plus parfaite, dont les qualités du cœur ſurpaſſoient encore celles de l'eſprit, qui faiſoit ſon bonheur d'encourager & de favoriſer les Gens de Lettres & de cultiver de véritables amis, qui ſe livroit entierement à eux, qui les charmoit dans ſes Diſcours, par des graces qui lui étoient naturelles, & qui auroient ſuffi ſeules, pour perſuader, indépendamment de la ſolidité de ſes raiſonnemens; un de ces hommes univerſels, nés pour connoître à fond la plûpart des Sciences, & en même-tems d'un caractere à ne jamais faire ſentir à ceux qui paroiſſoient y briller davantage, la ſupériorité qu'il avoit ſur eux; un de ces hommes enfin, qu'on n'abordoit jamais ſans plaiſir, qu'on n'écoutoit qu'avec un charme infini, & qu'on ne pouvoit quitter ſans emporter de lui une idée qu'aucun objet ne pouvoit effacer.

Outre les talens que M. de Rothelin poſſédoit, ſoit du côté des Sciences, ſoit du côté de la Politique, où il étoit regardé comme un Génie ſupérieur, qui connoiſſoit

à fond les intérêts des differentes Nations, il avoit encore celui de ſçavoir pluſieurs Langues ; il ſçavoit parfaitement la Langue Grecque ; il connoiſſoit toutes les beautés & les délicateſſes de la Latine ; il parloit & écrivoit l'Italienne, comme ſi elle avoit été ſa Langue Maternelle ; je lui ai vû apprendre l'Anglois en moins d'un mois, & il m'a dit qu'il en avoit conçû le deſſein, uniquement pour pouvoir lire dans l'Original les Poëmes de Milton. Tout le monde ſçait combien il excelloit dans la Langue Françoiſe, & l'Académie en étoit ſi perſuadée, qu'elle l'engagea, il y a ſix années, à ſe charger en partie de la correction du Dictionnaire dont elle a donné une nouvelle Edition en 1740.

L'année ſuivante, M. de Rothelin accepta une Place dans la ſocieté Litteraire d'Orleans, qui venoit de ſe former ſous les auſpices de M. l'Evêque de cette Ville, & dont M. le Duc d'Orleans ſe déclara enſuite Protecteur.

Notre Illuſtre Abbé eut le malheur de perdre dans ce tems-là, M. le Cardinal de Polignac, qui lui remit ſon Poëme de *l'Anti-Lucrece*, dans lequel ce fameux Cardinal a ſçû par des Vers auſſi harmonieux que ceux de l'Auteur qu'il combat, vaincre Lucrece par ſes propres armes, & faire ſentir le faux

de

de la Morale d'Epicure, ſur laquelle il avoit fondé ſon Syſtême.

Il m'écrivit le 23 Novembre 1741, au ſujet de cette mort en ces termes.

» J'ai eû le malheur de perdre, depuis » peu de jours, M. le Cardinal de Poli- » gnac, homme ſupérieur & au-deſſus de » tous les Eloges. Il m'a remis, en mourant, » ſon Poëme de *l'Anti-Lucrece*; je vais faire » de mon mieux pour le mettre en état d'être » imprimé; ce ſera un hommage que je ren- » drai à notre Académie (d'Orleans) dès » que je pourrai en avoir des Exemplaires.

Il me communiqua dans mon dernier voyage de Paris, une partie des corrections qu'il avoit faites à ce Poëme, & il me lût la Traduction en Proſe Françoiſe qu'il en avoit entrepris; je ne puis mieux vous la comparer pour le ſtyle, qu'à celle du Paradis perdu de Milton, & même je crois qu'il s'y trouve plus de ſublime. Il eſt à ſouhaiter que quelque habile Ecrivain continuë cette Traduction, qui feroit tant d'honneur à notre Langue; c'eſt, comme l'a dit un Auteur célébre, prolonger la vie des Grands Hommes, que de continuer dignement leurs Ouvrages.

La mauvaiſe ſanté de M. de Rothelin ne lui a pas permis de faire imprimer *l'Anti-Lucrece*, qui étoit preſque entierement corrigé;

rigé ; il fut attaqué, il y a quelques mois, par une langueur & par un épuiſement, qui l'a conduit au Tombeau ; je lui écrivis pour lui témoigner l'affliction où j'étois de ſa ſituation ; il n'étoit plus en état de me faire réponſe lui-même, mais il eut encore l'attention de me faire faire ſes derniers adieux.

Comme il avoit toujours rempli ſes devoirs d'Eccléſiaſtique & de véritable Chrétien avec la derniere exactitude, & qu'il avoit vécu avec la Piété la plus édifiante, & la Sageſſe la plus exemplaire, il a vû venir avec un courage tranquille la mort, qui l'a ravi à ſes amis & au monde, le 17 de ce mois, âgé de près de 53 ans.

A Orleans, ce 30 Juillet 1744.

Le 10 Août, Nicolas *Gédoyn*, Prêtre, Abbé de Notre-Dame de Beaugency, O. S. A. Congrégation de France, Diocèſe d'Orleans, à laquelle il avoit été nommé en 1730, Chanoine de la Ste Chapelle de Paris, depuis 1701, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, depuis 1719, & Penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis 1711, mourut en ſon Abbaye, dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge. Il étoit fils de Philippe Gédoyn, Seigneur de Bellan, & de Pully, Maréchal

des

des Camps & Armées du Roi, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Gaſton de France, Duc d'Orleans, & de Dame Marie de Mareau, Dame de Pully, mariés le 26 Mars 1653. Les Armes de Mrs Gédoyn, de Bellan & de Pully ſont *écartelées d'or & d'azur à la Croix recroiſetée de l'un en l'autre.*

M. l'Abbé Gédoyn s'étoit fait connoître dans la République des Lettres, par une excellente Traduction de Quintilien, par celle de Pauſanias, & par pluſieurs Diſſertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, &c.

ASSEMBLE'E publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Marſeille.

L'Académie des Belles-Lettres de Marſeille tint, ſuivant la coûtume, ſon Aſſemblée publique le 25 Août, Fête de S. Louis. M. Dulard, Directeur de l'Académie ouvrit la Séance par un Diſcours, dont le ſujet eſt *qu'un Ecrivain nuit preſque toujours à ſa réputation, lorſque ſortant de la ſphere, que la Nature lui a aſſignée, il entre dans une Carriere, que ſon génie n'eſt point propre à fournir.*

On lut enſuite le Diſcours qui a remporté le prix de cette année, dont l'Auteur eſt le R. P. d'Ardine, Prêtre de l'Oratoire.

Après cette lecture, M. de la Viſclede, Sécrétaire perpétuel, fit celle de l'Eloge de M. l'Abbé le Fournier, de l'Abbaye S. Victor, Académicien, mort dans le cours de l'année, & très-connu par ſon érudition

érudition dans toute la République des Lettres. Eloge qui mérita les applaudiſſemens d'une très-nombreuſe Aſſemblée.

M. Artaud, Orateur de la Ville, & Académicien, lut une Diſſertation ſur la *Légiſlation* ancienne & moderne de Marſeille, Morceau intéreſſant & très-bien écrit.

La Séance fût terminée par la lecture de deux Piéces de Poëſie, ſçavoir, une Ode de M. de la Viſclede contre les Athées, & une Fable de M. Sinety, ſur le peu de cas qu'on doit faire de la mauvaiſe Critique.

L'Académie a donné pour ſujet de Poëſie, pour le Prix de l'année prochaine, *le Rétabliſſement de la ſanté du* Roi.

ESTAMPES NOUVELLES.

La ſuite des Portraits des Hommes Illuſtres dans les Arts & dans les Sciences, continuë de paroître avec ſuccès chés *Odieuvre*, Marchand d'Eſtampes, ruë d'Anjou. Il vient de mettre en vente ceux de

HENRI DE LORRAINE, COMTE DE HARCOURT, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, né le 20 Mars 1601, mort le 25 Juillet 1666, peint par Nic. *Mignard* & gravé par *Fiquet*.

FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER, de l'Académie Françoiſe, mort en 1672, âgé de 86 ans, deſſiné par *Nanteuil* & gravé par Etienne *Feſſard*.

SCEVOLE DE Ste MARTHE, né à Loudun le 2 Février 1536, mort le 29 Mars 1623, âgé de 87 ans, gravé par le même.

JEAN LAURENT BERNIN, Sculpteur, Architecte & Peintre, né à Naples le 7 Décembre 1598, mort à Rome le 28 Novembre 1680, peint par J. B. *Gaulli* & gravé par *Pinſſio*.

Le

Le Sr *Petit*, Graveur, ruë S. Jacques, à la Couronne d'Epines, près les Mathurins, qui continuë de graver avec succès la suite des Hommes Illustres du feu Sr Desrochers, Graveur du Roi, vient de mettre en vente les deux Portraits suivans, qui sont Pendant.

LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, PRINCE DE CONTY, né à Paris le 13 Août 1717. On lit ces Vers au bas de M. Moraine.

Digne fils des Héros qui t'ont donné naissance,
Terreur des Ennemis, amour de nos Soldats,
Prince, aussi bien faisant, que fier dans les Combats,
Après LOUIS, tu fais la gloire de la France.

NICOLAS DE CATINAT, Maréchal de France, né à Paris le premier Septembre 1637, mort dans son Château de S. Gratien, près S. Denis en France, le 25 Février 1712. On lit ces Vers au bas, aussi de M. Moraine.

Grand Général, dont la mémoire
Sera toûjours pleine de gloire,
Dont Marsal & Staffarde éternisent l'honneur,
Du Prince Savoyard brave & sage vainqueur,
Il ne tint pas à ton courage
Que notre Grand *Conty* n'eût plus trouvé d'ouvrage.

Autre Portrait en hauteur, jusqu'aux genoux de DON BERNARD DE MONTFAUCON, de la Congrégation de S. Maur, né au Château de Soulage le 17 Janvier 1655, mort à Paris le 21 Décembre 1741, fort bien gravé par B. *Audran*, d'après le Portrait original de M. Geuslin. Il se vend à Paris chés l'Auteur,

teur, ruë S. Jacques, à la Ville de Paris. On lit ces Vers au bas.

Objet de ſes ſçavantes veilles
La docte Antiquité cachoit peu de merveilles,
Qu'en vrai Critique il n'ait ſçû voir,
Et par un ſort, digne d'envie,
L'Or *, dont un Grand Monarque honora ſon ſçavoir,
Brille moins que l'éclat des Vertus de ſa vie.

REPRESENTATION DU FEU D'ARTIFICE, élevé dans la Place de Gréve, par ordre de Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, en réjoüiſſance de l'heureux rétabliſſement de la ſanté du Roi, le 8 Septembre 1744. Ce feu a été exécuté ſous la conduite de M. Beauſire, Architecte du Roi & de ſon Académie d'Architecture, Maître Général Contrôleur, Inſpecteur des Bâtimens de la Ville, inventé & peint par les Sieurs *Dumeſnil*, freres, Peintres ordinaires de la Ville, ſe vend chés *de Poilly*, ruë S. Jacques, à l'Image S. Benoît, & chés *Heriſſet*, le Pere, Graveur, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Jeſuites.

On vend au même endroit une autre Eſtampe en large & plus grande: c'eſt la repréſentation du FEU D'ARTIFICE ET DE L'ILLUMINATION, élevé dans la même Place, par l'ordre des mêmes Magiſtrats, & pour le même ſujet. L'Illumination eſt du même M. Beauſire, & l'artifice a été compoſé & exécuté par les Srs *Rugieri*, freres, Italiens de Bologne.

* *La Médaille d'Or, que l'Empereur lui envoya, accompagnée d'une Lettre.*

Le Sr *Moyreau* vient de mettre au jour une fort belle Estampe en large, qu'on vend chés lui, ruë S. Jacques, à la vieille Poste, d'après le Tableau Original de Ph. Vauvremens, de 20 pouces & demi de haut sur 25 de large, qui est dans le Cabinet de M. le Présidente de Tugny. Cette Estampe qui porte pour Titre L'EMBRASEMENT DU MOULIN, est dediée au même Présidente de Tugny, 1744.

M. *Coycoineau*, Conseiller d'Etat, Premier Médecin du Roi, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs, Dartres & Boutons qu'il avoit sur le visage depuis plus de huit ans, lequel a fait à la Dame de Lestrade une pension sa vie durant, & ayant appris d'ailleurs la guérison de plusieurs autres Personnes considérables, & qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de 40. ans avec succès & applaudissement, a bien voulu donner son Approbation pour débiter ses Remédes, pour l'utilité & le soulagement du Public; sçavoir, une Eau qui guérit les Dartres vives & farineuses, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur & autres Maladies de la Peau; & un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités & les rougeurs après la petite vérole; les taches jaunes & le hâle, unit & blanchit le tein. Ces Remédes se gardent tant que l'on veut, & peuvent se transporter par tout.

Les Bouteilles de cette Eau sont de 2. 3. 4 & 6. livres & au dessus, selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3 livres 10. sols, & les demi Pots d'une livre 15 sols

Mad. *de Lestrade*, demeure à Paris, *ruë de la Comédie Françoise, chés un Grainetier, au premier Etage.* Il y a une Affiche au dessus de la porte.

La veuve *Bailly* renouvelle au Public ses assûrances,

Septembre 1744.

Air
de
M.r Arfrit.

Que notre sort est rigoureux, Et que notre
Sexe est a plaindre ! la Nature elle même allume en nous des
feux, qu'une triste pudeur nous comande d'e-tein-dre :
Pour quoy ce tendre Amour, si cher a nos desirs, n'est
il pas légitime ? helas ! helas ! pour quoy faut il que la loy fasse un
crime de ce qui fait pour nous le plus grand des plaisirs ! quels que
soient les appas qui viennent nous surprendre on nous condamne á
resister. quoy que faciles a tenter et trop foibles et trop foi =
= bles pour nous deffendre, pour nous deffen-dre.

Branle.

Que chacun icy gambade, Faut tous se mettre en train,
Le bon Roy n'est plus malade, Je n'ons plus de chagrin: Gay gay
gay, Et le coeur gay, Haut le pied camarade, Point d'soucy, Que tout i =
= cy crie avec moy Viv' le Roy.

Gravé par J. Renou.

BIBLIOTH. IMPÉRIALE

ces, qu'elle n'a point quitté ſon commerce, & que les véritables Savonettes de pure crême de Savon, dont elle ſeule a le ſecret, ſe diſtribuent toujours chés elle, ruë du Petit Lion, à l'Image S. Nicolas, proche la ruë Françoiſe, Quartier de la Comédie Italienne.

CHANSON.

Dont les Paroles ſont tirées du Paſtor-Fido.

QUe notre ſort eſt rigoureux,
Et que notre *Sexe* eſt à plaindre !
La Nature, elle-même, allume en nous des feux
Qu'une triſte pudeur nous commande d'éteindre.
Pourquoi ce triſte Amour, ſi cher à nos déſirs,
N'eſt-il pas légitime ?
Hélas ! pourquoi faut il que la Loi faſſe un crime
De ce qui fait pour nous le plus grand des plaiſirs ?
Quels que ſoient les appas qui viennent nous ſurprendre,
On nous condamne à réſiſter,
Quoique faciles à tenter,
Et trop foibles pour nous deffendre.

BRAN-

BRANLE,

Dont la Muſique eſt de M. Grandval.

QUe chacun ici gambade ;
Faut tous ſe mettre en train ;
Le bon Roi n'eſt plus malade ;
Je n'ons plus de chagrin ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Haut le pied, Camarade ;
Point d'ſouci ;
Que tout ici
Crie avec moi,
Vive le Roi.

Quand je craignions pour ſa vie,
J'étions comme des foux ;
Le bon Vin & l'Eau de vie
Avions perdu leur goût ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Bûvons ; faiſons la vie ;
Point d'ſouci, &c.

On oublioit la Guinguette ;
On pleuroit tout le jour,
La Grand' Dame & la Griſette

Ne faiſoient plus l'amour ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Haut le pied, Guillemette ;
Point d'ſouci, &c.

Le Marquis, l'Apoticaire ;
Mrs les Porteux d'Eau ;
La Fille & le Commiſſaire,
Aujourd'hui ſont égaux :
Viens, Fanchon ;
Viens, Margoton ;
Viens auſſi ma Comere ;
Point d'ſouci, &c.

Je gagnons journée entiere ;
Pour rien on eſt nourri ;
Comme l'Eau à la Riviere,
Le Vin coule à Paris ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Haut le pied, mon Compere ;
Point d'ſouci, &c.

Je ſerons tout des premieres
Aſſiſes à l'Opera ;
J'en avons eû la priere,

Et de par Ecrit d'a ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Haut le pied, ma Comere ;
Point d'ſouci, &c.

J'avons un Mariage à faire,
Et nos vœux ſont remplis.
Nous allons le voir grand Pere
De par Monſieur ſon Fils ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Haut le pied, ma Comere ;
Point d'ſouci, &c.

Pour une ſanté ſi chere
Tout le monde joyeux,
Vient de recouvrer ſon Pere
Dans ce moment heureux ;
Gai, gai, gai,
Et le cœur gai ;
Gai, Mrs du Parterre ;
Point d'ſouci ;
Que tout ici
Crie avec moi ;
Vive le Roi,

SPECTACLES.

SESOSTRIS Tragédie, repréſentée au Collége des Jéſuites, pour la diſtribution des Prix fondés par le Roi, le 5 Août 1744.

L'Auteur eſt le R. P. *du Baudory*, Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Louis le Grand, déja connu dans la belle Littérature par deux Harangues Latines, que le Public a honorées d'un favorable accueil.

Cette Piéce n'eſt point inférieure, en ſon genre, à tout ce qui a parû juſqu'ici du même Auteur. Outre l'Elégance de l'expreſſion, la force du Vers, la nobleſſe & l'élevation des penſées, on y remarque une tendreſſe de ſentimens, qui a contribué, plus que toute autre choſe, au ſuccès qu'elle a eû. On accuſe l'Auteur d'un peu de profuſion à cet égard ; un peu d'œconomie n'eût peut-être pas moins plû, mais ce défaut, ſuppoſé même qu'il ſoit bien réel, eſt ſi rare dans une Piéce de cette eſpece, où le Poëte ſe trouve reſſerré ſur ce point dans des bornes ſi étroites, qu'il peut paſſer, en quelque ſorte, pour une beauté, & que bien loin d'être une occaſion de reproche pour l'Auteur, on

doit au contraire prendre une grande idée de ſon goût pour le Théatre, & de ſon talent pour la Poëſie Dramatique.

Le Plan & la conduite de la Piéce, l'ordre & la liaiſon des Scénes, ce fil imperceptible, qui lie entre elles toutes les parties du Poëme, & qui en fait un tout bien aſſorti, eſt un autre genre de beauté, qu'il eſt réſervé aux ſeuls Connoiſſeurs de bien diſtinguer, ce qui ne manque point à celle-ci.

Le Jeu des Acteurs a mérité auſſi le ſuffrage du Public. M. *de Palacia*, qui ſoutenoit le rôle de Seſoſtris, a répondu à la dignité de ſon caractére & à ſa réputation. M. *du Peron* s'eſt fait beaucoup d'honneur par la maniere tendre, délicate & variée, avec laquelle il eſt entré dans toutes les fineſſes d'un rôle, fort difficile à exécuter. M. *de Kerſallo* n'a pas moins plû. M. *Patri* s'eſt fait écouter avec plaiſir. Quelle ame dans M. *de Fargés*! l'étenduë de ſa voix répondoit à la vivacité de ſon action. M. *Seguy* a également réüſſi dans le Prologue de la Piéce & dans le rôle d'Apriés, dont il étoit chargé.

SUJET & *Analyſe de la Piéce.*

Séſoſtris, vainqueur de l'Europe & de l'Aſie, prend la réſolution de s'aſſocier au Trône ſon fils Rhamniticus. Quelques bruits, injurieux à la fidelité du jeune Prince, l'obligent

gent à ſuſpendre l'exécution de ce projet. Réſolu d'éclaircir lui-même ſes ſoupçons, & de mettre l'innocence de ſon fils à la plus rigoureuſe épreuve, il rentre ſecrettement dans ſa Capitale, découvre ſon deſſein à Ozimas, concerte avec lui toute l'intrigue, & lui déclare que, ſous le nom emprunté d'*Aribas*, il veut être témoin du ſuccès qu'il oſe s'en promettre. Il lui ordonne de faire courir dans la Ville le bruit de ſon arrivée prochaine, & de lui ménager une entrevûë avec Rhamniticus, qui n'étant encore qu'au berceau, lorſqu'il quitta l'Egypte, ne ſera pas en état de le reconnoître. Ozimas exécute les ordres de Séſoſtris. Sur le bruit qui vient de ſe répandre tout-à-coup que Séſoſtris, chargé de gloire & de lauriers, ſe prépare à rentrer en triomphe dans la Capitale, Rhamniticus ſe livre aux tranſports de la joye la plus vive; ſon cher Amaſis vient partager avec lui ſon bonheur, mais cette idée-là même, lui rappellant le ſouvenir d'un Pere, qu'il croit avoir perdu dans ſon enfance, rouvre une playe que le tems n'avoit pû bien fermer; il ne peut refuſer des larmes à ſon malheur. Séſoſtris ſaiſit ce moment pour apprendre à Ozimas, qu'Amaſis, qui pleure depuis long-tems un Pere qu'il n'a jamais connû, eſt ſon propre fils, que des raiſons d'Etat l'avoient obligé de le te-

nir éloigné de la Cour, & à lui cacher à lui-même ſa propre grandeur.

A la vûë d'Aribas (*Séſoſtris*) Rhamniticus ſent au fond de ſon cœur une agitation ſecrette, dont il n'a garde de développer le principe ; apprenant qu'il eſt cet Officier dépêché par Séſoſtris, dont lui a parlé Ozimas, il lui demande avec empreſſément des nouvelles de ſon Pere. Ah ! Prince, s'écrie Aribas, qu'allez-vous entendre ! & que ſuis-je obligé de vous annoncer ! Séſoſtris n'eſt plus; ce Héros magnanime, qui mit à la chaîne tant de Peuples & de Nations, qui conquit tant de Provinces & de Royaumes, qui briſa tant de Sceptres & de Couronnes, n'a pû dérober ſa tête au coup meurtrier d'une main parricide & inconnuë; percé d'un trait mortel dans la Forêt voiſine, il vient d'expirer à nos yeux. Rhamniticus éperdu . . . furieux & hors de lui-même, jure par l'Ombre ſanglante de ſon Pere, de venger ſa mort par celle du coupable ; on lui préſente le trait fatal qui vient de le priver du meilleur de tous les Peres ; il le ſaiſit avec fureur, mais quelle eſt ſa ſurpriſe, lorſqu'il reconnoît que c'eſt celui-là même dont il a fait préſent à Amaſis, comme un gage de ſon amitié ; pénétré de la plus amere douleur, il éprouve les cruelles alternatives de l'amour filial & de l'amitié la plus tendre. Séſoſtris, témoin

moin des allarmes de ſon fils, ſoupçonne que Rameſſés pourroit bien être l'Auteur des bruits qui l'ont allarmé lui-même. Rameſſés eſt un jeune Seigneur, iſſu d'un Sang illuſtre, qui regna autrefois dans Memphis, & donna des Loix à l'Egypte. Séſoſtris, pour le ſonder, fait briller en quelque ſorte la Couronne à ſes yeux; il lui repréſente combien il lui ſeroit facile de remonter ſur un Trône, que ſes Ancêtres ont occupé autrefois avec gloire. L'occaſion eſt belle, lui dit-il; déclarez-vous; je m'offre à vous ſeconder. Rameſſés, ébloüi par les offres d'Aribas, lui ouvre ſon cœur, & lui déclare que l'abſence de Séſoſtris lui a ſouvent fait naître l'eſpérance de reprendre une Place à laquelle ſa naiſſance l'appelloit; que ſa mort inopinée ſemble lui applanir toutes les voyes, & qu'il eſt enfin réſolu à remettre ſur ſa tête une Couronne, qu'il croit lui appartenir. Cet aveu fait faire des reflexions à Séſoſtris, aux yeux duquel l'innocence de ſon fils ſe dévoile de plus en plus.

Rhamniticus, toujours partagé entre ſon Pere & ſon Ami, chancelant & irréſolu, ne ſçait à quoi ſe déterminer. Tantôt il veut condamner Amaſis; ſon cœur s'y oppoſe; l'Arrêt expire ſur ſes levres; tantôt il veut l'abſoudre; la Nature ſe fait entendre, & réclame ſes droits. Dans ce moment

d'irréſolution, il croit voir l'Ombre plaintive de ſon Pere, qui lui reproche ſa lâcheté; ſaiſi tout-à-coup d'une généreuſe indignation contre lui-même, il mande Amaſis. A la vûë de ce cher objet, toute ſa tendreſſe ſe réveille. Amaſis demande quel eſt ſon crime. Rhamniticus lui préſente le trait fatal, encore teint du ſang de Séſoſtris; Amaſis s'écrie qu'il eſt un parricide; Rhamniticus veut le percer; Ozimas s'y oppoſe. Séſoſtris, qui veut pouſſer l'épreuve juſqu'où elle peut aller, fait remettre à Rhamniticus un Ecrit, qu'il dit avoir reçû de la main de ſon Pere mourant; le Prince lit, & jettant les yeux ſur Amaſis, s'écrie : *Ah! mon frere . . .* Amaſis, effrayé, veut ſe percer lui-même; dans ce moment de trouble & d'effroi, on annonce que le perfide Rameſſés a levé le maſque, & qu'il s'avance en armes vers le Palais; les deux freres veulent courir pour le repouſſer; Ozimas les retient. Rhamniticus reparoît, plus agité qu'auparavant; Aribas l'aborde; Rhamniticus, qui le croit du nombre des conjurés, lui fait les plus ſanglants reproches, & dans le tranſport de ſa fureur, leve ſur lui un bras parricide; ſaiſi tout-à-coup d'une horreur ſecrette, il s'arrête; la Nature s'explique aſſés pour ſuſpendre ſon bras, trop peu pour lui deſſiller les yeux; ſon trouble recommence; la vûë d'Amaſis, qui paroît

paroît chargé de chaînes, l'augmente ; Ozimas y met le comble ; il feint d'exécuter un ordre de ſon Maître expirant, & fait apporter ſur la Scéne le Trône de Séſoſtris même. Rhamniticus, qui croit que ce Trône eſt préparé pour Rameſſés, reproche à Ozimas ſa perfidie. Rameſſés paroît dans ce moment, ſuivi d'une troupe de factieux ; il accable d'injures les deux freres, les traite d'uſurpateurs, & pour affermir de plus en plus un Trône, dont il ſe croit déja le maître, il ordonne qu'on immole l'un & l'autre à ſes yeux.

Un bruit effrayant de Trompettes Guerrieres, qui ſe fait entendre tout-à-coup, ſuſpend l'exécution ; Séſoſtris, la Couronne en tête, paroît environné d'une nombreuſe troupe de Gardes & d'Officiers ; à la vûe du Héros, Rameſſés glacé d'effroi, n'a pas même le courage de fuir ; Séſoſtris l'envoye au ſupplice, embraſſe ſes Enfans, couronne l'aîné, & fait rentrer Amaſis dans tous les droits, que ſa naiſſance & ſa vertu lui ont ſi légitimement mérités.

Le Ballet, ſuivant l'uſage ordinaire, ſervit d'Interméde à la Piéce Latine ; il eſt intitulé *les Merveilles de l'Art* ; en voici le plan & la diviſion, telle que le Profeſſeur l'expoſe dans ſon Programme.

La Danſe eſt elle-même une des Merveilles

de l'Art ; c'eſt à lui qu'elle eſt redevable de cette richeſſe & de cette varieté de Peintures mouvantes, qu'elle préſente aux yeux ; pourroit-elle refuſer à ſa gloire des talens qu'elle a reçûs de lui ? C'eſt donc pour s'acquitter d'un devoir de reconnoiſſance, qu'elle prend pour objet de ſes figures l'Art & ſes Merveilles, mais comme il eſt impoſſible à l'Art lui-même, de raſſembler dans un Portrait tout ce qu'il a de merveilleux, on s'eſt borné à ces quatre objets differens, qui ont fait les quatre Parties du Ballet.

1°. *L'Art imite les beautés de la Nature.*
2°. *L'Art corrige les défauts de la Nature.*
3°. *L'Art force les obſtacles de la Nature.*
4°. *L'Art ſurpaſſe les efforts de la Nature.*

OUVERTURE.

Des hommes, nouvellement ſortis des mains de Promethée, apperçoivent avec étonnement ce vaſte Univers, qu'ils viennent habiter. La Nature, arrive ſur un Trône de Gazon, & environnée de Divinités Champêtres, elle s'offre d'abord à leurs regards, & fixe leur admiration ; l'Art vient à ſon tour diſputer à ſa rivale l'hommage des Mortels, & c'eſt par le Spectacle pompeux de ſes Merveilles qu'il prétend s'aſſurer la victoire.

PRE-

PREMIERE PARTIE.

L'Art imite les beautés de la Nature.

PREMIERE ENTRE'E.

Sémiramis raſſemble ſur la cime de ſes Palais les beautés naïves du Printems. Les preſtiges de l'Art font paroître tout-à-coup des Prairies émaillées. L'Hyver & ſes frimats viennent détruire les fleurs naiſſantes, mais on ſe ſert de ces fleurs pour les enchaîner eux-mêmes, & l'Hyver eſt tout ſurpris de ſe voir métamorphoſé en Printems.

SECONDE ENTRE'E.

L'Art imite les beautés terribles & majeſtueuſes.

Salmonée fait briller aux yeux de ſes Courtiſans des feux, avant-coureurs d'un nouveau foudre. L'Elide retentit des éclats d'un Tonnerre artificiel; l'orage creve; la flâme ſerpente au milieu des Airs, & attire au nouveau Jupiter les reſpects & l'admiration des Peuples.

TROISIE'ME ENTRE'E.

L'Art imite les beautés nobles & gracieuſes.

La Peinture, pour donner une idée des beautés gracieuſes, repréſente par l'aſſortiment de ſes couleurs MONSEIGNEUR LE

DAUPHIN; la Sculpture, pour exprimer les beautés nobles, fait naître sous le ciseau les traits de notre AUGUSTE MONARQUE; la Renommée se charge de faire voir à toute l'Europe ces deux Chefsd'œuvre de l'Art.

SECONDE PARTIE.

L'Art corrige les défauts de la Nature.

PREMIERE ENTRE'E.

L'Art déguise les défauts de la Nature.

Des Vieillards, à qui l'âge a dépoüillé la tête & affoibli la vûë, se trouvent exposés aux insultes d'une Jeunesse folâtre. Des Merciers viennent à propos présenter aux Vieillards outragés, des yeux artificiels, qui en leur épurant la vûë, font disparoître les rieurs. Pour achever de les rajeunir, l'Art leur fournit encore des chevelures étrangéres, & des Miroirs pour contempler leurs graces renaissantes.

SECONDE ENTRE'E.

L'Art corrige les défauts de la Nature.

Eschyle & Aristophane transportent sur la Scéne les Passions & les Ridicules des hommes. Eschyle évoque des Enfers les Ombres ennemies d'Eteocle & de Polinice, & peint les attentats de la haine & de la vengeance.

vengeance. Ariſtophane introduit des Pantomimes, qui font rire les Spectateurs aux dépens de leurs propres défauts.

TROISIE'ME ENTRE'E.

L'Art guérit les défauts de la Nature.

Des Malades paroiſſent en tremblant, & expriment par la difference de leurs attitudes, celle de leurs maux ; ils invoquent la Mort ; les Parques ſe préſentent ; Eſculape & ſa ſuite arrivent ſur la Scéne, forcent la troupe Infernale d'abandonner ſa proye, & appliquent aux Malades raſſûrés, la vertu toute puiſſante de leur Art.

TROISIE'ME PARTIE.

L'Art force les obſtacles de la Nature.

PREMIERE ENTRE'E.

L'Art enchaîne la Mer.

Jaſon, à la tête de ſes Braves, part pour la Conquête de la Toiſon d'Or ; Neptune, les Tritons & les Vents, obligent les Argonautes de céder pour un tems à l'effort de la tempête. L'Art des Matelots vient au ſecours des Guerriers ; ils enchaînent Neptune & les Tritons ; ils empriſonnent les Vents, & les forcent de concourir eux-mêmes à l'Expédition.

SECONDE ENTRE'E.

L'Art ouvre le ſein de la Terre.

Cérès & ſes Laboureurs, Bacchus & ſes Vendangeurs forcent la Terre à leur livrer les tréſors que la Nature avare avoit enfermés dans ſon ſein. Plutus paroît à ſon tour, & fait briller le précieux Métail qu'il vient d'arracher aux entrailles de la Terre. Les Vignerons & les Laboureurs, charmés de ſon éclat, offrent en échange leurs richeſſes; on s'accorde de part & d'autre, & Bacchus fournit le Vin du marché.

TROISIE'ME ENTRE'E.

L'Art eſcalade le Ciel.

Dédale conſtruit le fameux Labyrinthe; l'un des Chefs d'œuvre de l'Art; on lui donne pour priſon l'Edifice merveilleux, ſon propre ouvrage; ſon Art l'y accompagne, & lui trace, pour s'enfuir, une route encore plus merveilleuſe; pendant qu'on inſulte à ſa diſgrace, il s'éleve tout-à-coup, fuit au milieu des Airs, & diſparoît.

QUARTIE'ME PARTIE.

L'Art ſurpaſſe les efforts de la Nature.

PREMIERE ENTRE'E.

L'Art enchérit ſur les Ouvrages de la Nature.

Des Peuples, déja défendus par la ſituation des Lieux, ajoûtent les Ouvrages de l'Art à ceux de la Nature; les Baſtions s'élevent, & préſentent aux Aſſigeans une barriere inſurmontable, mais ceux-ci oppoſent l'Art à lui-même; on ouvre la tranchée, on fait les approches, on emporte ſucceſſivement les dehors de la Place, qui ſe voit enfin réduite à battre la chamade.

SECONDE ENTRE'E.

L'Art enchérit ſur les ſecrets de la Nature.

La Nature avoit enſeigné aux hommes l'admirable ſecret de ſe communiquer leurs penſées par le ſon de la voix; l'Art va plus loin; il ordonne à Vulcain de fondre des Caractéres parlans, qui tranſmettent aux ſiécles futurs les noms & les actions des Héros; pour donner un eſſai & un Chefd'œuvre tout à la fois, il trace en Caractéres ineffaçables l'Auguſte nom de notre GRAND MONARQUE. Des Peuples de toutes les Nations viennent partager leur admiration

entre

entre l'Invention merveilleuſe, & le Héros qu'elle immortaliſe.

TROISIE'ME ENTRE'E.

L'Art enchérit ſur les Jeux de la Nature.

De jeunes gens, n'ayant que la Nature pour guide, expriment par des Danſes naïves mais irrégulieres, les tranſports d'une joye vive & folâtre; des Maîtres habiles, viennent polir ce que la Nature n'avoit fait qu'ébaucher; ils forment leurs Eleves aux differens Caractéres de la Danſe, communiquent à tous leurs mouvemens de la grace & de la régularité, & leur donnent ces graces naturelles qui doivent d'autant plus à l'Art, qu'elles paroiſſent plus tenir de la Nature.

BALLET GE'NE'RAL.

Charmés des merveilles que l'Art vient d'étaler à leurs yeux, des hommes s'empreſſent à lui rendre l'hommage de leur admiration. Quelques-uns ſont d'avis qu'on enchaîne à ſon Char de Triomphe la Nature; les plus moderés opinent à unir enſemble l'un & l'autre, & ſe promettent les plus heureux fruits d'une ſi belle union.

L'ordre & l'exécution du Ballet; la juſteſſe & la promptitude des évolutions, ont

fait

fait honneur au Professeur, & lui ont mérité de la part d'une nombreuse troupe de Spectateurs, des éloges, auſquels il eſt tems qu'il commence à s'accoûtumer.

Les Danſes ſont de la compoſition de M. *Maiter*, l'aîné, dont on connoît le talent pour ces ſortes d'Exercices.

Le 7 Septembre, les Comédiens François remirent au Théatre la Tragédie de *Manlius Capitolinus*, Tragédie de M. *de la Foſſe*, qui n'avoit pas été repréſentée depuis le mois de Septembre 1729. Cette Piéce, qu'on juge la meilleure des quatre, que cet excellent Auteur a données au Public, fut reçûë très-favorablement, & parfaitement bien repréſentée; on peut voir l'Extrait qui en a été donné, dans le Mercure de Septembre, ſecond Volume, page 2247.

Le 11, les mêmes Comédiens donnerent leur Spectacle *gratis*. Ils repréſenterent *la Comédie ſans titre*, ou *le Mercure Galant*, & *les Vendanges de Sureſne*; tout s'y paſſa avec beaucoup d'ordre & ſans confuſion. Sur les neuf heures, toute la façade de l'Hôtel fut illuminée d'une maniere très-ingénieuſe. On avoit placé aux deux extrémités du Balcon, qui regne ſur toute la longueur de cette façade, deux Piéces de Vin, qui coulerent pendant la plus grande partie de la nuit.

Le

Le 15, ils donnerent la premiere repréſentation d'une Piéce nouvelle en Vers, & en trois Actes, précédée d'un Prologue, laquelle a pour titre, *l'Algérien*, ou *les Muſes Comédiennes*, Comédie-Ballet, terminée par un Divertiſſement fait au ſujet de la Convaleſcence du Roi; cette Comédie, qui a été généralement applaudie, eſt de M. *de Cahuſac*. Elle ne ſe reſſent point de la hâte avec laquelle elle a été faite, ſoit pour le ſtyle, l'élégance des Vers, & la délicateſſe des Eloges du Roi & de la Nation; l'Auteur a rempli les eſpérances que ſes premiers Ouvrages avoient fait concevoir de ſes talens; on ne manquera pas d'en parler plus au long.

Le même jour, l'Académie Royale de Muſique, voulant prendre part à l'allegreſſe publique, donna l'Opera *gratis*, & repréſenta *Acis & Galatée*, ancienne Piéce de M. de Lully. On n'aura pas de peine à croire que l'Aſſemblée fut des plus nombreuſes, cependant tout ſe paſſa ſans confuſion ni déſordre, par les bons ordres que M. *Berger*, préſentement Directeur Général de l'Académie Royale de Muſique, avoit donnés; il y eut ſur le ſoir une très-belle Illumination ſur la Porte d'entrée, qui ſert de ſortie, du côté de la Place du Palais Royal.

Le

Le 16, les Comédiens Italiens, qui n'ont pas éré des derniers à marquer leur zéle à l'occaſion de la Convaleſcence du Roi, donnerent la Comédie *gratis*. Ils repréſenterent *les Payſans de qualité*, *le Fleuve d'oubli*, & *Arlequin toujours Arlequin*, Piéces ornées de Divertiſſemens, de Chants & de Danſes, qui attirerent un concours prodigieux à l'Hôtel de Bourgogne. Le ſoir, il y eut encore une très-belle Illumination; on avoit placé ſur le Balcon de cet Hôtel, quatre Piéces de Vin, qu'on fit couler pendant la plus grande partie de la nuit. On y avoit placé auſſi differens Symphoniſtes, qui exécutérent pluſieurs beaux Morceaux de Muſique, anciens & modernes.

Les mêmes Comédiens avoient déja donné le 10 du même mois, jour que le *Te Deum* fut chanté à N. D. une très-belle Illumination ſur toute la façade de leur Hôtel, accompagnée d'une Décoration peinte en détrempe, laquelle repréſentoit le Temple d'Iris, de forme circulaire, ſurmonté par un Arc-en-Ciel, ſur le haut duquel paroiſſoit la Déeſſe *Iris*, aſſiſe, avec les attributs qui lui conviennent, & dans l'action de répandre la roſée pour rendre la Terre féconde. Les Illuminations, qui accompagnoient ce grand Tableau, formoient trois Arcades d'Ordre

d'Ordre Ruſtique, ſoûtenuës par des Pilaſtres du même Ordre. Entre les Arcades, regnoit une eſpece de friſe, ſur laquelle on liſoit en très-gros Caractéres, VIVE LE ROI. Au-deſſous des Pilaſtres, on avoit poſé quatre Pyramides de lumiere. L'intérieur du Temple étoit d'une Architecture noble, & tout tranſparant, ainſi que l'Arc-en-Ciel & la Figure *d'Iris*. On avoit auſſi placé au milieu du Temple le Portrait du Roi, ſous la figure du Soleil, avec ſes Symboles ordinaires; on liſoit cette Inſcription, POST NUBILA PHŒBUS.

Aux deux côtés du Soleil, étoient deux Niches; dans l'une étoit repréſentée la figure de *la Paix*, & dans l'autre celle de *l'Abondance*. Aux deux extremités & ſur le même Plan de l'Edifice, on avoit élevé deux grandes Pyramides, qui faiſoient un effet merveilleux. Cette grande Décoration, qui avoit 52 pieds de hauteur, ſur 50 de large, & qui a été goûtée des Connoiſſeurs, a été deſſinée, peinte & conduite par les Sieurs *Brunetti*, Pere & fils, Peintres Italiens, qui ont déja donné des marques de leurs talens ſur ce même Théatre.

Le 17, les mêmes Comédiens donnerent la premiere repréſentation de trois Piéces nouvelles, en Vers, & en un Acte chacune, compoſées au ſujet de la Convaleſcence du Roi; la premiere, intitulée *l'Illumination*,

la

la ſeconde, *la Nôce de Village*, & la troiſiéme, les *Fêtes ſincéres*. Ces Piéces ont été parfaitement bein executées, de-même que les Divertiſſemens & quelques Airs détachés, qui ont fait beaucoup de plaiſir, ſans compter le Vaudeville de la troiſiéme Piéce, qui a été auſſi fort applaudi.

Le 9 Septembre, l'Opera Comique, voulant auſſi donner des marques de réjoüiſſance ſur le même ſujet donna ſon Spectacle *gratis*, & repréſenta l'*Ecole des Amour Grivois*, Opera Comique Ballet, qu'on a repréſenté pendant plus de deux mois, & toujours avec le même ſuccès, ſur le même Théatre. On donna enſuite *la Coquette ſans le ſçavoir*, & les *Bateliers de S. Cloud*. Ces Piéces ſont ornées de differens Divertiſſemens comiques & ſinguliers, qui amuſerent tout-à-fait une foule de Peuple de la Ville & des Fauxbourgs.

Le ſoir, les Marchands Syndics de la Foire S. Laurent firent illuminer toutes les ruës, qui ſont dans l'enceinte de cette Foire, & on y danſa la plus grande partie de la nuit.

Le 28, le même Opera Comique remit au Théatre la Piéce d'*Acajou*, en trois Actes, laquelle avoir été donnée pour la premiere fois à la derniere Foire S. Germain, avec grand ſuccès.

NOU-

NOUVELLES ETRANGERES,

SUEDE.

ON a appris de Stockolm, que le Roi de Suéde, pour ſatisfaire aux engagemens qu'il a contractés, comme Landgrave de Heſſe, en entrant dans la Ligue de Francfort, avoit envoyé ordre à la Régence de Caſſel, de faire marcher un Corps de troupes Heſſoiſes au ſecours de l'Empereur.

Suivant les mêmes avis, on a fondu à Stockolm cent piéces de canon de fer, chacune de 18 livres de balles, pour le ſervice du Roi de Pruſſe.

On a appris depuis, que la Princeſſe Royale de Suede avoit fait le premier du mois dernier ſon Entrée publique à Stralſund; qu'elle s'y toit embarquée le 2 ſur le Vaiſſeau de l'Eſcadre que le Roi de Suede y a envoyée pour la tranſporter en Suede, & qu'elle étoit arrivée à Carelſcroon, d'où elle devoit partir le 11 ou le 12, avec le Prince Royal de Suede, pour aller à Stockolm.

RUSSIE.

ON mande de Moſcou, que la Czarine avoit aſſigné à la Princeſſe, fiancée au Duc de Holſtein une Penſion de 30000 Roubles, & qu'elle avoit envoyé à tous les Tribunaux de Ruſſie le Decret, par lequel elle déclare cette Princeſſe habile à ſucceder au Trône.

On a appris depuis, que la Publication de la Paix entre la Ruſſie & la Suede s'y fit le 26.

La Czarine a donné ordre de remettre en liberté les Comtes Charles & Guſtave Biron.

On mande de Moscou du 14 du mois dernier, que le 8, un Officier des Gardes du Corps se rendit à Jaroslow par ordre de S. M. Cz. pour annoncer aux Comtes Charles & Gustave Biron, & au Général Bismarck, qu'elle vouloit bien leur rendre la liberté; elle a fait déclarer en même tems au dernier, qu'elle souhaitoit qu'il demeurât à son service, & qu'elle lui destinoit un emploi considérable.

Les deux premiers ont la permission de se retirer en Curlande, ou dans tel autre Pays qu'ils jugeront à propos, à condition de ne jamais porter les armes contre la Russie.

On ne doute point que le Comte Ernest Biron & ses Enfans n'éprouvent aussi bien-tôt les effets de la clémence de S. M. Cz.

PRUSSE.

LEs lettres reçûës de Berlin portent que le Roi de Prusse se préparoit à partir le 15 du mois dernier, pour aller se mettre à la tête de la premiere Colonne des troupes, avec lesquelles il doit entrer en Boheme.

On mande de Berlin du 27 du mois dernier que le Roi de Prusse, en envoyant ordre à M. Andrié, son Ministre à Londres, de remettre aux Ministres du Roi de la Grande-Bretagne le Manifeste publié par S. M. au sujet de la résolution qu'elle a prise de faire marcher ses troupes au secours de l'Empereur, a adressé à ce Ministre un Rescrit, contenant la Déclaration particuliere que S. M. le charge de faire de sa part à la Cour d'Angleterre.

Ce Rescrit porte que depuis la conclusion du Traité de Breslau, le principal objet de l'attention du Roi a été de cultiver l'amitié de la Reine de Hongrie, de travailler à rétablir la bonne intelligence

entre

entre l'Empereur & cette Princeſſe, & d'arrêter le cours des troubles que leurs differends ſur la ſucceſſion du feu Empereur ont occaſionnés, & dont les meilleures Provinces des Puiſſances Belligerentes, auſſi bien que pluſieurs Etats neutres de l'Allemagne, n'ont que trop reſſenti les funeſtes effets; que le Roi ne peut donner trop d'éloges à la généroſité avec laquelle l'Empereur a offert de ſacrifier ſes prétentions au deſir de rendre la tranquillité à l'Empire; que la Reine de Hongrie a montré des diſpoſitions bien differentes de celles de S. M. I. & que cette Princeſſe a fait voir clairement par ſa conduite, qu'elle ne vouloit point de paix, qui ne la rendît l'arbitre de l'Allemagne, & qui ne lui aſſujettît le Corps Germanique; que les vaſtes & pernicieux deſſeins de S. M. H. ſe ſont développés, à meſure que la proſperité de ſes armes a parû aſſûrer le ſuccès de ſon ambition; qu'elle n'a plus gardé aucun ménagement pour les Chef de l'Empire, ni aucun égard pour les prérogatives du Collége Electoral; qu'envain le Roi l'a avertie qu'aucun des Princes de l'Empire, qui prennent à cœur le maintien des Conſtitutions de l'Allemagne, ne pourroit ſouffrir qu'on attaquât ainſi la Dignité Impériale; que le Roi a repréſenté auſſi inutilement à cette Princeſſe, qu'il ne pourroit enfin ſe diſpenſer de remplir les devoirs primitifs, qui lui ſont impoſés par le rang qu'il tient entre les Membres du Corps Germanique, & auſquels toute autre conſidération doit céder; que la Reine de Hongrie, trop entêtée de ſes projets, pour prêter l'oreille à des repréſentations dictées par l'amitié, a traité de nulle & d'invalide l'Election de l'Empereur; qu'elle n'a pas prétendu moins, que de le faire deſcendre du Trône Impérial, ou bien de le forcer à y recevoir un Aſſocié, qui en auroit uſurpé toute l'autorité; qu'après avoir

envahi

envahi tous les Etats de l'Empereur, elle a, par un attentat ſans exemple, chaſſé du Territoire de l'Empire les troupes Impériales; que les Princes, qui ont refuſé de favoriſer les démarches téméraires de S. M. H. ont été traités avec autant d'indignité que d'injuſtice, & qu'elle n'a épargné ni menaces ni intrigues, pour former une Confédération contre eux & contre l'Empereur; que toutes ces entrepriſes n'ayant pû que révolter étrangement les Membres du Corps Germanique, zélés pour la gloire de leur Patrie, pluſieurs des plus puiſſans de ces Membres ont jugé néceſſaire de s'unir étroitement avec le Chef de l'Empire, & d'aſſembler leurs forces, pour ſoûtenir ſa Dignité & ſes Droits, & pour s'oppoſer aux entrepriſes de ceux dont les vûës tendent manifeſtement à la ruine de la liberté de l'Allemagne; que l'honneur & le devoir du Roi lui ont fait une loi indiſpenſable d'entrer dans cette union, & de ſecourir efficacement l'Empereur; que l'intention de S. M. n'eſt pas cependant de rompre la paix concluë à Breſlau, ni de déclarer la guerre à la Reine de Hongrie; qu'il n'entre dans la réſolution du Roi ni paſſion ni intérêt; que S. M. ne ſe propoſe point d'étendre les limites de ſes Etats, mais qu'elle veut défendre l'Empereur, maintenir la liberté de l'Empire & aſſûrer le repos de l'Allemagne; que comme aucun Prince de l'Empire n'eſt en droit de ſe mêler de la Conſtitution du Gouvernement, ni des affaires de l'intérieur de la Grande-Bretagne, on a lieu de s'attendre que la Nation Angloiſe ne ſe mêlera pas non plus des affaires qui ne regardent que le Corps Germanique; que le Roi eſt d'autant plus fondé à s'en flater, que la Grande-Bretagne n'a aucune raiſon de prendre part à cette querelle, ni par l'interêt de ſon commerce, ni par d'autres motifs, qui puiſſent lui fournir un prétexte légitime,

& que quand même la Nation Britannique ſeroit à portée de deſirer plûtôt l'avantage d'une Cour d'Allemagne que celui d'une autre, elle eſt trop éclairée & trop juſte, pour prétendre que des Princes, auſſi puiſſans & auſſi reſpectables que ceux de l'Empire, doivent ſe régler ſur les inclinations d'un peuple étranger ; qu'au ſurplus la réſolution priſe par le Roi de donner des ſecours à l'Empereur ne regarde en rien la guerre dans laquelle les Anglois ſe trouvent engagés avec d'autres Puiſſances, & que S. M. ne penſe nullement à faire agir ſes forces offenſivement contre la Grande Bretagne ; que cette réſolution ne dérangera pas non plus l'exécution des engagemens que le Roi a pris avec la Cour de Londres ; qu'il compte toujours de les remplir avec toute l'exactitude poſſible, & qu'il acquittera entierement toutes les ſommes, dont il s'eſt rendu redevable envers l'Angleterre par le Traité de Breſlau, pourvû que les Anglois par leurs démarches ne contribuent pas eux-mêmes à la rupture des liens, qui ſubſiſtent entre les deux Puiſſances.

ALLEMAGNE.

ON apprend de Vienne, que le 6 du mois dernier le Comte de Dohna, Miniſtre du Roi de Pruſſe auprès de la Reine de Hongrie, avoit eû ſon audience de congé de S. M. H. & lui avoit déclaré que le Roi de Pruſſe avoit pris la réſolution de contribuer de toutes ſes forces, à rétablir l'Empereur dans la poſſeſſion de ſes Etats Héréditaires, & à lui faire rendre juſtice ſur ſes autres prétentions.

La Reine de Hongrie tint le lendemain un Conſeil d'Etat, après lequel on dépêcha avec précipitation un courier au Prince Charles de Lorraine ; on fit partir en même-tems deux autres couriers, pour por-

porter ordre au Général Bathiany, de marcher en Bohême avec toutes les troupes qu'il commande en Baviére, & au Gouverneur de Prague, de prendre les mesures convenables pour mettre cette Place en état de soûtenir le nouveau *Siége* dont elle étoit menacée.

On mande de Francfort du 17 de ce mois, qu'on porta le 9 à la Dictature un Décret de Commission Impériale, dans lequel il est dit que la démarche hasardée par l'Electeur de Mayence, pour donner place dans les Actes de la Diette à la Protestation de la Cour de Vienne, du 23 Septembre dernier, ne peut être considerée que comme un fait inoui jusqu'à present dans l'Empire; que l'Empereur auroit pû dès-lors marquer son juste ressentiment d'une lésion si manifeste de ses droits, mais que sa modération lui a fait préferer de s'adresser à la Diette, pour avoir l'avis de cette assemblée sur les moyens de pourvoir efficacement au soûtien de l'autorité Imperiale & aux intérêts du Corps Germanique; que la Cour de Vienne, loin de profiter de cet exemple, a accumulé excès sur excès; que sans aucun égard pour les usages établis dans les Colléges de la Diette, & pour le respect dû par les Membres de l'Empire à leur Chef, elle a repeté dans deux Ecrits du 3 & du 6 du mois dernier les expressions indécentes qu'elle avoit employées dans sa Protestation & dans d'autres Ecrits antérieurs; qu'elle y invite les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, à contracter des Alliances contre l'Empereur, & qu'elle y montre ouvertement le dessein qu'elle a formé de renverser la Constitution fondamentale du Corps Germanique; que l'Empereur ne peut differer plus long-tems de se servir de l'autorité que lui donne sa Dignité Suprême, & qu'il déclare inadmissibles & nulles la Protestation de la Reine de

Hongrie & les Piéces qui y ont été jointes ; que connoiſſant les lumieres des Electeurs & des Princes & Etats de l'Empire, il ne doute point que leur zéle pour le maintien des Loix de l'Empire ne leur faſſe déſaprouver unanimement des Ecrits ſcandaleux, qui attaquent ſon Election & la validité de la Diette ; que S. M. I. s'attend auſſi qu'ils ne prendront point de part à ce qu'elle s'eſt reſervée de faire ſçavoir à l'Electeur de Mayence touchant l'irrégularité de la conduite qu'il a tenuë, en recevant les Actes, qu'elle ſupprime par le preſent Décret.

L'Empereur a envoyé à ſes Miniſtres dans les Cours Etrangeres une Réponſe à deux nouvelles Lettres Circulaires de la Reine de Hongrie, dattées du 13 & du 18 du mois dernier.

Le Baron de Waſner, Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. H. a dépêché un courier à cette Princeſſe, duquel elle a reçû la nouvelle de la concluſion d'un Traité, par lequel il eſt ſtipulé que la Grande Bretagne fournira à S. M. H. une augmentation de Subſides, & un Corps de 12000 hommes, outre les troupes auxiliaires, que S. M. Br. a déja fait paſſer dans les Pays-Bas.

On a appris de Dreſde, que le Roi de Pruſſe a fait demander le paſſage pour ſes troupes par l'Electorat de Saxe, & que la Régence de cet Electorat ayant répondu qu'on ne pouvoit accorder ce paſſage ſans des ordres exprès du Roi de Pologne Electeur de Saxe, S. M. Pr. a mandé à ſes Généraux, que cette difficulté ne devoit point retarder la marche de l'armée Pruſſienne, & que les circonſtances ne permettoient point d'attendre le retour du courier que les Miniſtres du Roi de Pologne, Electeur de Saxe avoient dépêché à S. M. Pol. Les troupes Pruſſiennes ſont entrées en conſéquence dans l'Electorat de Saxe, dont la Régence a fait des

Pro-

Proteſtations, ainſi que le Roi de Pruſſe s'y étoit attendu.

On mande de Francfort qu'on y a porté à la Dictature un Décret de l'Empereur, pour exhorter les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, à prendre des meſures efficaces, pour faire ceſſer les troubles qui déſolent l'Allemagne.

On a appris depuis, que le Roi de Pruſſe, le Roi de Suede, en qualité de Landgrave de Heſſe-Caſſel, & l'Electeur Palatin, ſont convenus par le premier & par le ſecond des articles du Traité qu'ils ont conclu avec l'Empereur, d'employer toutes leurs forces, pour défendre l'autorité & les prérogatives attachées à la Dignité Imperiale, pour maintenir les Loix & les Conſtitutions fondamentales de l'Allemagne, & pour contraindre la Reine de Hongrie de reconnoître l'Empereur, de remettre les Archives de l'Empire, & de reſtituer à S. M. I. ſes Etats Héréditaires, que cette Princeſſe retient contre tous les Pactes obſervés ci-devant entre les Electeurs.

Le troiſiéme article porte, que les Puiſſances Contractantes agiront de concert, afin que les differends ſurvenus à l'occaſion de la ſucceſſion du feu Empereur Charles VI, ſoient terminés par la médiation des Etats de l'Empire, ou décidés par le Jugement que ces mêmes Etats prononceront après un examen Juridique, & qu'en attendant, il y ait une Suſpenſion d'armes entre l'Empereur & la Reine de Hongrie.

Par le quatriéme & par le cinquiéme, elles ſe garantiſſent réciproquement tous leurs Etats, & elles s'engagent, en cas que l'une d'elles ſoit attaquée par l'une des Puiſſances, auſquelles leur union peut déplaire, à ſécourir ſans délai & de tout leur pouvoir la Partie léſée, juſqu'à ce qu'elle ait reçû de

l'agreſſeur toute la ſatisfaction qu'elle ſera en droit d'exiger.

Il eſt dit dans le ſixiéme & dernier article, qu'elles inviteront tous les Electeurs, particulierement ceux de Cologne & de Saxe, d'acceder au Traité, & qu'on admettra dans l'Alliance tous les autres Etats de l'Empire, qui voudront y entrer.

ITALIE.

ON a appris de Rome du 18 du mois dernier, que le grand nombre de Bâtimens de tranſport, que les Anglois avoient pris ſoin de raſſembler à Fiumicino, & les mouvemens de pluſieurs Régimens, que le Prince de Lobcxowitz avoit envoyés du côté de la Mer, avoient donné lieu de croire que ce Général penſoit à faire un embarquement, & que l'on étoit preſque perſuadé qu'il ſe propoſoit de tenter une deſcente ſur la Côte du Royaume de Naples, lorſqu'il a fait éclater le véritable deſſein que cachoit ſa feinte.

La nuit du 10 au 11 du mois dernier, un Corps de l'armée de la Reine de Hongrie, commandé par le Comte de Braun, & compoſé de ſix Bataillons, de deux Régimens de Cavalerie, de quatre Régimens de Huſſards, & de mille Eſclavons, lequel faiſoit partie des troupes que le Prince de Lobckovvitz avoit détachées de cette armée, & qui paroiſſoient deſtinées à s'embarquer, changea ſubitement de route, & ayant fait une marche forcée, il attaqua à la pointe du jour la gauche du camp du Roi des deux Siciles.

Le quartier, où la Brigade d'Irlande étoit avec deux Régimens de Dragons, fut ſurpris, & cette Brigade fut extrêmement maltraitée. Le Comte de Braun pénétra juſques dans la Ville de Velletri, qui n'étoit

n'étoit défenduë que par un petit nombre de troupes, parce que S. M. Sic. avoit donné toute ſon attention à la garde de la Montagne de la Fayola. Pendant que le Détachement du Comte de Braun pilloit Velletri, & y brûloit les maiſons dans leſquelles pluſieurs des principaux Officiers Eſpagnols & Napolitains étoient logés, le Prince de Lobckovvitz de ſon côté attaqua la Montagne par differens endroits.

Le Comte de Gages, à la tête de quelques Brigades de l'armée Eſpagnole, ſoûtint toutes ces attaques, & repouſſa par tout les Allemands. La Brigade de la Reine & le Régiment des Albanois ſe ſont diſtingués particulierement en cette occaſion.

Le Roi des deux Siciles, étant allé au ſecours du Comte de Gages, & ayant chargé les Allemands avec le Régiment des Gardes Eſpagnoles, la préſence de S. M. Sic. anima tellement les Eſpagnols & les Napolitains, que non ſeulement ils rendirent inutiles tous les efforts que le Corps commandé par le Prince de Lobckowitz fit pour les déloger de la Montagne, mais encore qu'ils obligerent ce Général à la retraite.

Le Corps, qui étoit entré dans Velletri, & qui étoit ſous les ordres du Comte de Braun, ne fut pas plus heureux, & il en fut chaſſé par le Duc de Caſtro Pignano, qui ſecondé de Don Placide de Sangro, Lieutenant Général, & de Don Guillaume Lecy, Maréchal de Camp, tomba ſur ce Corps avec tant de vivacité, qu'à peine les Allemands eurent le tems de ſe reconnoître.

Le Duc d'Atriſco, qui commandoit un Corps de Cavalerie Eſpagnole, ſe joignit au Duc de Caſtro Pignano, pour les pourſuivre, & toutes les troupes de la Reine de Hongrie, tant celles, qui avoient

ſurpris la gauche du camp, que celles à la tête deſquelles le Prince de Lobckowitz avoit voulu forcer la droite, furent pouſſées ſans relâche juſques au-delà de leur camp.

Les Eſpagnols & les Napolitains ont fait priſonniers 800 Soldats & beaucoup d'Officiers, du nombre deſquels eſt le Général Novati, & quoique quelques-unes des troupes combinées ayent beaucoup ſouffert, leur perte n'eſt pas ſi conſidérable que celle des Allemands, qui ont eû environ 3000 hommes tués ou bleſſés. On compte le Général d'Olonne parmi les premiers, & le Comte de Braun parmi les ſeconds.

Du côté des Eſpagnols & des Napolitains, le Comte de Beaufort, Lieutenant Général, eſt mort de ſes bleſſures, & le Comte Mariani, qui étoit malade de la goute à Velletri, a été fait priſonnier. Il y a eû pluſieurs Officiers de bleſſés, particulierement dans le Régiment des Gardes Walonnes, qui a combattu avec une valeur digne de ſa réputation, & qui a fait un grand nombre de priſonniers.

La prudence, avec laquelle le Roi des deux Siciles a donné ſes ordres, a contribué, autant que les exemples d'intrépidité qu'il a donnés à ſes troupes, à faire tourner au déſavantage des Allemands une entrepriſe, à laquelle les meſures priſes par le Prince de Lobckowitz ſembloient promettre un meilleur ſuccès, & dans laquelle ce Général avoit été fort aidé par l'exactitude de ſes eſpions.

L'ardeur & l'animoſité que cette affaire a inſpirées à l'armée de S. M. Sic. & la diminution qu'elle a cauſée dans celle de la Reine de Hongrie, ont fait préſumer que les Allemands ne ſe trouveroient pas long-tems en ſûreté dans leur camp.

ESPAGNE.

ON apprend de Madrid du premier de ce mois, qu'on y a partagé avec les François toutes les allarmes que la Maladie du Roi de France leur a causées, & que quoiqu'il arrivât tous les jours un courier dépêché de Metz par le Prince de Campo Florido, pour informer le Roi d'Espagne de l'état de S. M. T. C. la distance des Lieux, qui ne permettoit pas de recevoir des nouvelles de ce Prince, aussi souvent qu'on l'auroit desiré, ajoûtoit à la douleur publique.

De vifs transports de joye ont succedé à cette douleur, lorsqu'on a sçû qu'il étoit hors de danger; on a rendu à Dieu de solemnelles actions de graces d'un événement si favorable & si peu attendu, en chantant le *Te Deum* dans toutes les Eglises, & il y a eû des illuminations & des réjouissances à Madrid pendant trois nuits consécutives.

GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de Génes du 16 du mois dernier, qu'on a appris par un Capitaine d'une Frégate Angloise, que l'Escadre de la Grande Bretagne ayant été obligée par le mauvais tems, de s'éloigner de Toulon, sept Vaisseaux de guerre du Roi de France étoient sortis du Port, pour faire voile vers le Couchant, & que l'Amiral Mathews avoit détaché cinq Vaisseaux, pour observer la route que tiendroient les Vaisseaux François, parce qu'il craignoit que ces derniers ne se rendissent sur la Côte du Royaume de Naples.

Les équipages de divers Bâtimens ont rapporté que l'Escadre Espagnole, qui étoit à Cartagene, &

qui eſt compoſée de onze Vaiſſeaux de guerre, de deux Galeres, & de trois autres Bâtimens, s'étoit remiſe en Mer le 19 Juillet dernier.

On a reçû avis que la priſe inopinée du Fort de Démont avoit jetté la plus vive conſternation parmi les Piedmontois, & que le Roi de Sardaigne ayant repaſſé le Pô à l'approche de l'armée de France & d'Eſpagne, qui s'eſt avancée pour l'attaquer, il n'a laiſſé de l'autre côté de cette Riviere que neuf Bataillons, qui ſont à San Damiano, ſous les ordres du Marquis Palavicini.

Ce Prince a fait prendre les armes à tous les Payſans, & 400, qui s'étoient attroupés, ayant été enveloppés, la plûpart ont été pris & pendus.

HOLLANDE ET PAYS BAS.

ON mande de la Haye du 19 du mois dernier, que le Comte de Podewils, Miniſtre du Roi de Pruſſe, ayant conclu avec les Etats Généraux, avant que de partir pour Berlin, une Convention au ſujet des Garniſons Hollandoiſes, qui ſont dans les Villes d'Embden & de Lierot, M. Beck, Sécretaire de Légation, chargé à la Haye des affaires de S. M. Pr. pendant l'abſence du Comte de Podewils, a remis aux Etats Généraux, la Ratification de cette Convention, ſignée par le Roi de Pruſſe.

On aſſûre que ce Prince a promis de payer 120000 Florins, avancés par la République aux Etats d'Ooſt-Friſe & à la Ville d'Embden, & 300000, qui ont été prêtés au feu Prince d'Ooſt-Friſe ſur ſes Domaines, & que les Etats Généraux s'engagent, de leur côté, à retirer dans un mois leurs troupes des Villes d'Embden & de Lierot.

Le 15 du mois dernier, M. Beck préſenta aux Etats Généraux le Manifeſte dans lequel le Roi de

Pruſſe

Pruſſe expoſe les motifs qui l'ont déterminé à fournir des troupes auxiliaires à l'Empereur, & il leur donna part en même-tems de la réſolution que S. M. Pr. avoit priſe de faire tous ſes efforts, pour rendre la Dignité à l'Empereur, la liberté à l'Empire, & le repos à l'Europe.

M. Trevor, Envoyé du Roi de la Grande Bretagne, a remis aux Etats Généraux un Mémoire de S. M. Br. au ſujet des mouvemens des troupes Pruſſiennes. L. H. P. ont envoyé aux Provinces reſpectives ce Mémoire, dans lequel le Roi de la Grande Bretagne témoigne qu'il regarde l'amitié de la République comme un des plus ſolides appuis de ſa Couronne, & qu'il eſpere que cette République voudra bien joindre toutes ſes forces de terre & de mer à celles des Anglois, pour ſécourir S. M. H.

On apprend de Bruxelles du 20 du mois dernier, que l'armée des Alliés, par la poſition que les Généraux lui ont donnée, eſt adoſſée à la Riviere de Marque; que l'aîle droite, compoſée des troupes de la Grande Bretagne, eſt appuyée à Pont Treſſin; que le centre eſt à S. Gin Melantois, & que l'aîle gauche s'étend juſqu'à Freting.

Le quartier du Duc d'Aremberg, qui commande les troupes de la Reine de Hongrie, placées au centre, eſt à S. Gin Melantois; le Général Wade, ſous les ordres duquel ſont les troupes Angloiſes & Hanoveriennes, a le ſien à Auſtein, & celui du Comte Maurice de Naſſau, Général des troupes Hollandoiſes, qui forment l'aîle gauche, eſt à Ciſoing.

Ces trois Généraux firent le 15 la revûë générale de l'armée, qui étoit rangée en bataille ſur deux Lignes, & qu'on aſſûre être de plus de 60000 hommes. Ils ont poſté un Corps d'Infanterie, de

Cavalerie & de Dragons, entre le camp & la Ville de Tournay, afin de conserver la communication avec cette Place.

Un Parti de Hussards, qui s'étoit avancé dans les environs de Maubeuge, a été enveloppé par un Détachement des troupes Françoises, & tous les Hussards, dont ce Parti étoit composé, ont été tués ou faits prisonniers.

Les François ont enlevé un Détachement de la Compagnie Franche, levée par le Drossard de Brabant.

On apprend de la Haye du 26 du mois dernier, que l'Abbé de la Ville, chargé des affaires du Roi Très-Chrétien auprès de la République de Hollande, a communiqué au Président de l'Assemblée des Etats Généraux quelques dépêches qu'il a reçûës de la Cour de France.

On mande de Bruxelles du 29, que les lettres de l'armée des Alliés marquent qu'elle étoit toujours dans la même position, & qu'elle ne paroissoit point encore se préparer à former aucune entreprise importante; qu'elle est actuellement composée de 70 Bataillons & de 114 Escadrons, sans y comprendre dix Escadrons de Hussards & six Compagnies Franches, & que le 20 elle fit un fourage général du côté de Temple Mars & de Siclin.

L'artillerie des troupes Hollandoises arriva au camp le 17, sous l'escorte du Régiment de Veltman, & le même jour on fit un Détachement de 2000 hommes d'Infanterie & de 600 de Cavalerie, pour aller reconnoître les environs de Lille.

Les François ont enlevé douze Dragons & 34 chevaux du Régiment de Ligne dans un fourage, qui s'est fait auprès de Condé.

FRANCE,

FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 24 du mois dernier, le Parlement de Metz rendit ſes reſpects à la Reine, & enſuite à Monſeigneur le Dauphin, M. de Montholon, Premier Préſident, portant la parole. Ce Parlement fut préſenté & conduit chés la Reine & chés Monſeigneur le Dauphin avec les mêmes cérémonies, obſervées, lorſqu'il eut audience du Roi, le lendemain de l'arrivée de S. M. à Metz. Le même jour, les Députés de ce Parlement eurent l'honneur de rendre leurs reſpects à Meſdames de France.

La nouvelle EgliſeCollégiale de S. Louis du Louvre, laquelle a été rebâtie par les libéralités du Roi, étant entierement achevée, M. Robinet, Vicaire Général de l'Archevêque de Paris, fit le 24 du mois dernier la cérémonie de bénir cette Egliſe.

Le lendemain, jour de la Fête de Saint Louis, le Panégyrique de ce Saint y fut prononcé par l'AbbéArtaud, Chanoine du même

Cha-

Chapitre, qui fit une vive peinture de la désolation dans laquelle la maladie du Roi avoit jetté tous ses peuples. On chanta ensuite le *Te Deum* en Musique, pour remercier Dieu d'avoir conservé S. M. & l'Archevêque de Bordeaux y officia pontificalement.

On mande de Château Dauphin du 26 du même mois, que la tranchée ayant été ouverte devant le Fort de Démont, & que trois batteries, l'une de mortiers, les deux autres de canons, dont il y en avoit une de six piéces de vingt-quatre, destinées à battre en brêche, ayant été mises le 16 en état de tirer, le feu prit le 17, vers les trois heures après midi, à un magasin de mêches, qui étoit dans le Fort.

Les flâmes firent en peu de tems un progrès si rapide, qu'elles se communiquerent à la maison du Gouverneur & à une grande quantité de bois de blindage dont elle étoit environnée. Le Gouverneur & la garnison, craignant qu'elles ne gagnassent trois magasins à poudre, qui n'en étoient pas éloignés, & qu'elles ne les fissent sauter, prirent aussi-tôt le parti d'arborer le Drapeau blanc, & de sortir du Fort, pour se rendre à discrétion, & ils ont été faits prisonniers de guerre. La garnison étoit composée d'environ 1000 Soldats, de 132 Canoniers & Bom-

Bombardiers,& de cinquante-deux Officiers.

Les assiégeans évacuerent la tranchée, afin de n'être point incommodés des éclats qui viendroient du Fort, s'il arrivoit un accident aux magasins à poudre, mais heureusement cette précaution fut inutile, divers obstacles ayant empêché les flâmes de s'étendre jusqu'à ces magasins. L'incendie dura toute la nuit, & le feu s'étant appaisé le 18 au matin, on fit entrer dans la Place quelques Piquets, qui travaillerent avec tant de diligence à éteindre le feu, que les magasins furent bien-tôt hors de danger. Par ce hazard heureux, les fortifications de la Place sont aussi entieres, que lorsqu'elle étoit au pouvoir du Roi de Sardaigne; on est maître de toutes les munitions qu'il y avoit fait conduire, & l'on a,de plus, toutes celles qu'il auroit fallu consommer pendant le Siége; ce dernier objet est d'une grande importance, parce que les chemins ont été tellement rompus par les Piedmontois, qu'on ne peut y rien transporter sans beaucoup de difficulté.

L'événement, qui a précipité la prise du Fort de Démont, est d'autant plus favorable, qu'on appréhendoit que le Siége ne fût plus long qu'on ne s'y étoit attendu. Ce Fort étoit pourvû de munitions pour six mois, & il avoit été rebâti presque entiere-

ment

ment par ordre du Roi de Sardaigne, qui i
y a fait travailler pendant quatre années en-
tieres. On y a trouvé 56 piéces de canon,
dont 48 ſont de bronze, & 14 de 24 livres
de balles.

Quelques jours avant que le Fort de Démont ſe ſoit rendu, le feu avoit pris en quatre endroits différens au Village d'Iſon, où l'Infant Don Philippe & le Prince de Conty avoient établi leur quartier. La perte cauſée par cet accident, qu'on ne regarde point comme l'effet d'un ſimple hazard, & à l'occaſion duquel on a arrêté quelques perſonnes, qu'on ſoupçonne en être les auteurs, eſt très-conſiderable. L'Infant Don Philippe & le Prince de Conty ont couru riſque d'être enveloppés par les flâmes, & 60 chevaux ou mulets du Prince de Conty ont été brûlés.

Depuis que l'Infant eſt maître du Fort de Démont, la plus grande partie des troupes Eſpagnoles & Françoiſes a marché pour attaquer le Roi de Sardaigne, qui étoit campé en deçà du Pô avec ſon armée, mais ce Prince n'a pas jugé à propos de hazarder un combat, & il a repaſſé précipitamment cette Riviere.

On a fait toutes les diſpoſitions néceſſaires, pour aſſiéger la Ville de Coni, qui devoit être inveſtie ſur la fin du mois dernier.

On

On apprend de Strasbourg du 29 du mois dernier, que le Maréchal de Noailles, après avoir campé pendant quelques jours près de cette Ville avec le Corps de troupes que S. M. a fait partir de Flandre pour se rendre sur le Rhin, a été joint par l'armée qui étoit aux ordres du Maréchal de Coigny, par l'armée Impériale, & par les troupes que commandoit le Duc d'Harcourt.

Toutes les troupes s'étant mises ensemble en marche, elles arriverent le 21 au camp de Brumpt, & comme elles étoient très fatiguées, le Maréchal de Noailles jugea indispensable de les y faire séjourner le 22, mais il détacha trois Corps, chacun de 2000 hommes d'Infanterie & de 1000 hommes de Cavalerie, dont il donna le commandement au Chevalier de Belle-Isle, au Comte de Lowendahl & au Comte de Berchiny, Lieutenans Généraux. Son objet étoit de faire inquiéter par ces Détachemens l'arriere-garde des ennemis, qui se retirerent, à mesure que ces Détachemens avancerent sur eux.

Le 23, le Maréchal de Noailles se porta sur les hauteurs de Haguenau, & ayant trouvé à Bicheveiller le Détachement du Comte de Lowendahl, il le fit passer par Drusenheim, que les ennemis avoient abandonné. Le Comte de Lowendahl y trouva

quatre

quatre piéces de canon qu'ils y avoient laiſſées, & il apprit qu'ils avoient jetté dans la Mautern 7 à 800 fuſils & une grande quantité de barils de poudre.

Le Maréchal de Noailles envoya ordre aux deux autres Détachemens que commandoient le Chevalier de Belle-Iſle & le Comte de Berchiny, de paſſer la Mautern à Kalkenhauſen, & de marcher du côté du Fort-Louis par Schiren & par Suffelsheim. Vers le midi, le Chevalier de Belle-Iſle lui manda que les ennemis occupoient ce dernier Poſte, & qu'ils y avoient un Corps de troupes, retranché derriere des abbatis d'Arbres, & ſur cet avis, le Maréchal de Noailles détacha auſſi-tôt ſous les ordres du Comte d'Eu & du Marquis de Clermont-Tonnerre, Lieutenans-Généraux, 16 Bataillons à la tête deſquels étoit la Brigade de Champagne, & 16 Eſcadrons, avec ſix piéces de canon, pour ſoutenir le Chevalier de Belle-Iſle, qui s'étant joint au Comte de Berchiny, attaqua les retranchemens conſtruits par les ennemis en deçà de Suffelsheim, & dans leſquels il y avoit 4 à 5000 hommes, commandés par le Prince de Bade-Dourlach. Ces retranchemens furent emportés l'épée à la main, après une réſiſtance d'environ une heure, & les troupes, qui les gardoient, furent pourſuivies juſqu'à l'entrée de la petite

tite Plaine, qui eſt entre la Forêt de Haguenau & Suffelsheim.

Le Chevalier de Belle-Iſle, après avoir rallié ſes troupes, attaqua auſſi ce Village, qui étoit paliſſadé, & dans lequel les ennemis étoient en grand nombre, & il s'en empara.

Les ennemis, ſuivant le rapport de tous les priſonniers, ont perdu environ 1500 hommes dans ces deux actions, & il n'y a eû, du côté des François, que 170 hommes tués ou bleſſés.

Le Comte de Lowendalh, qui étoit à une lieuë ſur la droite, ayant trouvé les ennemis retranchés dans le Village d'Angenheim, & jugeant qu'ils lui étoient trop ſuperieurs, pour qu'il pût entreprendre de les y forcer avec ſon Détachement, il en donna avis au Maréchal de Noailles, qui fit avancer le Duc de Gramont à la tête de la Brigade des Gardes Françoiſes, avec ordre de gagner la grande chauſſée du Fort-Louis. Le Maréchal de Noailles fit marcher en même-tems de ce côté une Brigade d'artillerie & dix piéces de canon, & ayant appris que l'armée ennemie étoit campée, ſa gauche à ſes Ponts de Benheim, & ſa droite à Rechvangle, Village ſitué vis-à-vis du Fort-Louis, il ordonna à toute l'armée, de joindre le Détachement du Comte de Lowendalh,

dalh, ce qui s'exécuta avec tant d'activité, que les troupes firent cette marche en trois heures.

La Brigade des Gardes Françoises s'étoit renduë quelque-tems auparavant à Druſenheim, & elle ſe diſpoſoit à attaquer Angenheim, lorſqu'elle s'apperçût que ce Village étoit tout en feu. On y marcha ſur le champ, & comme il étoit preſque nuit, on ne penſoit à ſe former qu'au de-là du Village. En arrivant près d'un Ruiſſeau bordé de Prairies marécageuſes, & qui ſe jette dans le Rhin, un peu au-deſſus du Fort-Louis, on rencontra 32 Compagnies de Grenadiers, & un pareil nombre de Compagnies de Fuſiliers des ennemis, avec leurs troupes irregulieres, qui étoient placées ſur les aîles dans les bois, & qui firent une décharge ſur nos troupes.

Les Grenadiers de l'armée du Roi franchirent le Ruiſſeau & le Foſſé ſur lequel les ennemis avoient un retranchement; ils s'emparerent de deux redoutes; ils pénétrerent dans le retranchement, & ayant mis les ennemis en fuite, il les pourſuivirent juſqu'à dix heures du ſoir. La trop grande obſcurité obligea les troupes de S. M. de faire halte, & elles demeurerent en bataille toute la nuit.

Le lendemain, à la pointe du jour, l'armée

mée ayant commencé à paſſer le Défilé, pour marcher à Benheim, on reçût avis que le Prince Charles avoit repaſſé le Rhin, & qu'il avoit brûlé ſes Ponts.

Les troupes dans l'action du 23 au ſoir, & dans les deux attaques des retranchemens & du Village de Suffelsheim, ont fait des prodiges de valeur, & elles ont combattu avec autant de bonheur que d'intrépidité, les ennemis ne nous ayant tué ou bleſſé qu'environ 200 hommes. Le Grand Prieur de France a reçû un coup de fuſil dans la cuiſſe; M. de Fremur, Maréchal de Camp, a été bleſſé dangereuſement, ainſi que M. Quenaut de Clermont, Maréchal de Camp & Ingénieur, lequel eſt mort depuis de ſes bleſſures. M. de la Serre, Lieutenant Colonel du Régiment du Roi, Infanterie, eſt bleſſé à la jambe. M. du Tillet, Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Françoiſes, M. d'Anfreville, Lieutenant de Grenadiers dans ce Régiment, & le Chevalier de la Coſte Meſſeliere, Officier dans le même Régiment, ont été tués.

La perte des ennemis monte à 3000 hommes, tués ou bleſſés, ſans y comprendre les priſonniers, dont le nombre augmentoit tous les jours, beaucoup de Soldats ennemis, qui n'avoient pû rejoindre leur armée, ſortant des bois où ils s'étoient réfugiés, & venant ſe rendre à diſcrétion.

On fit passer le 24 une partie de l'armée du Roi dans l'Isle du Marquisat, & l'armée Impériale marcha vers Germersheim, où elle devoit passer le Rhin sur les Ponts de Bâteaux qu'on avoit laissés à Philisbourg.

Le 25 & le 26, on travailla à jetter des Ponts vis-à-vis du Fort-Louis.

Le Chevalier de Belle Isle fut détaché le 27 avec 22 Compagnies de Grenadiers, cinq Régimens de Dragons, trois de Hussards, & toutes les Compagnies Franches, pour aller à la poursuite de l'arriere-garde des ennemis.

Le Maréchal de Seckendorf a fait un Détachement de l'armée Impériale, lequel devoit joindre le 29 celui du Chevalier de Belle-Isle au-delà de Philisbourg.

Le Marquis de Croissy a été nommé Lieutenant Général des armées du Roi, & le Comte de Montmorency, Colonel du Régiment d'Infanterie de Flandre, a été fait Brigadier.

Le premier Septembre, on célébra avec les cérémonies accoûtumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solemnel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'Ame du feu Roi LOUIS XIV, & l'Evêque de Meaux y officia pontificalement.

On

On mande de Strasbourg du 5 de ce mois, que le Maréchal de Noailles ayant fait jetter au Fort-Louis deux Ponts sur le Rhin, l'armée du Roi passa ce Fleuve depuis le vingt-six jusqu'au 29 du mois dernier, & qu'ayant marché en plusieurs Divisions elle a campé dans differens Postes sur la route de Stoloffen à Mulberg.

La premiere Division, composée de 22 Compagnies de Grenadiers, de 36 Escadrons de Dragons & de Hussards, & des Compagnies Franches, partit le 31 de Staffurt sous les ordres du Chevalier de Belle-Isle, Lieutenant Général, pour tâcher de joindre l'arriere-garde des troupes de la Reine de Hongrie.

L'armée Impériale, à laquelle se sont joints les Régimens Allemands, qui sont au service du Roi, a passé le Rhin à Germersheim, & le Comte de Seckendorf en a détaché 4000 hommes d'Infanterie & 2000 de Cavalerie, qui sont commandés par le Comte de Piosasque, Général de Cavalerie des troupes de l'Empereur, & par le Comte de Segur, Lieutenant Général de celles du Roi. Ce Détachement arriva le 31 à Bretten, & sur l'avis que les ennemis s'étoient retirés le matin de Phortzheim, & étoient allés à Caustadt, il dirigea sa marche, pour aller passer la Riviere d'Entz à Bietigheim.

Un

Un grand nombre de Déſerteurs de l'armée des ennemis s'eſt rendu à celle du Roi.

Le Maréchal de Noailles a paſſé par Straſbourg, en allant à Metz, où il devoit arriver le 5 de ce mois.

On apprend de Metz du 8 du même mois, que le progrès du rétabliſſement de la ſanté du Roi étoit plus marqué depuis quelques jours, qu'il ne l'avoit été dans ceux qui ont ſuivi les momens de la guériſon de S. M. que le Roi ſe levoit vers le midi, ſe promenoit dans ſon appartement, & ne ſe recouchoit qu'à dix heures du ſoir.

S. M. dormit très-bien la nuit du 7; elle s'habilla le 8, & elle étoit dans l'état de convaleſcence, le plus favorable qu'on pût deſirer; ainſi l'on comptoit qu'elle ſortiroit inceſſamment, & qu'en prenant l'air, elle avanceroit beaucoup l'entier recouvrement de ſes forces.

Le 3 de ce mois après midi, la Reine, Monſeigneur le Dauphin & Meſdames de France, accompagnés de toute la Cour, entendirent dans l'Egliſe Cathédrale de Metz le *Te Deum*, qui fut chanté en action de graces de la guériſon du Roi. L'Evêque de Metz y officia pontificalement, & le Parlement de cette Ville, le Bureau des Finances, le

Pré-

Préſidial & le Corps de Ville, y aſſiſterent. Il y eut le ſoir des Illuminations dans toute la Ville, & les habitans ont donné des témoignages auſſi vifs que ſinceres de leur joye, laquelle éclatera encore davantage, dès que le Roi pourra en être témoin.

On a appris de Straſbourg du 15 de ce mois, que les lettres de l'armée commandée par le Maréchal de Coigny, marquent que le 12 elle étoit décampée de Korch, pour aller à Hoffweils, & qu'elle avoit marché le 13 à Ettenheim & le 14 à Emdingen.

Les Détachemens, qui étoient ſous les ordres du Comte de Segur & du Chevalier de Belle-Iſle, Lieutenans-Généraux, & qui ont pourſuivi l'armée de la Reine de Hongrie juſques à Cauſtatt, n'ayant pû atteindre l'arriere-garde des ennemis, le Maréchal de Seckendorf a envoyé ordre au Comte de Segur, d'aller rejoindre les troupes Imperiales ſur le Neckre à Lauffen, où elles étoient campées le 7.

Le Chevalier de Belle-Iſle a reçû auſſi ordre du Maréchal de Coigny, de ſe rendre à Vilingen, où ce Lieutenant Général eſt arrivé le 10, & qu'il a trouvé évacué.

Le 12, la Maiſon du Roi & la Gendarmerie ſont parties d'Offenbourg, pour repaſſer le Rhin, & pour aller prendre des

quartiers de cantonnement sur la Sarre & dans la Lorraine.

On apprend de Flandre, que le Maréchal Comte de Saxe étoit campé à Courtray ; que l'armée des Alliés, qui l'étoit en avant de la Riviere de Marque, s'étoit étenduë par sa gauche du côté d'Orchies, où étoient les Compagnies Franches de cette armée, & que cette position des ennemis avoit déterminé le Maréchal Comte de Saxe à faire avancer des troupes sur la Deule, afin de couvrir le Pays qui est en deçà de la Scarpe.

Des Partis du Régiment de Grassin ont brûlé des magasins considérables de fourage, que les ennemis avoient dans les environs de Gand & de Bruges.

Suivant des avis reçûs de Flandre, les Alliés occupoient leur même camp, mais on conjecturoit par leurs dispositions, qu'ils pensoient à retourner de l'autre côté de l'Escaut.

Le Prince de Pons, Lieutenant Général, fut détaché le 3 de ce mois par le Maréchal Comte de Saxe avec une Brigade d'Infanterie, deux Brigades de Cavalerie, un Régiment de Dragons, & six piéces de canon. Il campa le même jour devant Oudenarde, & ayant marché le lendemain à S. Denis, vis-à-vis de Gand, où le Régiment de Grassin le joignit avec des Pontons, il passa le 5 la

Lys,

Lys, pour aller camper à Marikerke, & pour proteger un fourage que le Maréchal Comte de Saxe a fait faire entre l'Escaut & la Lys.

Le même jour, le Comte d'Estrées, Lieutenant Général, ayant été averti que les Alliés devoient en faire un, dans les environs du Village d'Auchy, situé entre Orchies & leur camp, il se porta de ce côté-là avec un Détachement de 600 hommes de Cavalerie & de 250 d'Infanterie, & il mit en fuite les Gardes avancées des ennemis, ausquels on enleva 80 chevaux, & l'on fit 50 prisonniers, sans compter les morts & les blessés. Un Capitaine & un Cornette des troupes Hollandoises sont du nombre des prisonniers.

On a appris de l'armée du Roi de Prusse par des lettres du 31 du mois dernier, que la Ville de Prague étoit pour lors investie du côté Septentrional de la Moldaw, & que S. M. Pr. devoit arriver le 2 de ce mois avec la quatriéme Colonne de son armée devant cette Place, pour achever de l'enfermer de l'autre côté. Ce Prince étant parvenu par ses soins infatigables & avec beaucoup de peine, à faire nettoyer l'Elbe des rochers & des grosses pierres que les ennemis y avoient jettés, & ayant sur-

monté tous les obſtacles par leſquels ils avoient crû rendre impraticable la navigation de cette riviere, les Bâteaux chargés de la groſſe artillerie & des munitions de guerre & de bouche ont paſſé quatre jours plûtôt qu'on ne devoit l'eſperer. On comptoit que la tranchée ſeroit ouverte le 5 de ce mois devant Prague.

Le Roi de Pruſſe s'eſt propoſé de faire trois differentes attaques, & il ne doute pas que malgré les efforts de la garniſon, laquelle eſt de 8000 hommes, en y comprenant les Milices, cette Place ne ſe rende vers le 20.

Les mêmes lettres ajoûtent que ce Prince ſe flatoit d'être, à peu près dans le même-tems, maître de Troppau, de Jegersdorf & d'Olmutz, dans la Province de Moravie, où le Général de Marwitz eſt entré avec un Corps de 25000 hommes, pendant qu'une armée, compoſée d'un pareil nombre de troupes, s'eſt aſſemblée près de Magdebourg.

On mande de Metz du premier de ce mois, que le Roi continuant d'avancer heureuſement dans ſa convaleſcence, S. M. ſe levoit tous les jours; qu'elle paſſoit la plus grande partie de l'après-midi ſur une chaiſe longue ou dans un fauteuil, & qu'elle s'eſt déja pro-

me-

menée plusieurs fois dans sa chambre ; que depuis trois jours, le Roi a mangé à son dîner un peu de viande, & que S. M. a dormi la nuit du 31 du mois dernier, plus qu'elle n'avoit fait les trois précédentes, qu'ainsi on esperoit que ses forces seroient bien-tôt rétablies.

Le Duc d'Orleans, le Comte de Charolois, & Mademoiselle se sont rendus à Metz, aussi-bien que le Cardinal de Rohan, le Cardinal d'Auvergne, le Cardinal de Tencin, plusieurs Seigneurs de la Cour & les Ministres d'Etat, pour faire au Roi leurs complimens sur sa guérison.

Les Députés que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & la Cour des Monnoyes ont envoyés à Metz, pour sçavoir des nouvelles de la santé du Roi, & pour leur en apprendre, ont eû l'honneur de voir S. M. ainsi que le Député du Grand Conseil & celui du Corps de Ville.

S. M. entendit le premier de ce mois la Messe de *Requiem*, pour l'Anniversaire du feu Roi LOUIS XIV.

Le 2 Septembre à quatre heures du soir, on chanta dans l'Eglise de l'Hôpital Royal des Quinze-Vingt, pour la Convalescence du Roi, un *Te Deum*, en Musique, avec Sym-

phonie, exécuté par les Freres Aveugles de cet Hôpital. Le ſoir il y eut une grande illumination dans la grande cour de cette Maiſon, avec un Concert, compoſé des plus beaux morceaux de Muſique du célébre *Lully*, exécutés par les mêmes Freres Aveugles, leſquels étoient placés ſur un Amphitéatre, conſtruit exprès. Ce Concert fut parfaitement bien exécuté & très-applaudi par les plus grands connoiſſeurs. Le tout avoit été ordonné & dirigé par les ſoins du Maître de cet Hôpital, qui en a l'Inſpection ſous les ordres de M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, Superieur de cette Maiſon. Entre les grandes illuminations qu'on y voyoit, celle qui étoit à la façade de la Maiſon du Maître de cet Hôpital, ſe faiſoit remarquer principalement par un VIVE LE ROI, en Lampions, artiſtement diſpoſés. On avoit ſuſpendu au milieu de la Cour un cercle lumineux, autour duquel on diſtinguoit le Soleil & la Lune, en mouvement; le tout fut trouvé très-ingénieuſement compoſé. Pendant qu'on chantoit le *Te Deum*, on fit pluſieurs ſalves de petit canon, ce qu'on répéta quand il fut fini.

Le Baron de Donop, Général Major dans les troupes de Heſſe, & que le Prince Guillaume

laume de Hesse a envoyé à Metz, pour, au nom du Roi de Suede, son Frere, faire au Roi un compliment sur le rétablissement de la santé de S. M. s'est acquitté de cette commission le 8 de ce mois, & il a été présenté au Roi par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

Le Capitaine Pierre Thomas, commandant le Vaisseau *le Duteillay*, armé en course à Nantes, a délivré le Bâtiment *la Vierge*, d'Olonne, qui avoit été pris par un Armateur Anglois.

On mande de Granville, que le Vaisseau *le Charles Grenot*, dont le Capitaine Jacques Clement a le commandement, y a conduit un Navire Anglois, de 160 tonneaux, nommé *la Marie*, dont la charge consistoit en 200 Boucaux de Sucre fin, en Coton & en Bois de Gayac.

Un autre Bâtiment de la même Nation a été mené à Cherbourg par le Corsaire *la Subtile*.

Le Corsaire *le Harang Couronné*, armé à Dunkerque, par le Capitaine Billevalt, s'est emparé d'un Vaisseau de Limerick.

On a appris de Bayonne, qu'un Armateur de ce Port avoit enlevé un Bâtiment de Philadelphie, chargé de Farines, de Fer & de Merrains.

Les lettres de Breſt marquent que les Vaiſſeaux *la Malice*, de Granville, & *le Barnabas*, de S. Malo, commandés par les Capitaines Sorel & Deſmarais, ont repris le Navire *le Charles*, de Bordeaux, dont les Anglois s'étoient emparés, & que les Capitaines Donat & Charon, qui montent les Vaiſſeaux *la Biche*, de S. Malo, & la *Valeur*, de Nantes, ſe ſont rendus maîtres des Bâtimens Anglois *l'Elizabeth & le Rubis*, chargés de Riz, de Terebentine & de Pelleteries.

Suivant les avis reçûs de S. Malo, le Corſaire *la Veſtale*, que commande le Capitaine Garnier de Fougeray, a enlevé le Brigantin *le Guillaume & Marie*, de Waterford, à bord duquel on a trouvé une grande quantité de Salaiſons.

On a appris de Nantes & de Bayonne, que deux Vaiſſeaux François en ont pris 25 de la Jamaïque.

Le Capitaine du Ler, commandant le Corſaire *la Victoire*, eſt entré dans le Port de Bayonne avec le Vaiſſeau Anglois *la Marie-Anne*, de Philadelphie, armé de quatre canons & de deux pierriers, & chargé de Farines, de Fer & de Merrains. Ce Capitaine s'eſt auſſi rendu maître d'un autre Navire Anglois, à deux ponts, dont la cargaiſon conſiſtoit en Gaudron & en Cacao,

&

& qu'il a conduit à Ribadeos, en Eſpagne.

Le 10, on chanta le *Te Deum* dans l'Egliſe Métropolitaine, pour remercier Dieu d'avoir accordé la conſervation du Roi aux vœux de ſes Sujets, & l'Archevêque de Paris y officia pontificalement. Le Chancelier de France, accompagné d'un grand nombre de Conſeillers d'Etat & de Maîtres des Requêtes, y aſſiſta, ainſi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Corps de Ville, qui avoient été invités par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. Il s'y trouva un concours extraordinaire de perſonnes de tous les Ordres, que le plaiſir de remplir un devoir, & non le deſir de ſatisfaire une vaine curioſité, conduiſit à cette Cérémonie.

FESTE donné à l'Hôtel Royal des Invalides.

Le Dimanche 13 Septembre, on chanta proceſſionnellement dans la grande Cour de l'Hôtel Royal des Invalides, pour la Convaleſcence du Roi un, *Te Deum* ſolemnel au bruit des Timballes, des Trompettes, du canon & de la mouſqueterie. M. Milon, Evêque de Valence, y officia enſuite pontificalement au Salut, & donna la Bénédiction du S. Sacrement. Le Curé de l'Hôtel ſe

chargea de conduire la Procession, qu'il fit marcher dans un très-bel ordre. Le Clergé, soutenu des plus belles Basses de la Musique de la Cathédrale, & accompagné d'un grand nombre d'autres Ecclésiastiques, tous en Chapes & couverts de ces magnifiques Ornemens en broderie, qui font une des curiosités de l'Hôtel, étoit precedé de 20 jeunes Clercs, couronnés de fleurs, & revêtus de belles Aubes & de ceintures couleur de feu. Le bruit de guerre qui se faisoit entendre dans l'intervalle des Versets du *Te Deum*, joint à la modestie de tous les Soldats de l'Hôtel, qui précédoient la Procession, ou qui marchoient à la suite, ayant à leur tête M. de la Courneufve, Gouverneur, accompagné de l'Etat Major, inspiroit tout ensemble la joie & la dévotion au grand nombre de Peuple, qui fut attiré par la beauté & par la nouveauté de cette Cérémonie.

Elle fut suivie à l'entrée de la nuit, d'une Illumination la plus brillante & la mieux entenduë, que l'on eût encore offerte aux yeux du Public ; la face immense de l'Hôtel étoit parfaitement bien éclairée de plus de 10 mille gros Lampions, arrangés suivant l'ordre de son Architecture ; les vastes côtés de la grande Porte d'entrée, appellée la *Porte Royale*, ceux des Portes collaterales, les

les chambranles de toutes les croisées, les pilastres & généralement toutes les principales piéces de l'Edifice en étoient remplies. Les plintes de chaque étage formoient sans interruption de grandes lignes de lumieres, les corniches & tout l'entablement étoient garnis de grands pots à feu, & le vuide des croisées du corps avancé, orné de magnifiques Girandoles.

Les deux petits Pavillons, qui accompagnent la grille de la premiere Porte d'entrée, aussi-bien que les Trophées qui les couronnent, étoient illuminés en plein, & les parapets des fossés garnis de grosses terrines, à très-peu de distance l'une de l'autre. Sur le devant de l'avant-cour, étoient rangées sur des piédestaux seize grandes & hautes Girandoles, en forme d'*Epicias*, dont la lumiere éclatante, jointe à celle de l'Illumination, changeoit la nuit en un très-beau jour.

Le Peristile de l'entrée de la cour Royale étoit aussi illuminé en dedans par des pots à feu, des Lampions & des Lustres.

Les trois grandes Portes de l'Eglise, entierement fermées, étoient aussi éclairées, & toute l'Architecture du Portail, ornée de Lampions & de pots à feu; une grande allée d'autres pots à feu, que l'on avoit tracée dans toute la longueur de la cour Roya-

le, réuniſſoit l'Illumination du Portail de l'Egliſe à celle du Périſtile, ce qui formoit dans l'éloignement une charmante perſpective, & faiſoit paroître tout l'interieur de l'Hôtel en feu.

Un Monde prodigieux rempliſſoit toute l'étenduë du Cours la Reine, où étoit le plus beau coup d'œil, & la chauſſée du chemin de Verſailles, qui paſſe devant ce Cours, étoit occupée de ſix rangs de caroſſes de Spectateurs diſtingués. Tous les environs de l'Hôtel n'en étoient pas moins remplis, & le Peuple à qui l'on permit d'entrer dans les cours, s'y réjouit bien avant dans la nuit, à la brillante lumiere de ces Illuminations, en faiſant à pluſieurs repriſes des acclamations de VIVE LE ROI.

Pluſieurs Maréchaux de France, les Familles des Ambaſſadeurs Etrangers & grand nombre de Dames du premier rang, voulurent honorer cette Fête de leur préſence.

On fit au Peuple une diſtribution de pluſieurs piéces de Vin hors l'enceinte de l'Hôtel, où tout ſe paſſa avec beaucoup d'ordre, & de tranquillité.

Le Grand Conſeil fit chanter le 27 du mois dernier le *Te Deum* dans ſa Chapelle.

Les Sécretaires du Roi & les Payeurs des Rentes l'ont fait chanter, les premiers dans l'E-

l'Eglise des Céleſtins, & les ſeconds dans celle des Religieux de Notre-Dame de la Mercy.

Le 11 de ce mois, le Marquis Doria, Envoyé Extraordinaire de la République de Génes, eut une audience particuliere du Roi, & il préſenta à S. M. le Marquis Pallavicini, qui ſur la nouvelle de la marche du Roi, pour aller en Allemagne, avoit reçû ordre de la République de Génes, de ſe rendre auprès de S. M. en qualité d'Envoyé Extraordinaire, & qui après avoir rempli la commiſſion pour laquelle il eſt allé à Metz, félicita le Roi de la part de la République ſur la guériſon de S. M. Ces deux Miniſtres furent conduits à cette audience par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambaſſadeurs.

On mande de Metz du 15 de ce mois, que le Roi ſe portoit de mieux en mieux, qu'il avoit de l'appetit, qu'il paſſoit les nuits, auſſi tranquillement qu'on pouvoit le deſirer, que ſes forces ſe rétabliſſoient chaque jour ſenſiblement, & que S. M. avoit tenu depuis huit jours deux Conſeils d'Etat, & elle a travaillé pluſieurs fois avec ſes Miniſtres.

Elle s'eſt promenée le 14 en caroſſe dans les dehors de la Ville, ſans en être fatiguée,

guée, & elle eſt allée le 15 après midi juſqu'à Freſcati, qui eſt à une lieuë de Metz.

Le 29 Août, Mrs les Prévôt des Marchands, Echevins & Corps de Ville de Paris, firent célébrer ſolemnellement une grande Meſſe, en actions de graces, dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Jean en Greve, à la fin de laquelle on chanta, à l'occaſion de la Convaleſcence du Roi, un *Te Deum* en Muſique à grand chœur, avec Symphonie, Trompettes & Timbales, de la Compoſition de M. Dornel, Organiſte de Ste Geneviéve, qui fut applaudi par une nombreuſe Aſſemblée. L'Egliſe étoit extrêmement ornée, décorée ſur tout, par une tenture de Damas Cramoiſi à galons & franges d'Or, & éclairée d'un grand nombre de Luſtres des plus magnifiques.

Le jour qu'on tira le Feu d'artifice de l'Hôtel-de-Ville, toutes les maiſons furent illuminées. Chaque Quai, chaque Place publique, offrit cette nuit là un Spectacle qu'on ne voyoit qu'avec ſurpriſe, & qu'on ne quittoit qu'avec regret. Après avoir parcouru une partie de Paris, on croyoit avoir épuiſé ſon admiration, & on trouvoit en arrivant dans une autre partie, un nouveau ſujet d'admirer. L'ardeur du zéle chés pluſieurs habitans de cette Ville, paroiſſoit

avoir

avoir eû preſque les mêmes reſſources que l'opulence. Dans plus d'un endroit, on étoit étonné, en conſiderant l'élégance & le goût d'une Illumination, d'apprendre qu'elle avoit été ordonnée par un particulier, connu de ſes ſeuls voiſins. Par tout on remarquoit des objets, qui, s'ils n'étoient pas tous également frappans par la magnificence, du moins étoient tous également intéreſſans par ce qu'ils avoient de flateur pour le Roi. Les habitans qui avoient été obligés de ſe tenir dans les bornes de la ſimplicité, s'étoient efforcés de montrer qu'ils ne cédoient aux autres que par la dépenſe, & non par les ſentimens, & ce qui n'étoit peut-être pas encore arrivé, la plûpart des Boutiques des moindres Artiſans étoient ornées d'Inſcriptions, qui loüoient d'autant mieux S. M qu'elles étoient moins recherchées : ces mots, *Vive Louis le Bien-Aimé*, tracés preſque par tout en caracteres de feu, annonçoient que la Nation déféroit à notre Monarque un Titre, qui eſt au-deſſus de tous les autres, & qui les renferme tous. Pendant toute la nuit, les ruës furent remplies, non-ſeulement de peuple, qui faiſoit retentir l'air de ſes cris d'allegreſſe, mais encore de perſonnes de tous les Ordres, attirées par le plaiſir de partager la joie publique. On entendoit de toutes parts, les unes expliquer, à celles qui n'entendoient pas le Latin,

tin, les Inſcriptions & les Deviſes, compoſées en cette Langue ; les autres applaudir à la juſteſſe de ces Inſcriptions & de ces Deviſes, les répéter pluſieurs fois, les faire redire à leurs enfans. Ce qu'on liſoit, il ſembloit qu'on l'appercevoit gravé dans tous les cœurs. Jamais il n'y eut une plus grande agitation dans Paris, & jamais il n'y régna plus d'ordre, malgré la multitude prodigieuſe de caroſſes qui furent en mouvement juſqu'à trois heures du matin. Cette Fête, à jamais mémorable par ſon objet, par ſes circonſtances & par ſon éclat, doit l'être encore plus par l'avantage ſingulier qu'elle a eû de n'être troublée par aucun accident ni par aucune querelle. On auroit dit que la joie ne laiſſoit place à nul autre ſentiment ; que tous les Pariſiens ne compoſoient qu'une ſeule Famille, unie par les liens de la tendreſſe, autant que par ceux du Sang, & qu'ils étoient des Freres, occupés de l'unique ſoin de ſe réjoüir de ce que leur Pere leur étoit rendu.

Les Etrangers, qui ont été témoins de tous les tranſports auſquels les habitans de cette Capitale ſe ſont livrés, ont dû, en voyant les marques de l'affection des François pour le Roi, trouver la France bien redoutable à ſes ennemis.

Le 8 de ce mois, Fête de la Nativité de la Ste Vierge, la Reine ſe rendit à l'Egliſe du

du Monaſtere des Carmélites de Metz, & S. M. y communia par les mains de l'Archevêque de Roüen, ſon Grand Aumônier.

Depuis 15 jours, les Egliſes de cette Ville retentiſſent des actions de graces que l'on rend à Dieu pour la guériſon du Roi, les differens Corps des Officiers de S. M. & ceux des habitans de la Ville, s'étant également empreſſés de remercier la Bonté Divine d'avoir conſervé le Roi pour le bonheur de la France, & pour celui des perſonnes, qui ſont particulierement attachées au ſervice de S. M.

La Reine, Monſeigneur le Dauphin & Meſdames de France ont entendu les *Te Deum*, qui ont été chantés à cette occaſion.

Le 13 après midi, la Reine, accompagnée de Monſeigneur le Dauphin & de Meſdames, & ſuivie de toute la Cour, aſſiſta à celui que le Prince de Campo Florido, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne auprès du Roi, fit chanter dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Arnoul de Metz, qui étoit éclairée par un grand nombre de lumieres.

Le ſoir, le même Ambaſſadeur fit illuminer, avec autant de magnificence que le Lieu pouvoit le permettre, la maiſon qu'il occupe en cette Ville, & la ruë qui y conduit, & après un feu d'artifice on ſervit un ſouper très-ſplendide pour toutes les perſonnes de la Cour, que le Prince de Campo Florido avoit invitées à cette Fête.

MANDEMENT de S. E. M. le Cardinal de Tencin, au ſujet de la priſe de la Ville de Furnes.

PIERRE DE GUERIN DE TENCIN, Cardinal, &c.

Le Seigneur ne ſe laſſe point de nous exaucer, mes très-chers Freres, & nous comptons ſes bienfaits par nos vœux. La rapidité de nos Conquêtes a ſurpaſſé nos eſpérances mêmes, & le prodige des murs de Jéricho tombant au ſeul bruit des trompettes du Peuple de Dieu, s'eſt preſque renouvellé en notre faveur. Puiſſent nos ennemis reconnoître enfin dans ces ſuccès la juſtice de nos armes, & y voir, comme nous, la récompenſe & la preuve de la droiture des intentions du Roi, & de ſon amour pour la Paix ! C'eſt elle ſeule qu'il veut conquérir dans une guerre qu'il n'a entrepriſe que par fidélité pour ſes Alliés, & après avoir inutilement tenté toutes les voyes de la prévenir, guerre dès-lors également juſte & néceſſaire.

Mais plus S. M. a cherché à l'éviter, plus elle eſt réſoluë à la faire avec vigueur, afin de la terminer plus promptement. De-là le deſſein qu'elle forma d'abord, & qu'elle a exécuté avec tant de ſageſſe & de courage, de commander ſes armées en perſonne: *Egredietur ante nos Rex noſter & pugnabit bella noſtra pro nobis.* Que ne devons-nous point attendre de ſa préſence en Allemagne, après ce qu'elle a opéré en Flandre ! Mais cette juſte confiance ne doit ſervir qu'à redoubler la ferveur de nos prieres. Joſué vainqueur alloit être vaincu à ſon tour, ſi Moyſe avoit ceſſé de tenir ſes mains élevées vers le Ciel.

A ces cauſes, &c. après en avoir fait conférer de notre part avec nos vénérables Freres Mrs les Doyen, Chanoines

Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Comtes de Lyon, avons ordonné & ordonnons que le Dimanche 2 du mois d'Août, à 10 heures du matin, le *TeDeum* ſera chanté ſolemnellement, avec le Pſeaume *Exaudiat*, & les Oraiſons en actions de graces de la priſe de Furnes, dans notre Egliſe Primatiale, où les Compagnies qui ont accoûtumé d'aſſiſter à de pareilles cérémonies, ſont invitées de ſe rendre.

A l'égard des autres Villes, Bourgs & Villages de notre Diocèſe, nous ordonnons que le Dimanche ou la Fête après la réception de notre préſent Mandement, on chantera pareillement le *Te Deum*, le Pſeaume *Exaudiat*, & les Oraiſons pour le même ſujet, &c. Donné à Paris le 26 de Juillet 1744. *Signé*, P. CARD. DE TENCIN.

AUTRE du même Cardinal, au ſujet de la priſe du Château Dauphin.

PIERRE GUERIN DE TENCIN, &c. La Victoire dont nous allons rendre graces au Seigneur, mes très chers Freres, renferme tout ce qui pouvoit en relever le prix & l'éclat. Elle a été remportée par deux Princes de la Maiſon de France, & elle n'eſt pas moins glorieuſe par la valeur que les troupes des deux Nations ont montrée, qu'avantageuſe par les facilités qu'elle donne au Roi d'Eſpagne de faire valoir la juſtice de ſes droits ſur les Etats que le feu Empereur poſſedoit en Italie. Quelle joye pour des cœurs vraiment François, mes très-chers Freres, & en même-tems quel puiſſant motif de confiance, de penſer que nous avons toujours été victorieux partout où le Roi & les Princes de ſon Sang ont commandé en Perſonne! Quelle ſatisfaction pour Sa Majeſté de voir ſe développer ſi rapidement dans ces jeunes Héros ce germe de bravoure & de ſageſſe qu'ils tiennent de

leurs

leurs Ancêtres! mais que notre juſte admiration pour nos Princes, n'affoibliſſe pas la reconnoiſſance que nous devons au Seigneur. Quelques naturelles que paroiſſent dans certains hommes privilegiés les qualités & les vertus qui font les grands Hommes, elles n'en ſont pas moins des dons de Dieu. Quelque fort que ſoit le bras du Vainqueur, c'eſt toujours celui de Dieu qui l'a fait vaincre. Ainſi en demandant au Seigneur de nouveaux ſuccès qui hâtent le retour de la Paix, attendons-les de ſa ſeule Bonté, & que nos vœux ſoient auſſi humbles que purs & déſintereſſés.

A ces cauſes, &c.

AUTRE du même, au ſujet du rétabliſſement de la ſanté du Roi.

PIERRE GUERIN DE TENCIN, &c. La maladie du Roi, mes très-chers Freres, a frappé toute la France de la plus vive terreur. Le péril n'a point été groſſi par nos craintes; il étoit extrême. Les idées les plus funeſtes s'emparoient de tous les eſprits. Beni ſoit le Pere des miſéricordes & le Dieu de toute conſolation. Il a rendu au Roi cette ſanté que lui demandoient tant de vœux, ſi ardens & ſi ſincéres. Dans les vûës de ſa Providence, cette effrayante maladie n'étoit qu'un nouveau moyen de faire encore mieux connoître au Prince combien il eſt aimé de ſes Sujets, & aux Sujets combien le Prince eſt digne de leur amour. Ce religieux Monarque fait éclatter aux pieds du Roi des Rois ſon humble reconnoiſſance; il proteſte qu'il ne veut employer les jours qui lui ſont conſervés, qu'à travailler pour la gloire de ce ſouverain Maître, & pour le bonheur des Peuples qui lui ſont ſoumis. Quel heureux avenir ne promettent point des diſpoſitions également héroïques & Chrétiennes! Uniſſons-

ssions-nous donc, mes très-chers Freres, pour rendre à Dieu de solemnelles actions de grace d'une si précieuse faveur, & conjurons-le en même-tems de nous épargner désormais de si cruelles allarmes.

A ces causes, &c.

Donné à Metz le premier Septembre 1744.

MANDEMENT de M. l'Evêque de Bayeux.

PAUL D'ALBERT DE LUYNES, &c. Ce n'est plus, mes chers Freres, une simple protection que Dieu accorde aux troupes de France & d'Espagne; il paroît que ce sont des miracles qu'il opére en leur faveur; on arrive au sommet des rochers qu'on regardoit comme inaccessibles, on franchit des barrieres redoutables; des Forteresses que la Nature & l'Art sembloient avoir renduës imprenables, sont emportées d'assaut, malgré la multitude & le courage des Soldats qui les défendent; tout céde à la valeur & l'impétuosité des troupes Françoises & Espagnoles; chaque Soldat est un Heros, dont les actions prodigieuses méritent qu'on les transmette à la postérité; les corps morts servent d'échelle aux François pour escalader les Remparts & pour arriver à la Victoire.

Les Philistins étant campés à Machmas, insultoient au Peuple d'Israël, se confiant dans les rochers escarpés qui les couvroient, *erant autem inter ascensus . . . . eminentes petræ ex utraque parte & quasi in modum dentium scopuli hinc & inde prærupti.* Jonathas, plein de confiance dans la protection du Seigneur, entreprend d'aller les attaquer par des chemins qui paroissoient impraticables; il arrive au haut des rochers, grimpant avec les pieds & les mains; la terreur se met dans le camp des Philistins;

Philiſtins ; leur armée eſt taillée en piéces ; tout le Pays fut ſaiſi d'effroi, dit l'Ecriture, & il parut que c'étoit Dieu qui avoit fait un miracle : *Contur-bata eſt terra & accidit quaſi miraculum à Deo.*

Ne ſemble-t'il pas, mes chers Freres, que ce ſoit là l'hiſtoire des prodiges dont nous allons rendre à Dieu nos actions de grace ? le Seigneur Dieu des Armées a ſuſcité dans le Prince de Conty un autre Jonathas pour la gloire de ſon Peuple, & a livré nos ennemis entre nos mains : *Tradidit enim eos Dominus in manus Iſraël.* Marquons lui avec effuſion de cœur notre vive reconnoiſſance.

A ces cauſes, après en avoir conferé avec nos vénérables Freres les Chanoines & Chapitre de notre Egliſe Cathédrale, nous chanterons Dimanche 23 Août, ſolemnellement le *Te Deum* dans notredite Egliſe, après les Vêpres, avec les cérémonies accoûtumées, en actions de grace de la proſperité des armes du Roi, & le Dimanche ſuivant 30 du même mois, dans l'Egliſe de S. Pierre de Caën, à 5 heures du ſoir, où tout le Clergé Séculier & Régulier ſe rendra, ſelon l'uſage.

Ordonnons que le premier Dimanche après la réception de notre préſent Mandement, on chantera dans toutes les autres Egliſes de notre Diocèſe le *Te Deum*, avec l'Oraiſon *pro gratiarum actione*, & le Pſeaume *Exaudiat*, avec l'Oraiſon *pro Rege & ejus exercitu.* Si mandons, &c. Donné à Bayeux dans notre Palais Epiſcopal, le 22 Août 1744. *Signé*, PAUL, Evêque de Bayeux.

Le Samedi 15 Août, la nouvelle de la maladie du Roi s'étant répanduë, l'Abbé de Ste Geneviéve ordonna que la Châſſe de la Ste Patronne de Paris, ſeroit découverte par devant, & qu'on chanteroit des Saluts, pour demander à Dieu le rétabliſſement de

la

la ſanté de S. M. En conſéquence la Châſſe fut découverte au ſon de toutes les cloches de l'Abbaye.

Le même jour, ſur les 9 heures du ſoir, M. Dufranc, Greffier du Parlement, & l'un des Sécretaires du Roi, ſervant en la Cour, ſe rendit à Ste Geneviéve, & dit que MM. les Premier Préſident & Procureur Général, ayant conſulté les Regiſtres du Parlement, y avoient remarqué qu'on avoit ordonné en pareil cas la découverte de la Châſſe, avant même que le Parlement eût rendu Arrêt, & que devant être infailliblement rendu le Lundi 17, les circonſtances actuelles exigeoient proviſionellement cette découverte.

Le Dimanche 16, cela fut promptement exécuté pour la grand-Meſſe, & le tout annoncé par une volée des 10 cloches, qui fut repetée le ſoir à 8 heures.

Le Lundi 17, M. Yſabeau, auſſi Greffier du Parlement, & Sécretaire du Roi, ſervant en cette Cour, apporta l'Arrêt, portant que ce même jour M. le Premier Préſident avoit dit à la Cour que la nouvelle du fâcheux état ou étoit le Roi, étant arrivée à Paris, il avoit crû pouvoir ordonner, de concert avec M. le Procurer Général, que la Châſſe de Ste Geneviéve ſeroit découverte, afin d'obtenir par le ſecours de la Patronne de la Ville capitale & du Royaume, la conſervation d'un ſi grand Monarque dont la vie eſt ſi précieuſe à la France; o ü i le Procureur Général du Roi, la matiére miſe en délibération, LA COUR a arrêté & ordonné, que conformément aux Mandemens qui ſeront donnés par l'Archevêque de Paris, il ſera fait des Prieres publiques pour le rétabliſſement de la ſanté du Rol, pendant leſquelles la Châſſe de Ste Genevieve demanrera découverte, ce qui ſera mandé aux Abbé & Religieux de ladite Abbaye, par l'un des Sécretaires du Roi, ſervant en la Cour.

Auſſi-tôt

Auſſi-tôt l'Abbé de Ste Geneviéve donna le Mandement imprimé, qui va être rapporté.

Ce même jour 17, fut célebrée, comme le porte le Mandement, une Meſſe ſolemnelle pour commencer la Neuvaine.

Mrs les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, toujours attentifs à reclamer leur Ste Patronne, & à témoigner leur zéle pour la Perſonne ſacrée de S. M. avertirent que le lendemain ils aſſiſteroient à la grande Meſſe & qu'ils continuëroient pendant toute la Neuvaine.

Le Mardi 18, ces Meſſieurs furent reçûs à la porte de l'Egliſe par le R. P. Abbé, à la tête de toute ſa Communauté, au ſon des cloches & de l'orgue Ils y ſont revenus les jours ſuivans juſqu'au 26 incluſivement, & pour témoigner leur joye & leur reconnoiſſance du meilleur état de la ſanté du Roi, ils parurent en Robes rouges de Cérémonie. La Meſſe d'actions de graces fut célebrée; on avoit chanté le *Te Deum* la veille, auquel avoit pareillement aſſiſté le Corps de Ville.

Le Mandement du R. P. Abbé de Ste Geneviéve contenoit ce qui ſuit.

FRANÇOIS PATOT, Abbé de l'Abbaye Royale de Ste Geneviéve au Mont de Paris, &c.

Nous venons de faire retentir les Temples ſacrés des chants de joye & d'allegreſſe, & nous avons rendu de ſolemnelles actions de graces au Dieu des Armées, de la protection qu'il a accordée à celles de notre invincible Monarque, qui lui en a rapporté toute la gloire, ſans l'attribuer ni à ſon courage, ni à la valeur de ſes troupes. Aujourd'hui nos vœux ont pour objet la ſanté de ce Prince, ſi chere & ſi précieuſe à tous ſes Sujets; la moindre altération qu'elle peut ſouffrir, nous allarme & nous engage à recourir au ſouverain Arbitre de nos vies, afin

que

que fléchi par nos prieres, il conserve des jours d'où dépendent notre bonheur & notre tranquillité. La Religion & la reconnoissance exigent de nous ce tribut. Les fatigues & les travaux que l'amour du Roi pour ses Sujets l'a porté à essuyer, afin de les mettre à couvert de la fureur de ses ennemis; les dangers qu'il a courus, les longs & pénibles voyages qu'il a entrepris dans cette saison, tant de preuves de sa tendresse, demandent de nous un retour qui nous rende sensibles au parfait rétablissement d'une santé qu'il n'a point craint de sacrifier au bien particulier & commun de ses Peuples. Le Ciel qui nous a donné ce Prince si cher dans les jours de ses miséricordes, les prolongera pour le bien de la Religion & de l'Etat, & dissipera les justes sujets de nos craintes. Cette Protectrice de la France, qui a toujours été l'objet de la confiance & de la pieté de nos Rois, & de celle de leurs Sujets, comme un autre Isaïe, nous dira, attendrie sur nos gémissemens, que le Seigneur a écouté les vœux que nous lui avons adressés, & que déja celui pour lequel nous les avons formés en ressent les effets. Renouvellons-les sans cesse; nous ne pouvons les interrompre, sans nous rendre coupables de l'ingratitude la plus condamnable.

A ces causes, pour nous conformer à l'Arrêt de ce jour, rendu par la Cour de Parlement, nous ordonnons que la Châsse de Ste Geneviéve, Patronne de Paris & du Royaume, sera découverte cejourd'hui, dont la Ville sera avertie par le son de toutes les cloches de notre Abbaye; que le même jour on célébrera une Messe solemnelle à neuf heures du matin; que pendant le tems que la Châsse demeurera découverte, on dira au grand Autel des Messes, depuis cinq heures du matin jusqu'à midi; que quatre Chanoines Réguliers de cette Eglise iront faire

leurs prieres ſucceſſivement, ſelon l'ordre qui leur ſera marqué, devant ladite Châſſe, hors le tems des Meſſes qui ſe diront au grand Autel, & que tous les ſoirs après Complies ſera fait un Salut, qui commencera par une Proceſſion dans l'Egliſe, à laquelle on chantera, 1°. les Litanies *Aufer à nobis, &c.* 2°. l'Antienne de Ste Geneviéve, *O felix Ancilla, &c.* 3°. le Répons, *Virtutes*; l'Antienne de la Ste Vierge, *Sub tuum præſidium*, & *Domine ſalvum fac Regem*, & l'Antienne *Da Pacem*; le ℣. *Dominus opem ferat illi*; ℟. *Super lectum doloris ejus.* Les Oraiſons, la premiere pour le rétabliſſement de la ſanté du Roi, *Omnipotens ſempiterne Deus, &c.* la deuxiéme, de la Ste Vierge, *Concede nos famulos, &c.* la troiſiéme, de Ste Geneviéve, *Præſta quæſumus, &c.* & la quatriéme, pour la Paix, *Deus, à quo ſancta deſideria, &c.*

Nous ordonnons de plus, que pendant que la Châſſe demeurera expoſée à la dévotion des Fidéles, tous les Prêtres qui célébreront la Meſſe dans notre Egliſe, continuëront de dire les Oraiſons, Secrettes & Poſtcommunions intitulées dans le Miſſel, *Pro Infirmis*, pour le Roi. Donné à Paris, en notre Abbaye Royale de Ste Geneviéve, le 17 Août 1744. *Signé*, Fr. François PATOT, Abbé de Ste Geneviéve, &c.

LETTRE du Roi, écrite à M. l'Archeque de Paris, pour faire chanter le Te Deum, *en actions de graces du rétabliſſement de la ſanté de Sa Majeſté.*

MON COUSIN, les graces ſignalées que je viens de recevoir de la Bonté du Tout-Puiſſant, dans la maladie dont il a permis que je fuſſe attaqué, ſont une nouvelle preuve bien ſenſible de

la

la protection ſinguliere dont il daigne me favoriſer. Je ne puis mieux employer les premiers momens de ma convaleſcence, qu'à lui donner des témoignages publics de ma vive reconnoiſſance, & le ſupplier de m'accorder pendant le reſte des jours qu'il voudra bien me conſerver, les ſecours qui me ſont néceſſaires, pour n'être occupé que de ſa gloire & du bonheur de mes Sujets. Les marques ſi touchantes d'attachement que j'ai reçûës d'eux dans cette conjoncture, m'ont rempli de la plus douce conſolation; elles me font eſperer, que la ferveur de leurs prieres attirera ſur moi & ſur mon Royaume de nouvelles bénédictions, que je deſire principalement, pour les rendre heureux. C'eſt dans ces ſentimens que je vous écris cette Lettre, pour vous dire que mon intention eſt, que vous faſſiez chanter le *Te Deum* dans l'Egliſe Métropolitaine de ma bonne Ville de Paris, le jour que le Grand-Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part; ſur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, MON COUSIN, en ſa ſainte & digne garde. Ecrite à Metz le 4 Septembre 1744. *Signé*, LOUIS, *& plus bas*, PHELYPEAUX.

En conſéquence l'Archevêque de Paris donna un Mandement, dont voici la teneur.

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE, &c. Au Clergé Séculier & Régulier, & aux Fidéles de notre Diocèſe: Salut & Bénédiction.

Dans un tems, mes très-Chers Freres, où nous attendions de jour en jour, que le Roi, à la tête de ſon armée, attaqueroit ſes ennemis, & les forceroit d'abandonner cette riche Province, de laquelle ils s'étoient flatés de faire le théatre de leurs triomphes, quelle fût notre affliction d'apprendre, que S. M. réduite *ſur un lit de douleur*, par une maladie violente, étoit dans l'impuiſſance d'exécuter la généreuſe réſolution qu'elle avoit priſe!

Mais quel ſurcroît de déſolation & d'accablement pour nous, lorſque nous ne pûmes ignorer, que malgré la vigueur de l'âge & tous les ſecours humains, ce Prince ſe trouvoit dans une extrêmité, ſemblable à celle qui fit dire autrefois au Roi Ezechias : *N'étant encore qu'à la moitié de mes jours, je me vois aux portes de la mort . . . . Je ne verrai plus le Seigneur dans la terre des vivans; les hommes qui l'habitent vont diſparoître à mes yeux, & ma vie n'eſt plus que comme la tente d'un Berger, qu'on plie, pour l'emporter ailleurs.*

Au bruit du péril auquel ſe trouvoit expoſée une vie dont dépendent le bonheur & le ſalut de la France, la conſternation fut générale ; les Grands comme les Petits, les Riches comme les Pauvres, tous firent éclater leur douleur, & donnerent à l'envi des marques de leur attachement pour la Perſonne ſacrée de leur Roi. On accouroit en foule dans nos Egliſes, & ſurtout dans ce célebre Temple dédié ſous l'invocation de la Mere de Dieu, où les Miniſtres du Seigneur, proſternés jour & nuit au pied de l'Autel, s'efforçoient de fléchir la colere du Ciel, & de détourner le coup terrible dont nous étions menacés.

S'il en coûte à notre cœur de rouvrir dans le vôtre, par le ſouvenir de ces triſtes objets, une playe douloureuſe, il eſt bien conſolant de pouvoir vous aſſûrer, que le ſujet de nos allarmes eſt entierement diſſipé, & que l'Auguſte Monarque, que nous avons pleuré comme mort, aujourd'hui plein de vie & de ſanté, eſt en état d'accomplir les glorieux projets que lui dicteront ſon amour pour ſes Peuples, & ſon zéle pour le rétabliſſement de la tranquillité de l'Europe.

Beni ſoit, mille & mille fois *le Seigneur, qui n'a pas rejetté notre priere, ni éloigné ſa miſéricorde de deſſus*

dessus nous ! C'est lui, c'est le Tout-Puissant qui a *conduit* ce Prince *jusqu'aux portes de la mort*, *& qui l'en a retiré* : la même main qui nous avoit blessés, nous a guéris. Le Dieu de toute consolation *a fait succeder à la tempête, aux larmes & aux soupirs le calme & la joye* : touché de tant de vœux, de tant de prieres, de tant d'œuvres de mortification & de pénitence, il nous rend ce Monarque, plus digne que jamais & de notre respect & de notre amour.

Dans ces circonstances, S. M. persuadée comme nous, que sa vie renouvellée, est un bienfait de celui *qui a* sur les Souverains comme sur les Sujets, *un pouvoir* absolu *de vie & de mort*, veut que nous lui en rendions de très-humbles actions de graces, & par une suite des sentimens qu'elle a fait paroître *dans le tems de la tribulation*, elle nous ordonne de demander les secours dont elle a besoin, *pour n'être* désormais *occupée que de la gloire du Seigneur & du bonheur de ses Peuples*.

Obéissons à des ordres si respectables. Remercions Dieu de nous avoir épargné le plus redoutable trait de sa colere, que nous n'avions peut-être que trop mérité. Demandons lui qu'il comble ce Monarque de ses faveurs célestes & des dons inestimables de la grace ; qu'il lui fasse goûter de plus en plus cette belle Maxime de S. Augustin, que » la condition » des Souverains n'est véritablement heureuse, que » quand ils commandent avec justice ; qu'ils ne s'é- » levent point avec orgueil, ni des éloges flateurs, ni » des hommages séduisans de ceux qui les environ- » nent ; qu'ils se servent de leur autorité pour éten- » dre le culte Divin ; qu'ils craignent Dieu, l'ai- » ment & le servent avec fidelité, qu'ils font plus » de cas du Royaume qu'ils esperent dans le Ciel, » que de celui qu'ils possedent sur la Terre ; qu'ils » répriment leurs passions avec d'autant plus de soin,

» qu'il leur eſt plus facile de les ſatisfaire, & qu'ils
» préferent l'avantage de les ſoûmettre & de les
» dompter, à celui de commander au monde entier.

Enfin conjurons le Seigneur de nous conſerver long-tems le Tréſor qu'il nous a rendu, & de nous faire joüir avec tranquillité, pendant une longue ſuite d'années, du fruit de nos vœux, *en ajoûtant de nouveaux jours à ceux d'un Roi*, qui par un des plus nobles ſentimens que la Religion & l'Héroïſme Chrétien peuvent inſpirer, ne veut vivre que pour faire honorer Dieu & pour nous rendre heureux.

A ces cauſes, après en avoir conferé avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Egliſe Métropolitaine, Nous ordonnons que le *Te Deum* avec le Verſet *Benedicamus Patrem & Filium*, *&c.* & l'Oraiſon *Pro reſtituta Regis ſanitate*; l'Antienne, *Domine ſalvum fac Regem*, *&c.* le Verſet *Fiat manus tua*, *&c.* & l'Oraiſon *Pro Rege & ejus Exercitu*, ſera chanté Jeudi 10 Septembre, dans notredite Egliſe; Dimanche 13 du même mois, dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroiſſes & Communautés Séculieres & Régulieres de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, & le Dimanche qui ſuivra la réception de notre préſent Mandement, dans toutes les autres Egliſes de notre Diocèſe. Nous ordonnons en outre, que depuis le jour que le *Te Deum* aura été chanté dans notredite Egliſe Métropolitaine, juſqu'au premier du mois d'Octobre excluſivement, on récitera à toutes les Meſſes la ſuſdite Oraiſon avec la Secrete & la Poſtcommunion qui la ſuivent. Nous recommandons aux Curés & Vicaires de notre Diocèſe, d'exhorter les Fidéles dans leurs Prônes & autres Inſtructions, de demander au Ciel, ainſi que S. M. le déſire, l'aſſiſtance dont elle a beſoin, pour faire de la ſanté qu'elle a recouvrée, un uſage agréable à Dieu & utile à ſes Peuples.

Si

Si mandons aux Archiprêtres, &c. Donné à Paris en notre Palais Archiépiſcopal le 6 Septembre 1744. *Signé*, CHARLES, Archevêque de Paris, &c.

Le 12 du même mois, le Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez donna auſſi ſon Mandement ſur le même ſujet, contenant ce qui ſuit.

JEAN BOURDET, Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez, &c.

Le Ciel, flechi par nos Prieres, vient enfin de tarir nos larmes; il les a fait couler pour nous porter à l'appaiſer, & la grandeur de la Victime qu'il a menacé de frapper, nous montre combien il étoit irrité contre nous. Nos proſperités nos éblouiſſoient; nous mettions notre confiance *dans nos Chars*, dans nos armées. Nous avions oublié que le nom du Seigneur doit être toute notre eſpérance, & que celui qui la fonde ſur un bras de chair, eſt ſoumis à l'anathême & à la malédiction. La ſageſſe qui préſide au Conſeil de notre Auguſte Monarque, ſes Alliances, le courage qu'il inſpire à ſes troupes, les Lauriers qui ceignoient ſon front, enlevoient notre encens & nos hommages. En vain nous ordonnoit-il lui-même d'en rapporter la gloire à celui *par qui regnent les Rois, & qui inſpire aux Légiſlateurs toute juſtice*; nous avons manqué de nous conformer à de ſi pieuſes intentions, & tandis qu'au dehors nos Temples retentiſſoient d'actions de graces adreſſées au Très-Haut, comme à l'Auteur de nos ſuccès, nous nourriſſions peut-être dans le fond de nos cœurs un peu trop de complaiſance & d'admiration pour celui qui n'en étoit que le glorieux inſtrument. Le Seigneur peu content de nos diſpoſitions, a changé nos Fêtes en deüil, & nos Cantiques de triomphe en lamentations. Il a paru vouloir convertir nos Lauriers en Cyprès, en renverſant le fondement de

notre orgueil; *il a fait briller ſon glaive comme la foudre, il a élevé ſon bras*, & il a dit. *C'eſt moi qui ſuis le Seigneur, c'eſt moi qui frape & qui guéris; qui ôte & qui donne la vie, qui conduis au tombeau & qui en retire; reconnoiſſez qu'il n'eſt point d'autre Dieu que moi.* Sa voix s'eſt fait entendre à l'oreille de notre cœur; nous nous ſommes humiliés *ſous ſa puiſſante main.* Cet heureux changement a détourné le coup terriblequi menaçoit une Tête ſi chere. Aux jours de deüil & d'amertume ont ſuccedé des jours ſerains; le nouvel Ezechias nous a été rendu, & *l'ombre du Soleil eſt retourné en arriere de dix dégrés en notre faveur.* Hâtons-nous donc, mes très-chers Freres, de redoubler les Actions de graces que nous devons au Seigneur, qui rend à nos vœux & à nos beſoins ce Prince bien-aimé, & faiſons éclatter notre reconnoiſſance à proportion du bienfait que nous avons reçû. A ces cauſes, nous ordonnons que le *Te Deum* ſera chanté dans notre Egliſe Dimanche 13 Septembre, & que juſqu'au premier jour d'Octobre exclusivement, on récitera à toutes les Meſſes l'Oraiſon, la Secrette & la Poſt-communion *Pro reſtitutâ Regis ſanitate.* Donné en l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez le 12 de Septembre 1744. *Signé*, Fr. JEAN BOURDET, Grand-Prieur & Vicaire Général de S. A. S. &c.

Le 13, le Grand-Prieur & les Religieux de l'Egliſe de l'Abbaye de S. Germain des Prez rendirent à Dieu leurs publiques actions de graces, & il y eut pendant la journée pluſieurs ſalves de canon. Le ſoir, on tira une grande quantité d'Artifice dans la cour du Palais Abbatial, dont la façade, ainſi que celle de la maiſon des Religieux, fut illuminée avec beaucoup de magnificence. Les enceintes des deux cours, dans leſquelles on avoit ſuſpendu des Luſtres de Criſtal, à la place des Lanternes ordinaires,

res, le furent pareillement, & un concours extraordinaire de peuple prit part aux réjoüiſſances de cette Abbaye.

On voyoit ſous le principal Portique du Palais Abbatial, un grand Tableau Allégorique ſur le retour de la ſanté du Roi, ſanté qui fait le bonheur, & pour ainſi-dire, le ſalut de ſon Peuple, ce qui étoit exprimé par ces mots, SALUS A SALUTE.

Dans la cour des Religieux, un autre grand Tableau Allégorique ornoit le milieu de la façade de leur Maiſon; les Symboles, quoique differens, avoient le même objet, & on y liſoit cette Inſcription. REGI REDIVIVO. PIO. VICTORI. PATRI PATRIÆ.

On peut dire que le zéle du R. P. *René Laneau*, Supérieur Général des Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui fait ſa réſidence dans cette Abbaye, n'a pas peu contribué à rendre cette Fête l'une des plus brillantes de la Ville, ſurtout par la magnifique & ingénieuſe Illumination de la cour, dont on vient de parler, Illumination dont ce R. P. a fait les frais, ayant d'ailleurs préſidé à tout l'ordre qui a été obſervé.

Le 28 du mois dernier, la Chambre des Comptes, en action de graces du rétabliſſement de la ſanté du Roi, fit chanter dans la Ste Chapelle le *Te Deum*, auquel le Chantre du Chapitre de cette Egliſe officia. La Cour des Aides & la Cour des Monnoyes ont montré, en s'acquittant du même devoir, la part qu'elles prennent à la joye publique.

Les Préſidens Tréſoriers de France aſſiſterent auſſi le 29 dans la même Egliſe, au *Te Deum*, qu'ils y firent chanter à la même occaſion.

Le premier Septembre, la Compagnie des Avocats aux Conſeils du Roi, fit chanter ſolemnellement le *Te Deum* en l'Egliſe des Grands Auguſtins, en actions de graces de l'heureuſe convaleſcence de S. M.

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & celle des Sciences, s'acquitterent le 9 de ce mois, du même devoir dans l'Egliſe des Prêtres de l'Oratoire.

Quelques difficultés ayant empêché l'Académie Françoiſe de donner dès le 5 de ce mois, comme elle l'avoit réſolu, des marques publiques de ſon zéle & de ſon attachement pour ſon Auguſte Protecteur, elle n'a pû joüir que le 12 de cette ſatisfaction. Elle fit chanter ce jour-là le *Te Deum* en Muſique, dans la Chapelle du Louvre, auquel l'Evêque de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie, officia.

L'Académie d'Architecture s'en acquitta le 14 dans l'Egliſe des Prêtres de l'Oratoire, où les ſix Corps des Marchands avoient auſſi le 12 fait chanter le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir conſervé S.M.

EPIGRAMME ſur la convaleſcence du Roi, envoyée à M. le Premier Préſident.

LA mort, aveugle en ſes fureurs,
Sans reſpecter le Diadême,
Alloit fraper l'objet de notre amour extrême.
Son bras s'arrête, en entendant nos pleurs;
Elle vit bien à nos frayeurs,
Que malgré la mort même,
LOUIS vivroit dans tous les cœurs.

ENVOI.

En liſant le Bultin qu'apporte le courier,
Mon cœur peint dans ces Vers toute ſon allegreſſe.
De *Maupeou*, pour ſon Roi je connois la tendreſſe;
C'eſt à *Maupeou* de les voir le premier.

LET-

LETTRE à M. L. C. D. L. R. *en lui envoyant un Eſſai de Médaillon ſur la convaleſcence du Roi.*

» AU milieu des tranſports du plus tendre & du
» plus fidéle des Peuples, avec lequel j'ai paſſé
» ſucceſſivement, (par le danger où étoit le Roi,
» & par la convaleſcence de ce grand Prince,) de la
» plus grande affliction à la joye la plus exceſſive;
» j'ai, M. comme ſon fidéle Sujet, partagé des ſen-
» timens ſi juſtes, & mon zéle m'a ſuggeré cet Eſſai
» de Médaillon, que je vous envoye. Je ſçais bien
» que mon Ouvrage eſt fort au-deſſous de mon ob-
» jet, mais enfin, c'eſt un Enfant de l'amour que
» tous les François ont pour leur Pere & pour le plus
» aimable des Rois. J'attends de votre amitié que
» vous en ferez l'uſage qu'elle vous dictera; vous
» en trouverez l'Explication au bas de ma Lettre. Je
» vous prie de me continuer les bontés dont vous
» m'honorez, & de me croire avec tous les ſenti-
» mens que je vous dois, M. Votre, &c. GOSMOND.

A Paris, ce 3 Septembre 1744.

Explication du Médaillon.

Ce Médaillon repréſente la France à genoux, qui a dépoſé ſon Sceptre & ſa Couronne au pied d'un Autel, ſur la face duquel on voit gravé une *Ancre*, Symbole de l'Eſperance qu'on a toûjours eû, que la bonté du Tout-Puiſſant retireroit le Roi du danger où il ſe trouvoit. Au deſſous de cet Autel, ſont deux Enfans, qui caractériſent l'innocence & la ſincérité des vœux de toute la Nation pour le Roi, & qui levent les mains au Ciel, pour implorer ſa miſericorde en faveur de ce Prince & de nous.

Dieu, exauçant des vœux ſi purs & ſi juſtes, fait

descendre la Santé du Ciel. Elle porte dans un Médaillon le Portrait du Roi, qu'elle remet entre les mains de la France, pour lui marquer que la Divine Providence a bien voulu lui rendre son Monarque : la France le reçoit avec transport.

La Religion, avec ses attributs, paroît au-dessus. Elle montre le S. Nom de Dieu dans sa gloire, & nous fait voir par-là que ce n'est qu'à Dieu seul à qui l'on doit la vie du Roi.

On remarque du côté opposé, l'Ange du Seigneur, qui, avec un glaive de feu, précipite la Mort dans les abîmes.

Dans le fond du Médaillon, on voit plusieurs petits Autels flamboyans, qui marquent que les vœux que l'on faisoit pour ce Prince, étoient universels.

Au haut du Médaillon, on lit cette Inscription: CUM DEO OMNIA, SINE DEO NIHIL, c'est-à dire, *Tout vient de Dieu, sans lui il n'y a rien.* Autour du Portrait du Roi est cette autre Inscription:

LUDOVICUS QUINDECIMUS,
REX OPTIMUS
GENTIUM CONSENSU
MAXIMUS.

LOUIS QUINZIEME,
ROI TRE'S-BON,
ROI TRE'S-GRAND,
DE L'AVEU DE TOUS LES PEUPLES.

Il y a dans l'Exergue : X V. AUG. M. DCC. XLIV. Jour à jamais mémorable pour la France, puisque c'est dans ce jour fortuné pour elle, que Dieu lui a rendu son Monarque BIEN-AIME'.

LA



BIBLIOTH IMPERIALE IMPR.

ESSAY DE MEDAILLON,

Sur la convalescence du Roy.

A. Gosmond. jnv. et del. *D. Sornique. Sculp.*

LA Convaleſcence du ROI.

ILs ſont paſſés ces jours de douleur & d'effroi,
Et l'empire François renaît avec ſon Roi.
Avions-nous mérité que le courroux Céleſte
Fît ſubir à nos cœurs cette épreuve funeſte ?
Nous perdions pour jamais ce tréſor précieux,
Au moment qu'il étoit le plus cher à nos yeux.

Nos cœurs tournés vers lui dès ſa plus tendre enfance,
S'étoient liés encor par la reconnoiſſance ;
Nos beſoins en tout tems remplis, ou prevenus ;
Le Commerce affermi, nos voiſins ſoutenus ;
Nos Champs fertiliſés par une paix profonde ;
Tout immortaliſoit le bienfaicteur du monde.

Mais enfin l'Univers s'eſt laſſé d'être heureux ;
La Diſcorde s'éveille ; elle exhale ſes feux ;
La grandeur du Héros bien-tôt ſe développe ;
Le danger l'encourage, il fait trembler l'Europe :
Des rives de l'Eſcaut, il vole aux bords du Rhin.
A la fureur impie il va donner un frein.....
Ciel ! Quelle affreuſe ſcéne à nos regards offerte !
Là, le Char de Triomphe, ici, la Tombe ouverte
De funébres clameurs s'élévent juſqu'aux Cieux.
Ceſſez bruyans Concerts d'un camp victorieux ;
La foudre va tomber ; l'inſtant fatal s'avance,
Et le coup retentit aux deux bouts de la France.

Lévi-

Lévites, Magiſtrats, Citoyens conſternés,
Et tout ſexe, & tout âge aux Autels proſternés,
Attendent le ſecours que leur ferveur implore :
Le jour meurt, & renaît ; ils gémiſſent encore.
La vieilleſſe s'épuiſe en ſoûpirs languiſſans ;
L'enfance étouffe & perd ſes timides accens.
Un peuple qu'adopta la Sageſſe éternelle,
Heureux, favoriſé, tant qu'il reſta fidéle,
Dans ſes Temples proſcrits reclame les bontés
D'un Dieu, qui dès long-tems les a deshérités :
Il ſemble qu'à LOUIS ils s'empreſſent de rendre
L'hommage, qu'autrefois reçut d'eux Alexandre.
Des Mortels ſéparés, & de culte & de loix,
Un intérêt ſi cher a réuni les voix.

Des Remparts de Paris ô Vierge tutélaire,
De tes concitoyens n'es-tu donc plus la Mere ?
Et ce Roi dans les Cieux couronné de nos Lys,
Ne reconnoît-il plus ſes ſujets & ſon Fils ?

Quelle nouvelle horreur nous frape, & nous accable !
L'objet le plus auguſte & le plus déplorable ;
Une Epouſe... Elle part... Quel ſpectacle l'attend ?
Et toi, digne ſoutien de ce Trône flotant,
Tu la ſuis... Faudra-t'il craindre auſſi pour ta vie ?
Ton déſeſpoir, tes pleurs te l'ont preſque ravie.
Volez, volez tous deux à ſes embraſſemens ;
Recevez-les... Hélas ! Peut-être il n'eſt plus tems.

La

La Nature s'éteint ; l'Art n'a plus de reſſource ;
Nouvel Ezéchias, au milieu de ſa courſe,
Il tombe ; courageux ſans faſte & ſans effort,
Il nous plaint, & ne craint, ni ne brave la mort.

Grand Dieu, qui nous ôtois toute ombre d'eſpérance,
Tu voulois au miracle aſſûrer l'évidence ;
Tu te voiles ſouvent ſous les ſecours humains ;
Ici tu fais briller l'Ouvrage de tes mains.
Louis reſpire enfin, objet de tant d'allarmes,
Une ſeconde fois racheté pat nos larmes.

Que ſes premiers périls nous en firent verſer,
Quand cet Aſtre naiſſant fut près de s'éclipſer !
Les plus ardens tranſports, les Fêtes les plus belles,
Signalerent la fin de nos frayeurs mortelles.
Plus fortunés encor, & plus reconnoiſſans,
Allons offrir au Ciel nos vœux & notre encens :
Le Sénat a donné le ſignal d'allegreſſe ;
L'organe de nos Loix, l'eſt de notre tendreſſe.
France, adore la main, qui rend en ce grand jour,
Un Héros à ta gloire, un Pere à ton amour.

Par M. Roy, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel.

LETTRE écrite de CHOISI-LE-ROI, *le 18 Septembre, par M. G***, au ſujet de la Fête qui y a été donnée.*

SI tous les Sujets de S. M. ont donné des marques de la plus vive douleur, en apprenant ſa maladie, ceux de Choiſi-le-Roi ont été des premiers à témoigner combien ils y étoient ſenſibles; à peine le Curé de cette Paroiſſe Royale eut-il annoncé les Prieres que l'on devoit faire pour que Dieu rendît ce Monarque aux vœux de toute la France, que ſon Egliſe ſe trouva remplie d'Officiers du Château, de Bourgeois & d'Habitans, qui par des larmes bien ſinceres, faiſoient connoître juſqu'à quel point ils s'intéreſſoient à la ſanté de S. M. Ce ne fut plus dès ce moment qu'un concours étonnant; toutes les maiſons ſe trouverent vuides, & l'Egliſe n'étant pas aſſés grande, pour contenir tous les Paroiſſiens, on voyoit autant de monde en-dehors qu'en-dedans, & pendant les neuf jours qu'on a continué les Prieres, perſonne du Village ne s'eſt diſpenſé d'y aſſiſter.

L'heureuſe nouvelle du rétabliſſement de la ſanté du Roi ayant été annoncée, & qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour une vie auſſi précieuſe, tous les Officiers du Château, les perſonnes employées dans les Bâtimens, les Bourgeois, les Habitans de Choiſi-le-Roi, & tous les Ouvriers qui ſont occupés aux differens travaux, donnerent en général & en particulier, des marques de la joye la plus parfaite.

La veille de la Fête de S. Louis, vers les ſept heures du ſoir, on tira le canon en préſence du jeune Marquis de *Coigny* & de Mrs ſes freres, qui allumerent en même-tems le Feu qu'on avoit placé à la demi-Lune, qui donne ſur la riviere; M. Filleul, Concierge du Château de Choiſi, avoit fait illuminer très-ingé-

nieu-

nieuſement une grande partie des Jardins de ce côté là, & toute la façade du Château. A ſon exemple, Mrs Tiphaine, Gueullette, Guilier de Nonac, Triperet, & la Dlle Brachet, qui ont leurs maiſons dans ce Village, firent auſſi illuminer à l'envi les uns des autres, leurs maiſons, ce qui faiſoit un très bel effet, par l'heureuſe diſpoſition du Lieu; tous les Particuliers, employés dans les Bâtimens du Roi, firent à peu près les mêmes Illuminations. M. de Janſon, qui en eſt l'Inſpecteur, s'y diſtingua par un Feu particulier, qu'on renouvella depuis huit heures du ſoir juſqu'à deux heures du matin. On ne voyoit partout que des Danſes & des réjoüiſſances au bas de ſa maiſon, ſituée ſur le bord de la Seine, & on préſenta du vin & des rafraîchiſſemens à tout le monde.

Comme les nouvelles qui arrivoient tous les jours de Metz, confirmoient la convaleſcence du Roi, & que S. M. étoit entierement hors de danger, Mrs Filleul, Mautuits, le Noble, & Aubry, Officiers du Château, & M. Bayard, Chirurgien du Roi à Choiſi, réſolurent de témoigner plus particulierement leur joye par un grand repas & une Fête qu'ils donnerent le 8 de ce mois, à laquelle les Dames & les principaux Bourgeois furent invités.

Ce même jour, à dix heures du matin, conformément aux ordres de M. l'Archevêque, on partit de la Paroiſſe en Proceſſion, pour aller célébrer la grande Meſſe à la Chapelle du Château, où le S. Sacrement fut expoſé juſqu'à ſix heures du ſoir; l'après midi on y chanta les Vêpres, le Salut, le *Te Deum* & l'*Exaudiat*, au bruit de pluſieurs décharges de canon.

La Dlle Filleul, fille aînée du Concierge, fit une quête abondante pour les Pauvres.

A l'entrée de la nuit, la Cour des Princes fut illuminée

luminée par un grand nombre de Terrines, artiſtement diſtribuées ; la Colonade qui regne le long de de la Galerie & de la Sale à manger du Roi, ornée de Tapiſſeries de la Couronne, fut éclairée par ſix Luſtres, garnis de Bougies.

On n'avoit rien omis pour rendre la Fête des plus brillantes ; on avoit placé ſur des Gradins un nombre ſuffiſant de Symphoniſtes ; on ouvrit le Bal de bonne heure, & il ne finit qu'à 5 heures du matin.

On avoit dreſſé au milieu de la cour de la maiſon une Table de 30 couverts. Cette Table ſe trouva directement au-deſſous de la Marquiſe de la Tente qu'on y avoit tenduë ; c'eſt la même Tente que l'Ambaſſadeur de la Porte préſenta au Roi de la part du G. S.

A côté, on avoit dreſſé un Buffet en ligne circulaire, fort orné, & garni de tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter en Vins & en Liqueurs.

Deux autres Tables, l'une de quinze & l'autre de dix couverts, étoient placées, la premiere à côté de la grande Table ſous la Marquiſe, & l'autre ſous la Tente du Buffet ; ces Tables étoient occupées par des jeunes Gens priés de la Fête ; la grande Table étoit éclairée par un Luſtre magnifique & par un Surtout de Criſtal, ſur lequel on avoit placé des Girandoles & des Bras garnis de Bougies.

Le Repas étoit compoſé de quatre Services, de ſeize plats chacun, & le tout fut ſervi abondamment & avec autant d'ordre que de propreté.

Tous les Convives firent parfaitement bien les honneurs du Repas. La ſanté du Roi ayant été portée aux Conviés par M. Filleul, on la but debout & découvert, au bruit du canon & des acclamations réïterées ; le Souper dura au moins trois grandes heures, & toujours avec la même gayeté ; on avoit mis pluſieurs banquettes autour de la grande Table, pour pouvoir y placer pluſieurs perſonnes, que la

Fête

Fête avoit attirées ; & on fit distribuer généralement à tout le monde des rafraîchissemens. Au bout de la cour, on distribuoit aussi du Pain, du Vin, des Langues & de la Viande aux Habitans & aux Ouvriers qui se présenterent, & à deux heures du matin on servit du Caffé.

Pour maintenir l'ordre & contenir le Peuple, outre les Suisses du Château de Choisi, les Brigades des Maréchaussées de Villejuif & de Charenton étoient dans la cour, & tout s'y passa dans la plus grande tranquillité & sans le moindre désordre. La jeune Dlle Filleul, qui est remplie d'agrémens, & d'une très jolie figure, s'y est fort distinguée, & sur tout dans la Danse, par un grand nombre de differentes contre-danses, qu'elle exécuta avec autant de grace que de vivacité, lesquelles terminerent la Fête.

MORTS.

Le .... Août, Charles *de Tarneau*, Lieutenant Général des Armées du Roi du 20 Février 1734, Gouverneur des Ville & Château de Béthune, ci-devant Inspecteur Général de Cavalerie, mourut à Courbevoye, âgé de 76 ans. Il avoit été reçû Page du Roi en sa Grande Ecurie en 1684. Il étoit fils de Joseph de Tarneau, Conseiller au Parlement de Bourdaux, & de D. Catherine de Merignac, & sortoit d'une Famille qui a donné des Conseillers & des Présidens à ce Parlement depuis l'an 1573, dont les Armes sont *d'Azur, à une bande d'or & un Chef aussi d'or, émanché de trois piéces d'Azur.*

Le 5, Robert *Machet* (du Canton de Soleure) Lieutenant Général des armées du Roi du 23 Mars 1736,

1736, ci devant Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes du mois de Septembre 1726, mourut à Paris, âgé de 80 ans; il étoit veuf depuis le 15 Mars 1741, de D. Françoiſe, Gabrielle Macher, dont la mort eſt rapportée dans le Mercure d'Avril 1741.

Le 8, D. Marie-Louiſe-Magdeleine *de Lamoignon*, veuve depuis le 11 Juillet 1740 de Robert le Peletier, Seigneur des Forts, Miniſtre d'Etat, & ci devant Contrôleur Général des Finances, avec lequel elle avoit été mariée le 12 Septembre 1706, mourut à Paris, âgée de 57 ans. Elle étoit fille de Nicolas de Lamoignon Baſville, Comte de Launay Courſon, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Intendant de la Province de Languedoc, & de D Anne-Louiſe Bonnin de Chalucet. Elle avoit eû pour fils unique Anne-Louis-Michel le Peletier, Comte de S. Fargeau, Conſeiller au Parlement de Paris, mort à l'âge de 26 ans le 4 Juillet 1739, laiſſant des enfans de D. Marie-Charlotte-Marguerite d'Aligre, qu'il avoit épouſée le 21 Février 1735. Voyez pour la Généalogie de la Famille de Lamoignon, l'Hiſtoire du Parlement de Paris par Blanchard, & le Dictionnaire Hiſtorique de Morery, derniere Edition, dans lequel ſe trouve auſſi partie de la Généalogie de la Famille de le Peletier.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Mercure de France du mois de Septembre*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion. A Paris, le premier Octobre 1744.

Signé, HARDION.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TABLE;

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Les Progrès de la Comédie sous le Regne de LOUIS LE GRAND, *Ode*, 1931
La Supériorité des Dames sur les Hommes, *Extrait*, 1936
Epitre en Vers de M. Nericault Destouches, 1949
Observations sur l'usage de la Critique, 1957
Extrait d'une Ode sur les Conquêtes du Roi, 1966
Rondeau à M. B** C. D. V. 1973
Suite de la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, 1974
Enigme & Logogryphes, 2014
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX ARTS, &c.
Traité sur l'Aberration apparente des Etoiles, *Extrait*, 2017
Dissertations & Consultations Médicinales de Mrs Chirac & Silva, 2024
Histoire de la Conquête du Mexique, *ibid.*
Nouvelle Edition des Lettres de S. Jérôme, *ibid.*
La Religion Chrétienne éclairée par le Dogme, *ibid.*
La Salamandre, nouvelle Allégori-Comique, & Vers à ce sujet à la Dlle Coraline, 2025
Nouvelle Edition de la Coûtume de la Marche, 2026
Histoire du Traité de Westphalie, 2027
Mémorial de Paris, nouvelle Edition, *ibid.*
Continuation de l'Histoire d'Angleterre, proposée par souscription, *ibid.*
Collection de Livres rares à vendre, 2028
Horæ Hebraicæ, &c. 2029
Nouvelle Edition du Dictionnaire Latin de Robert Etienne, *ibid.*
Institutiones Catholicæ, 2030
Abregé de la Vie d'une Ste Religieuse, *ibid.*
Lettera al Cardinale Quirini, 2031
Liber tertius de Liturgia Rom. Pontificis, *ibid.*

Synopsis

Synopsis Lauretana, *ibid.*
Observations sur la Mérope de M. Maffei, *ibid.*
Lettre sur la mort de M. l'Abbé de Rothelin, 2032
Mort de l'Abbé Gédoyn, 2041
Assemblée publique de l'Académie de Marseille, & Sujet proposé pour le Prix de 1745, 2042
Estampes nouvelles, 2043
Remede pour les Dartres, 2046
Savonnettes de pure Créme de Savon, *ibid.*
Chansons notées, 2047
Spectacles, Extrait de la Tragédie des Jésuites, 2051
Les Comédiens François donnent leur Spectacle *gratis*, 2065
L'Algérien, nouvelle Piéce joüée sur le Théatre François, 2066
L'Académie Royale de Musique donne l'Opera *gratis*, *ibid.*
Les Comédiens Italiens font la même chose, & donnent une très-belle Illumination, 2067
Les mêmes Comédiens représentent trois Piéces nouvelles, intitulées, l'*Illumination*, *la Nôce de Village* & *les Fêtes sinceres*, 2068
L'Opera Comique donne son Spectacle *gratis*, & Illumination dans l'Enceinte de la Foire, 2069
Nouvelles Etrangeres, Suede, Russie, 2070
Prusse, 2071
Allemagne, 2074
Italie, 2078
Espagne, Génes & Isle de Corse, 2081
Hollande & Pays-Bas, 2082
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2085
Prise du Fort de Démont, 2086
Victoires remportées sur les ennemis, 2090
Te Deum chanté à Metz pour la guérison du Roi, 2096
Te Deum chanté aux Quinze-Vingt, & exécuté par les Freres Aveugles, 2101

Te

Te Deum chanté à N. D. 2105
Fête donnée à l'Hôtel Royal des Invalides, *ibid.*
Grande Meſſe & *Te Deum* chantés à S. Jean en Greve, 2110
Illuminations dans toutes les ruës de Paris, *ibid.*
Mandemens, 2114
Lettre du Roi à M. l'Archevêque de Paris, 2122
Mandement en conſéquence, 2123
Illuminations & rejoüiſſances à l'Abbaye S. Germain, 2128
Te Deum chanté dans pluſieurs Egliſes, 2129
Epigramme ſur la convaleſcence du Roi, 2130
Lettre à M. L. C. D. L. R. en lui envoyant un Eſſai de Médaillon ſur le même ſujet, & Explication de ce Médaillon, 2131
La Convaleſcence du Roi, Ode par M. Roy, 2133
Lettre écrite de Choiſi le Roi, ſur une Fête qui y a été donnée pour le même ſujet, 2136
Morts, 2139

Errata de Juillet.

PAge 1545, *tumulumque*, ôtez *que.*

Errata d'Août.

PAge 1774, ligne 12, Dauge, *liſez*, Daugue.
Page 1792, l. 20, prix, *l.* priſe
P. 1855, à la Chanſon notée, Parodiées, *l.* Parodiés.
P. 1858, l. 25, *Caroline*, l. *Coraline.*
Page 1925, ligne 16, Bottrant-Nanteüil, *liſez & ajoûtez*, de Boham, Comteſſe de Nanteüil la Foſſe, remariée au Comte de la Roüerre. La Maiſon

Maiſon de Boham eſt iſſuë des anciens Comtes d'Ardennes ; elle eſt éteinte en la perſonne de la Dame Comteſſe de Nanteüil ; la Terre de Nanteüil la Foſſe eſt un ancien partage de la Maiſon de Chaſtillon ſur Marne. Conſultez Ducheſne & les Procès verbal de Caumartin.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1945, lign. 21 & 22, *ôtez le point interrogant après* Nitocris.
P. 1971 l. 6, l'on, *l.* on ; lign. 7, *mettez un point interrogant après* Hommes.
P. 1993, l. 6 & 7, regardés, *l.* regardé.
P. 2013, l. 15, éclairera, *l.* éclaircira.
P. 2028, l. 4 du bas, mais, *ôtez ce mot.*
P. 2035, l. 12, le, *ôtez ce mot.*
Ibid. l. 17, formés, *l.* formé.
P. 2069, l. 4, bein, *l.* bien.
Ibid, l. antepénultieme, avoit ; *l.* avoit.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

La Chanſon notée doit regarder la page 2047
La Planche gravée, la page 2132